



Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube

Montreuil-sur-Barse - Eglise



Photo Jean-Claude TRUTAT

AUBE GENEALOGIE

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE

VITRERIE-DECORS



P. HENRION

2 ter, Grande Rue
CULOISON STE MAURE
10150 PONT STE MARIE

03 25 81 36 99

RM 30495547910

Siret 304955 479 CC 031

NAF 454J



Paysagiste
E. HERLUISON

1480, Route de Maizières
10600 SAVIÈRES

TÉL. 03 25 76 30 97

SIRET 381 239 565 00017 APE 451 A

Taille vos arbres fruitiers ou d'ornement,
vos haies

Sème et entretient votre gazon

Aménage et entretient votre propriété

Plantations diverses

Allianz

Philippe PATROIS

AGENT GÉNÉRAL

38 rue Claude Huez 10000 TROYES

Tél. : 03-25-73-10-41

Fax : 03-25-73-97-38



GARAGE BARRET
SARL



AGENT CITROËN
STATION SERVICE TOTAL

MÉCANIQUE □ TOLERIE □
PEINTURE

OCCASIONS TOUTES MARQUES

Route d'Auxerre
CHEVILLELE

10120 ST GERMAIN

Tél. : 03-25-75-68-07

Fax : 03-25-75-33-63

Restaurant **des TERRASSES**

Ouvert du lundi au vendredi

Week-end sur réservation
Banquets, Mariages, Associations
(100 personnes)

74 rue Aristide Briand
10600 la chapelle st luc
Tél. 03.25.80.91.79



Proche les archives

À 500 m à gauche en
sortant du parking des
Archives, après la
ligne de chemin de fer,
direction Fouchy.

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'AUBE

Archives de l'Aube 131 rue Etienne Pédron 10000 TROYES

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de l'Aube
le 2 Mai 1989, J.O. du 30 Mai 1989.
N°SIRET 377 704 770 00017 Code APE 9499Z

Tarif 2010
(année civile : du 1/1/2010 au 31/12/2010)

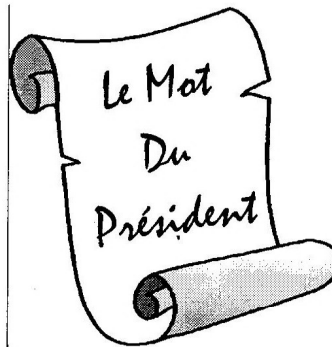
Adhérents : abonnement	
Cotisation individuelle sans abonnement :	7€
Cotisation individuelle tarif préférentiel* :	29€
* L'abonnement de 22€ est compris dans ce total.	
Cotisation couple :	36€
y compris un abonnement de 22 €	
Abonnement seul tarif normal :	35€
Pour l'étranger, nous consulter.	
Achat au numéro, franco :	10€
Achat au numéro, au local :	9€

L'abonnement seul ne permet pas de participer aux activités de l'association ni d'acquies ses travaux.

SOMMAIRE

AUBE GÉNÉALOGIE N° 55 Juillet, Août, Septembre 2010)

Le mot du Président	1
Vie de l'Association	2
Nouveaux adhérent.....	3
Carnet.....	3
Commune : Montreuil-sur-Barse	4 - 7
Médaillés Ste Hélène Montreuil.....	7
A Propos de :	
Histoire Monument Montreuil.....	8 -12
Enfants morts pour la France.....	13-14
Dossier :	
Demain les bleuets refleuriront.....	15-19
.....	25-35
A propos de :	
Les GENTIL de Troyes.....	22 -23
Nous sommes tous cousins :	
Tableau généalogique.....	20-21
Notices : Les Gentil.....	23-24
Glanes.....	38
Poème.....	38
Décès à Bicêtre.....	38, 40
Questions	36-38
Réponses	39-40



Dans ce

bulletin vous trouverez l'hommage aux bleuets, tous ces jeunes hommes qui, par obligation et surtout patriotisme, sont partis la fleur au fusil en 1914, laissant derrière eux larmes mais aussi espoirs. Vous comprendrez comment cet enthousiasme du départ s'est rapidement transformé en souffrance avec tous ces morts qui n'ont épargné aucun village, aucune famille.

Michèle TRUTAT (A2511) nous fait revivre tous ces moments douloureux et nous fait aussi découvrir son village : Montreuil sur Barse et la façon dont il a voulu honorer ses enfants morts pour la France.

Pour terminer, j'ai simplement envie de mettre en exergue un proverbe quelle cite :

« un peuple qui oublie son passé
n'a pas d'avenir. »

Thierry Mondan .



NOUVEAUX ADHÉRENTS



A 2620 -Monsieur Michel W. HARDY

c/o Gemma P. Heiser
(In. Front Of Market)

Datag Maribago
LAPU-LAPU City, CEBU Philippines

A 2621- Madame Véronique FREMIET-MATTEÏ

623 Rue Louis Guillemin
10120-LÉPINE

veronique.fremiet@dbmail.com

A 2623- Monsieur Jean-François THULLER

31 Rue Célestin Philbois
10000 – TROYES

A 2624- Mademoiselle Isabelle LESECQ

KERAMER
29800 – LA ROCHE MAURICE

isabelle.le.secq@orange.fr

A 2625-Madame Marie France GODIN-BRICARD

11 Rue Jules Hémard
10300 – SAINTE SAVINE

Mariefrance.godin@orange.fr

A 2626-Monsieur Lieven COQUET

309 Rue de la Gare
88100 – SAINTE MARGUERITE

Lieven.coquet@wanadoo.fr

A 2627-Monsieur Michel KRUCKER

3 Grand'Rue
68660-LIEPVRE

kruckermichel@calixo.net

A 2629-Madame Simone GRADASSI-ROSIER

1 les Bonnes Herbes
437 rue Curet Bas
83140 – SIX FOURS les PLAGES

Gradassi.bernard@free.fr

A 2630-Monsieur Pascal GORON

91 Allée du Gers



Réunions mensuelles
Maison des Associations
63 avenue Pasteur 10000 TROYES
Salle 303 / 3eme étage

9 octobre 2010
20 Novembre 2010
11 Décembre 2010
8 Janvier 2011

31770- COLOMIERS

Pascal.Goron@sfr.fr

CHANGEMENTS D'ADRESSES

A 2522-Mademoiselle Aurélie MAIGNIEN

Les Bruyères
31 Route de Rumilly
10210- CHAOURCE

A 1773 -Monsieur Cyril ROYER

7 Impasse Nicolas Boileau
38550—SAINT MAURICE L'EXIL



Naissance le 25 mars 2010

de FLORIAN

Arrière-petit-fils de

Geneviève FÈVRE A 1103

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de



Monsieur Jean-Pierre FÉLIX

Survenu le 19 juillet 2010
Adhérent A. 2006



Monsieur Stéphane MAILLY

Survenu le 20 juillet 2010
Fils de Régis MAILLY A. 2289



Madame Gilberte MASSEY

Survenu le 25 juillet 2010
Maman de Yolande PAYEN-MASSEY A. 1657

RECTIFICATIF



Monsieur Daniel PROMPT

Survenu le 28 mai 2010
Epoux de notre secrétaire
Colette THOMMELIN-PROMPT A 1543

En ces douloureuses circonstances, le Centre Généalogique s'associe à ses adhérents pour présenter à la famille, l'expression de leurs sentiments attristés.

LES COMMUNES AUBOISES

Montreuil-sur-Barse

Monasterolum = petit monastère situé au bord de la vallée de la Barse où se jette la Boderonne ; à vingt kilomètres de Troyes et à cinq kilomètres de Lusigny, voisine avec Montiéramey et sa célèbre abbaye. Ce village fait partie du Parc Naturel de la Forêt d'Orient.

L'addition « sur Barse » a été institué par décret du 4 février 1919 (sur demande de la Chambre de Commerce de Paris) pour le différencier de l'autre Montreuil appelé aujourd'hui Saint-Léger-près-Troyes.

Le finage est traversé par un petit chemin, de calcaire dur, dit de Lusigny à Bar-sur-Seine, que certaines personnes considèrent comme une voie romaine qui irait de Troyes à Langres.

Au territoire : la Beuverie (ou Bouverie ?), la Brebis (ruisseau de), Bures, pont de Cachebouton, la Chapelle-Marguet, les Clos (Derrière), la Cogiterie, le Grand-Étang, l'Hôpital (près de Montreuil, Maintegère, le Petit-Étang, Pont-Moyen, les Rues, Saint-Michel (Cadastre de 1832)

En 1789, Montreuil dépendait de l'intendance et de la généralité de Châlons, élection de Troyes ; du bailliage de Troyes et de la mairie royale de Lusigny. Cette commune fut chef-lieu de canton du 29 janvier au 29 novembre 1790.

En 1377, Charles V, à la demande de l'abbé de Montiéramey, avait rattaché à la prévôté de Troyes Montreuil qui était précédemment de la prévôté de Bar-sur-Seine. Il est évoqué que ce changement aurait été fait en 1363, par le roi Jean, en faveur des moines de Montiéramey.

PAROISSE

Dès l'an 1117, l'église, sous le vocable de Saint Gilles et Saint Victor, était succursale de celle de Montiéramey, au grand-doyenné de Troyes ; Bures était alors une paroisse (vocable Saint Michel), à la collation de l'abbaye de Montiéramey, mais une partie était déjà anciennement de la paroisse de Montiéramey. En 1761, la fabrique avait 400 livres de revenu. En 1787, le curé de Montiéramey comme desservant de Montreuil avait 252 livres 15 sols de dîmes, et notamment la totalité des novales de Bures et un tiers des menues et vertes. L'abbé de Montiéramey percevait 896 livres 2 sols 8 deniers pour la totalité des grosses dîmes, savoir 700 livres en argent et 196 livres 2 sols 8 deniers en grains. Les moines de la dite abbaye avait 130 livres, pour les deux tiers des menues et des vertes dîmes tant de Montreuil que de Bures.

BURES ou LES BURES, Cne de MONTREUIL

C'était jadis une paroisse ; en 1117, l'abbaye de Montiéramey avait l'église Saint-Michel de Bures, avec les dîmes et autres revenus qui en dépendaient. En 1199, Guiard Jarron, l'un des seigneurs de Clérey, lui fit don d'une rente d'un demi-muid de grain qu'il percevait sur les dîmes, et en 1208, Hugue, seigneur de Broyes (et de Venduvre) lui donna une rente de deux setiers de blé, savoir un de froment et un d'avoine, sur les dites dîmes. En cette même année, Hugue de Fresnoy, chevalier, prétendit avoir droit au quart de la dîme de Bures, qu'il disait être situé au finage de Clérey où il avait également le quart, mais il y renonça. L'abbaye avait aussi une partie de la seigneurie du village de Bures, mentionnée en 1178 et une grange, citée

dès 1203 ; d'ailleurs il est dit, en 1480, qu'elle avait deux granges, l'une à Bures-le-Haut, qui était de l'ancienne paroisse de Montiéramey, et l'autre à Bures-le-Bas de l'ancienne paroisse de Montreuil. Il est évident que la paroisse Saint-Michel de Bures était supprimée depuis longtemps. Elle devait être à Bures-le-Bas. Les deux Bures étaient ensuite devenus des dépendances de la paroisse de Montreuil, car en 1762 le Haut-Bures était dit de cette paroisse. On voit, par une série de baux, de 1464 à 1664, que la grange de Bures-le-Bas, était dite gagnage de la Maison-Dieu de Bures. Les deux Bures formaient deux seigneuries bien distinctes ; en 1790, l'abbaye en avait toutes les grosses dîmes.

L'ÉGLISE

Eglise, sous

le vocable de Saint-Gilles ; construite au XII^e siècle, transformée au XVI^e.

Roman XII^e ; Clocher avec son dernier étage aux baies en plein cintre géminées dont l'archivolte indentée retombe sur des colonnettes aux chapiteaux sculptés de feuilles d'eau ; porche aux ouvertures à plein cintre et à la charpente débordante.

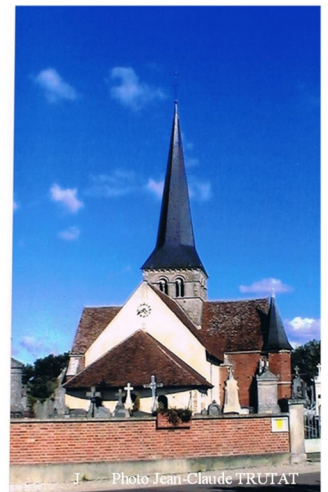
Gothique flamboyant XVI^e : Voûtes du transept, chœur à pans coupé ; baies.

Au-dessus de la porte d'entrée en un *Ecce homo* est posé sur un des entrants de la charpente du porche.

On y trouve trace de dalles funéraires : celle de Jeanne, fille de Jean Bonnet, marchand demeurant à Montreuil, et de Tristande, sa femme ; toujours sous les bancs, les épitaphes funéraires de Pierre Julliot, prévost du bailliage de Marolles et de sa femme, Jeanne Roze (1627 & 1667) ; au bas de la fenêtre de la troisième travée, la dalle tumulaire de Louis Devault, écuyer seigneur de la Routelle, fief relevant de Venduvre (1679)

Autrefois, il y avait sous les bancs, parmi les dalles tumulaires, des tapis représentant le drap mortuaire recouvrant la sépulture des défunts, avec épitaphe en bordure. Ce carrelage en carreaux émaillés bien qu'incomplet permet toutefois de lire la date tronquée de 16.. avec le mot DUSAC, nom de famille qui existe encore aujourd'hui, qui signa *Dusacq*, et maintenant *Dussacq*.

La pierre sacrée de l'autel porte le monogramme du Christ, I-H-S, avec le millésime de 1598, époque de la re-



construction d'une partie du sanctuaire.

Parmi 95 des plus remarquables œuvres sculptées du Beau XVI^e, exposées pendant six mois (du 18 avril au 25 octobre 2009) à Troyes, en l'église Saint-Jean-au-Marché, *le Christ aux liens* de l'église Saint-Gilles de Montreuil-sur-Barse, y trouva sa place ; christ de pitié, daté de 1519, en calcaire polychromé. (classé M.H. le 15.02.1988.)

Restauré en 2004 (M.P. Lernout, atelier le Scia-pode), sa polychromie d'une grande finesse apporte à l'œuvre toute sa magnificence. Cette statue offre l'originalité de comporter une inscription ayant trait à ses donateurs : inscription en lettres gothiques gravées sur la base « L'an VCXIX Phillipon Canthy et Jeanne sa femme ont donnez cest ymaige » - sans doute un couple de bourgeois fortunés qui, à l'exemple des seigneurs et des ecclésiastiques, a tenu à se signaler à la postérité par une libéralité, tout en faisant œuvre pieuse. – Cette église est classée Monument Historique depuis le 14 novembre 2002.

SEIGNEURIE

L'abbaye de Montiéramey, dès l'an 1178, avait des droits seigneuriaux, mais l'abbé n'était que moyen, et bas justicier. En 1389, Gautier IV, sire d'Arzillières et de Bailly-les-Chauffour, avait des terrages à Montreuil ; c'était sans doute du chef de sa femme, Isabelle de Mello, car en 1392 son fils mineur, Jean d'Arzillières, alors sous sa tutelle, possédait ces terrages, la maison de Bailly, etc. L'abbaye de Montiéramey avait aussi, dès 1310, des terrages, et en outre des moulins, la taille, etc. En 1761, le moulin à eau était près de tomber en ruine et demandait à être reconstruit ailleurs, car il allait être emporté par la dernière crue. En 1790, cette abbaye avait à Montreuil un gagnage de 22 journaux de terre et de 13 arpents et demi de prés, appelé la Petite Gaufre, et antérieurement la Maison-Dieu. Elle avait d'autres domaines au territoire : Manoir de Maintegère, XVII^e siècle, dans les fermes des Bures, l'église paroissiale de Saint-Michel.

HABITANTS NOTABLES

La famille de Vaux. Cette famille habitait à Montreuil déjà au milieu du XVII^e. Avant 1679, c'était Louis de Vaux, écuyer, seigneur de la Routelle (Cne de Vendevre), dont la tombe se voit en l'église paroissiale ; en 1683, Etienne Oudinot, sa veuve, et François de Vaux, peut être leur fils, aussi seigneur de la Routelle ; en 1691, Luc de Vaux, seigneur de la Routelle ; en 1731, Jean-Baptiste « de » Boucher, seigneur du Plessis-Barbuise, ancien cap. Au rég. De Berry, qui épousait alors Charlotte-Simone de Butor de Montigny : à son contrat passé à Lusigny figurait François de Vaux ; en 1738, à Montreuil, était signé le contrat de mariage de Jeanne « de Boucher », fille majeure d'Antoine de Boucher, écuyer et de Françoise Beaufiles. Cette dernière était sans doute fille ou sœur de François Beaufiles, qui était en 1683, ancien gendarme du roi et demeurant à Montreuil. Le père de la future ne figurait pas au contrat, peut-être parce qu'elle allait épouser un marchand de bois de Villemorien. Y figuraient : Paul-Antoine « du Boucher », écuyer, son frère, et François Denos, écuyer, seigneur de la Routelle, son parrain tous deux demeurant Montreuil.

En 1789, François-Simon de Vaux, Claude-Antoine de Boucher et Pierre Paul de Boucher, tous écuyers et demeurant Montreuil, étaient convoqués avec la noblesse du bailliage aux Etats Généraux.

ROLES DE LA TAILLE (1674-1782)

1679, montant du rôle, 828 livres ; nombre de contribuables, 73, dont le juge en garde, le lieutenant, le procureur fiscal, un chirurgien, deux sergents. – En 1683, exempts : haut et puissant prince Henri de Luxembourg,

abbé commanditaire de Montiéramey, seigneur du lieu ; Estienne Oudinot, veuve de feu Louis de Vaux, écuyer, seigneur de la Routelle ; François de Vaux, seigneur de la Routelle, François Beaufiles, ancien gendarme du roi ; le vicaire du lieu. En 1783, montant du rôle, 3,868 livres ; nombre de taillables, 138, dont 84 domiciliés à Montreuil.

En 1787, y compris les hameaux des Hauts et Bas Bures la contenance est de 95 feux, 358 habitants dont 18 laboureurs, 52 manouvriers et quatre privilégiés : le vicaire, Pierre-Paul Du Boucher, Paul-Antoine Du Boucher, Antoinette Du Boucher, tous trois nobles ; décimateurs à Montreuil : M. de Saint Sauveur, évêque de Tulle, abbé de Montiéramey, qui tire des dîmes 896 livres, 2 sols 8 deniers de revenu ; aux Bures les religieux de Montiéramey, 130 livres de revenu ; les menues dîmes appartiennent au curé de Montiéramey et lui rapportent 252 livres 15 sols ; le vicaire perpétuel a 25 cordes de jardin, et par an 250 livres payées par la fabrique et environ 121 livres payées par les fermiers du gros décimateur. En 1789, contenance du territoire, 2651 arpents 89 cordes. Le 15 mars 1789, les habitants de Montreuil rédigeaient à l'intention de Sa Majesté Louis XVI, un cahier de leurs remontrances, plaintes et doléances. Ce cahier requiert 26 signatures, est coté et paraphé par Hubert Gervais le jeune, lieutenant en la justice de Montreuil.

BIENS ET REVENUS COMMUNAUX

En 1389, les habitants payaient au seigneur de Baillez-lez-Chauffour, les terrages de « la brainche de Baillé » et 15 setiers d'avoine pour l'usage au bois de Bailly ; seigneur de Chacenay, 27 setiers d'avoine, pour l'usage au bois de Bidan. D'après une information, faite en 1640 devant la grande porte de l'église de Montiéramey, ils avaient une grande pièce de terre qui était louée pour 12 boisseaux de froment.

CONSTRUCTIONS

Le type d'habitat le plus fréquent est la maison à colombages, nommée, ici, maisons à pans de bois. Pour en comprendre l'architecture, il faut garder à l'esprit l'époque de leur réalisation. La ferme, pour un « paysan » (on emploie maintenant le terme de agriculteur), n'est pas un signe extérieur de richesse, mais essentiellement un lieu qui doit être aussi fonctionnel que possible. La plupart des granges ont été construites au milieu du 19^{ème} siècle par des artisans charpentiers du village ; certaines sont toujours présentes. A Lusigny, on peut admirer la Grange, construite en 1848, et qui vient de Montreuil.

Au milieu du village, dans la rue principale, une remarquable construction fin XV^e, début XVI^e, manoir en brique et craie, dont l'appareil est combiné en chevron de brique rouge pour former des zigzags du haut en bas sur la façade et sur l'un des côtés de la face latérale.

A en juger par les diverses inscriptions qui y ont été gravées jadis, ses possesseurs étaient des sages, mais non des renfrognés :

1630. CEANS DINE LA PRINCESSE DE LORRAINE. LE 16et 17 AVRIL.

SIC VT VEL VT NON SIC VEL SIC 1565.

A SEZ TOST VA QVI FORTVNE PASSE – 1565.

VIRTVTI FORTVNA COMES – 1565.

W – LE ROY ET LA CHASSE – 1585 –

La Statistique monumentale de Fichot publiée en 1888 précise que la maison appartenait à M. Emile-Henri Rebours, maire de Montreuil. Actuellement, elle est en cours de restauration. Son nouveau propriétaire conservera-t-il les détails de son intéressant logis ?

MONTREUIL : SAINT-GILLES & SES LEGENDES : LA SOURCE

A l'église, les restes d'une verrière représentent la Messe de saint Gilles en présence du roi Clotaire. Le saint est à l'autel au moment de l'élévation ; un jeune acolyte, un cierge à la main droite, soulève la chasuble de la main gauche. Le roi, les mains jointes, est agenouillé au pied de l'autel, derrière l'officiant. La légende nous apprend qu'une pierre précieuse tomba du ciel dans le calice, pendant que le saint abbé disait la messe en présence du roi Clotaire ; celui-ci voulut pour la conserver comme relique. Aussi voit-on souvent le saint retourner et tendre la main pour remettre la précieuse pierre au roi.

CONCERNANT LE FINAGE

Pour circonscrire le finage de leurs protégés Saint Gilles de Montreuil et Saint Martin de Lusigny décidèrent d'un commun accord de prendre le départ à partir du clocher de leur église respective, aussitôt que le soleil viendrait à poindre à l'horizon ; le lieu de leur rencontre établirait la limite des deux territoires. Ce qui fut dit, fut fait. Toutefois avec ses gros sabots Saint Gilles ne marchait pas vite, il n'eut que le temps de sortir de Montreuil monté sur son coursier. Saint Martin arrivait déjà. C'est pourquoi le finage de Montreuil s'arrête juste à la dernière maison du pays, une croix indique cette limite. Cependant Saint Gilles ne se tient pas pour battu, il se dirige vers Bures, il s'approche de Haut Villeneuve et il est sur le point d'apercevoir les premières maisons de Villemoyenne lorsque Saint Martin arrive seulement. De ce côté-là la revanche était acquise, aujourd'hui encore les gens de Montreuil y sont au large.

ET TOUJOURS LE FINAGE...

La rencontre des finages de Montreuil-sur-Barse, Briel-sur-Barse, Marolles-les-Bailly et Chauffour-les-Bailly se fait à un même point. Cet état de chose n'a pas été sans être remarqué, il est à l'origine d'un conte populaire où les quatre pays énumérés sont symbolisés et personnalisés par les quatre saints protecteurs des lieux.

Maigre à embrasser une bique entre les cornes, Saint Gilles de Montreuil représentait le type le plus parfait de l'ascète austère et mortifié. Pourtant dans une circonstance exceptionnelle il lui arriva de rompre un peu avec les règles de la stricte observance.

Coiffé de son chapeau de pèlerin, drapé dans sa grande cape grise, le bourdon à la main, un jour Saint Gilles quitta les bords familiers de la Barse, emmenant comme viatique une galette. Tout Montreuil l'entendit remonter le cours de la Bodronne car ses gros sabots blancs gloussaient comme une poule à la recherche de ses poussins. Le malin ! Il marchait d'un bon pas pour ne pas faire attendre ses vieux amis : Saint Maurice de Briel, Saint Marcel de Chauffour et Saint Rémy de Marolles-les-Bailly. La rencontre se fit dans la belle nature au milieu d'un silence qui favorisait les bavardages ; nos saints firent un brin de causette sur les événements du jour, ils s'édifièrent mutuellement, ensuite ils abordèrent un entretien sur les péchés mignons de leur patronnés : le sujet était vaste. Mais la promenade aussi avait aiguisé les appétits. Alors ils mangèrent la galette de Saint Gilles, une excellente galette au beurre arrosée avec l'eau de la Bodronne, un peu fade tout de même pour des ascètes. Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte : nos saints prirent congé. Depuis cette rencontre mémorable les quatre finages des pays ci-dessus ont un point commun qui les unira longtemps encore.

LA SOURCE

Située entre le 13 et le 15 de la rue du 27 août 1944, le sentier de la Fontaine Saint Gilles, mène à la source. On rencontre la source Saint Gilles sous un édicule avec niche dans laquelle il y a une statuette en terre cuite du saint : fondateur d'un important monastère, celui-ci était représenté tenant une abbaye en main. (statuette aujourd'hui dispa-

rué) Prise en boisson, autrefois l'eau de la source guérissait les coliques.

Célébration : 1^{er} septembre – Saint Gilles, Abbé – VII^e Siècle.

QUELQUES FAITS

1815, Célébration du Service funèbre (21 janvier), « jour où l'infortuné Louis XVI, frère de notre bon Roi, fut conduit à l'échafaud » (le Maire, ses Adjoints, les Membres du conseil municipal escortés par un détachement de la Garde Nationale, devront se rendre en cortège à l'Eglise – circulaire du Préfet du 12 janvier 1815.)

1830, Reconnaissance des lignes de circonscriptions des communes du canton de Lusigny : Montreuil

1831, M. Antoine OLIVIER, qui fut maire, fait un don qui permet de fonder le bureau de secours pour les indigents.

1843, Souscription à des actions pour aider à la confection du Chemin de Fer de Paris à la Méditerranée par la vallée de la Seine.

Les défuntés demoiselles Olivier sœurs, lèguent à la commune une maison et dépendances à la condition de servir à tout jamais qu'au logement du curé et desservant de la paroisse.

1846, Les incendies désolant le département, acquisition de seaux à incendie en toile pour remplacer les paniers à incendie en osier.

1850, Achat d'une plaque interdisant la mendicité pour 14 F

1855, Taxe municipale sur les chiens

1871, Difficultés pour s'acquitter des exigences de la préfecture prussienne ; craignant qu'il résulte de graves dommages si elle n'était pas en mesure d'y répondre, la commune a recours à des emprunts (dont des emprunts auprès de prêteurs particuliers.) Le conseil votera une imposition extraordinaire qui sera levée début 1874.

1873, Acquisition pour l'école : une carte de France, une carte d'Europe, un globe.

1874, Acquisition pour l'école d'une carte topographique de l'Aube (elle sera placée dans la classe des garçons.)

1877, Organisation d'un corps de sapeurs pompiers. Acquisition d'une carte scolaire du département.

1881, Etablissement d'une mairie.

1894, Construction d'un lavoir.

1902, Subvention pour l'installation d'un bureau télégraphique à Montiéramey.

1905, Pose de poteaux et indicateurs de plaques murales.

1907, Location du presbytère (aux enchères)

1910, Acquisition d'un corbillard, construction d'un local pour le recevoir, acquisition d'un drap mortuaire. Mise en place du service du corbillard.

f

ET ENCORE ...

Parmi les mariages des « 6000 » militaires dotés par l'Empereur, on note le mariage POTÉE Pierre et GAUTHIER Marie-anne, en date du 29 avril 1810.

Parmi les décès à Bicêtre : Pierre Jean Baptiste THÉVENY 29 ans, charpentier demeurant Gentilly, natif de MONTREUIL-sur-BARSE époux de THOMME Catherine, décédé le 12 novembre 1853, inhumé le lendemain.

Le locataire du presbytère fut **Emile DRIANT**, officier, écrivain, député, **héros du Bois de Caures**.

En 1908, ce dernier avait, compte tenu des travaux d'aménagement et d'amélioration qu'il avait fait, plantations verger et jardin, obtenu que le presbytère lui soit loué pour une durée de 18 ans. Soit du 23 avril 1907 au 22 avril 1925. Sans aucun doute, Montreuil fut le lieu de réflexion de cer-

tains des ouvrages qu'il publia sous le Pseudonyme de DANRIT ;

Le colonel DRIANT fut témoin du mariage de demoiselle Charlotte Marie Elisabeth CORNAT, fille de M. CORNAT de LARZILLIERES, Juge au Tribunal de première instance de Troyes, domicilié à Montreuil, avec Eugène Prosper Joseph SISTERON, à l'époque lieutenant. Le couple résidera également à Montreuil.

Dans les années 70, certaines scènes du film « Les Trois Mousquetaires » avec Les Charlots ont été tournées dans la Grange, devenue la Halle de Lusigny.

Avec l'annonce du XXI^e siècle, le café du village a disparu ! Nous n'entendons plus les échos du passé ! Pour revivre le bon vieux temps... il suffisait de pousser la porte « Chez Marthe. » Elle y servait la « topette » de rouge, on s'y procurait du tabac et un peu d'épicerie. On écoutait les anciens raconter : les banquets, les repas des anciens combattants, des pompiers, les bals, 14 juillet, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, les projections cinématographiques... On y glanait les dernières nouvelles du pays. Que de regrets !

Avant elle, en 1912, c'était son père, Etienne PAULUS, dit Marcel (tombé à Verdun en 1918) et sa mère Georgette qui avaient repris le Café -restaurant de la place, à la suite de son arrière-grand-père, Monsieur BRUNET.

SOURCES pour l'ensemble des écrits :

Dictionnaire Topographique Boutiot ; Statistique Monumentale Fichot ; Service des Monuments Historiques ; Aube Mystérieuse par l'Abbé Durand ; Archives Départementales de l'Aube ; Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants ; Bénézit ; L'Illustration, Le Miroir, Les Annales 1914-1918 ; Historia ; La Tribune de l'Aube ; Délégations C.M. Montreuil et nombre de contacts personnels. Conseil Général de la Meuse « La Grande Guerre de la Meuse . » (Pour les photos)

Michèle TRUTAT A..2511

LES MÉDAILLÉS DE SAINTE HÉLÈNE de MONTREUIL



SALOMON Arnault, né le 01/12/1785, Cuirassier au 4^{ème} Régiment de cuirassier du 25/11/1808 au 20/08/1814

BONNET Jean, né le 11/08/1789, Carabinier au 2^{ème} Régiment d'infanterie légère du 18/05/1810 au 08/04/1813

DUSACQ Jacques François, né le 18/10/1789, Voltigeur au 159^{ème} de ligne du 28/04/1812 au 09/1815

JACQUEMARD Claude, né le 26/02/1790, Grenadier au 159^{ème} de ligne du 28/04/1812 au 15/08/1815

BONNET Charles Emmanuel, né le 20/02/1792, Grenadier au 10^{ème} Régiment de tirailleurs du 10/11/1813 au 31/12/1819

CANDIOT Jean Baptiste, né le 13/10/1792, Grenadier au 153^{ème} de ligne du 28/04/1812 à octobre 1816

DESSERT Edme, né le 20/08/1794, Dragon au 12^{ème} Régiment de dragons du 23/02/1812 au 15/09/1815



A PROPOS DE...

Histoire du Monument aux Morts De la Commune de Montreuil-sur-Barse

Par Michèle TRUTAT - A. 2511

La France a mobilisé 8 millions d'hommes dont 5 millions sont montés au front, 1,5 millions de ces hommes sont morts (30% des effectifs engagés), soit 10,5% de la population active masculine de l'époque : 1 poilu sur 4 est mort, 1 soldat pour 28 habitants, 3 vies pour 1 kilomètre carré de territoire.

17% des morts sont en fait des « disparus. » De nombreux corps ont été déclarés « inconnus » tant ils étaient méconnaissables. L'incertitude est une blessure supplémentaire pour bien des familles.

Alors, pour ne pas oublier les compagnons tombés dans les terribles combats, ceux qui sont revenus vont être à l'origine d'un formidable élan pour la mémoire de ceux qui sont morts pour la France. Toute une politique de la mémoire de la guerre se développe. Devenue culte collectif la mort a un sens.

Les communes vont alors élever des stèles, apposer des plaques, ériger des obélisques pour rendre hommage à ces hommes tombés au Champ d'honneur.

A Montreuil, 20 de ses enfants ne sont pas rentrés. Jeunesse volée !

Un an et demi après que l'armistice du 11 novembre ait été signé :

6 janvier 1920 : Réunion du Conseil Municipal. Monsieur BONNET, maire expose :

« ... que la Commune a le devoir d'ériger un monument commémoratif à ses enfants victimes de la Grande Guerre.

Il rappelle avec émotion que dix-sept enfants de Montreuil sont tombés sur les champs de bataille de la Belgique, de la Somme, de l'Aisne, de Verdun et de Lorraine et il estime que leur souvenir doit être transmis aux générations futures. Le monument à élever n'a d'autre but que de témoigner à ceux qui sont tombés, toute notre reconnaissance et de rappeler à nos descendants tout ce qu'ils doivent aux Poilus de la Grande Guerre.

Le Conseil adresse à ceux qui sont tombés et à tous les Poilus de la Grande Guerre l'hommage respectueux de sa profonde reconnaissance et décide à l'unanimité qu'un monument commémoratif sera élevé dans un endroit à déterminer ultérieurement. Que la dépense sera couverte par une souscription publique ouverte dès maintenant : par une subvention communale aussi généreuse que possible et par une subvention du Bureau de Bienfaisance. »

Attardons nous sur les réunions qui suivirent.

7 Mars 1920 – « ... M. le Président rappelle que dans sa séance du 6 janvier dernier, le conseil municipal a décidé d'ériger un monument commémoratif aux enfants de la Commune victimes de la Grande Guerre.

Que la souscription ouverte à ce sujet a donné d'excellents résultats et qu'il ne reste plus qu'à choisir un emplacement convenable. Il demande au Conseil de vouloir bien choisir cet emplacement.

Le Conseil, considérant que le monument à élever doit être bien en vue car il doit rappeler constamment aux vivants le sacrifice suprême consenti par les braves dont les restes sont épars sur tous les champs de bataille, mais dont les noms ne doivent pas être oubliés ;

Qu'il doit être aussi à une certaine distance des établissements bruyants, les salles de cafés ou le bal, le monument invitant le passant au recueillement et non au plaisir.

Décide... Face l'entrée principale du Cimetière communal.... »

Les souscriptions montrent la générosité publique. Aucun lieu n'est choisi au hasard pour cet espace de la mort.

12 septembre 1920 – « ...M. le Président donne lecture d'une circulaire préfectorale en date du 1^{er} septembre 1920 relative à la participation de l'Etat aux dépenses d'érection de monuments aux Morts de la Grande Guerre.

...indique dans quelles mesures ces subventions seront accordées... Donne connaissance des barèmes annexés à la circulaire précitée... demande au Conseil de formuler sa demande de subvention.

Le Conseil considérant que la Commune a inscrit à son budget additionnel (art. 67) une subvention de 7 000 f pour l'érection du Monument commémoratif.

Que le nombre des Morts pour la Patrie nés ou résidant dans la commune est de 21 soit par rapport à la population $\frac{21}{337}$ soit 6%, ce qui donne droit à une subvention de 12% de la somme inscrite.

Que le centime communal démographique par habitant est de $\frac{44,24}{337} = 0,131$ soit par 100 habitants 13 f 10, qui

donne droit à une subvention complémentaire de 3%, demande une subvention de 15% soit $\frac{7\ 000 \times 15}{100} = 1\ 050$ f

Malgré d'évidents sacrifices financiers, la commune ne lésine pas sur les moyens pour honorer ses disparus : 7 000 f sont inscrits au budget communal.

En 1920, une loi d'hommage aux combattants vote l'attribution de subventions aux communes pour « glorifier les morts pour la Patrie. » La subvention de l'Etat vient « en atténuation du sacrifice consenti par la commune » à postériori.

21 janvier 1921 – « ... M. le Président, sur la demande de plusieurs membres du Conseil remet en délibération l'emplacement du monument commémoratif ... Le Conseil décide à la majorité de choisir un autre emplacement et porte son choix sur la place publique... »

Le choix de l'emplacement se révèle également un enjeu.

18 septembre 1921 – « ... M. le Président expose que la réunion a pour objet d'examiner un projet de monument commémoratif et d'entendre les propositions de M. Henry MARTINET, statuaire, 9 rue Chartier à Paris, auteur du projet.

Le Conseil, après avoir pris connaissance du projet ; après avoir entendu les propositions du statuaire et discuté les plans et devis annexés au projet, accepte le projet ainsi que les plans et devis.

Et, autorise le Maire et la Commission à passer un marché avec M. MARTINET au prix de onze mille cinq cents francs, payable en trois versements.

27 mai 1923 – « ... M. le Président donne la parole à un conseiller municipal qui expose que le choix de l'emplacement du monument commémoratif a soulevé à différentes reprises des discussions au sein du Conseil ; que le premier emplacement a été ensuite rejeté par la majorité ; que le second emplacement a soulevé à son tour d'autres objections.

Dans un but d'apaisement, il propose d'élever le monument sur la place de la Mairie. M. le Président met la proposition aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents. En conséquence, le monument sera élevé place de la Mairie. »

Montreuil ne fut pas la seule commune confrontée à ces remises en question. Nombreux, furent les villages où le choix de l'emplacement s'avéra difficile, pour des causes multiples.

« ... M. le Président expose que les plans et devis modifiés par la Commission départementale des Monuments Commémoratifs ont été renvoyés à la Mairie avec un modèle de marché à passer avec l'artiste, rédigé par M. MONY, Président de la Commission.

Il estime que si on veut inaugurer le monument en 1923, il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour accélérer les travaux et aussi pour solder la dépense. Sur ce dernier point le Conseil municipal a inscrit au budget additionnel tous les crédits nécessaires, à savoir chapitre III :

Article 15	9 000
71 Fondations	1 000
72 Entourage	2 000
73 Surveillance et réception	500

Auxquels se joindra la souscription publique dès que le Receveur municipal pourra l'encaisser soit 4 924,60 f (souscription publique encaissée)

Le Conseil décide de s'entendre au plus tôt avec l'artiste pour fixer les délais d'exécution du travail tel que celui-ci est établi dans les plans et marchés ci-dessus.

Devant l'ampleur du phénomène commémoratif, et pour parer au risque, un arsenal législatif destiné à canaliser le phénomène se met en place à partir de 1919-1920. En particulier, chaque localité se voit obligée de soumettre à sa préfecture un dossier résumant son projet : délibérations du conseil municipal décidant la construction, détail des crédits disponibles, devis de l'entrepreneur ou du statuaire, croquis du monument projeté. De plus, chaque département instaure une commission artistique statuant, au niveau préfectoral, sur le bien fondé esthétique des projets soumis, pour éventuellement, les refuser ou suggérer des améliorations. Ces commissions n'ont d'ailleurs qu'un effet tout relatif sur le choix des municipalités qui, en cas de difficultés, passent le plus souvent outre aux critiques...

19 août 1923 – « ... Le Conseil décide que les noms à graver sur le piédestal du monument commémoratif seront inscrits dans l'ordre du décès c'est-à-dire dans l'ordre suivant... (énumération des noms à graver) »

18 noms composent la liste.

25 novembre 1923 – « ... M. le Président expose que le monument commémoratif étant à peu près terminé, il y a lieu de s'occuper de l'installation de la grille qui doit l'entourer. Il soumet au Conseil différents modèles et il l'invite à faire choix de l'un d'eux afin de pouvoir traiter avec un entrepreneur.

Le Conseil, considérant que la grille qui doit entourer le monument doit présenter toutes garanties de solidité et en même temps avoir un certain cachet artistique, choisit le modèle, en fer carré et plein présenté par M. THOUARD serrurier à Montiéramey ; et, autorise le Maire à traiter de gré à gré avec l'entrepreneur sus nommé dans les limites des crédits inscrits au budget additionnel de 1923 sous l'article 72 (2 000)... »

29 juin 1924 - « ... M. le Président donne lecture des conditions proposées par M. DORMEUX marbrier à Sainte-Savine, rue Parmentier, 34, pour la fourniture en pierre de Montmoyen, de la bordure devant supporter la grille du monument et invite le Conseil à donner son avis.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à passer un marché avec le fournisseur aux prix et conditions proposées en invitant ce dernier à faire le travail dans le plus bref délai. »

Pierre de Montmoyen (Côte d'Or à proximité de Recey-sur-Ource)

L'exécutant emporte souvent un marché suite à ses attaches géographiques personnelles.

Cette délibération sera la dernière concernant le Monument Commémoratif.

En décembre 1927, sur demande de la Préfecture de l'Aube, la Commune déclare le coût définitif du monument (déclaration destinée à M. le Ministre des Affaires étrangères), dont reproduction ci-dessous :

A combien s'est élevé le montant de la dépense ?..... 18 917,45

Quelles sont les sommes qui ont servi au paiement de cette dernière ?...

a) sommes recueillies par voie de souscription volontaire..... 4 924,60

b) montant de la subvention de l'Etat, le cas échéant..... 1 050,00

c) ressources purement communales..... 12 942,85

LE STATUAIRE

Qui est Henri MARTINET, statuaire à Paris ?

Henri Emile Stéphane MARTINET est né le 15 février 1893 à Bercenay-le-Hayer, Aube, † 1965. Il fut l'élève de COUTAN Jules Félix (1^{er} prix au concours pour l'érection d'un monument commémoratif de la Constituante à Versailles...) Il exposa à Paris aux Salons des Artistes Décorateurs à partir de 1921, des Indépendants à partir de 1922, d'Automne à partir de 1923 et des Tuileries à partir de 1926. Il finit sa carrière en tant que professeur.

Outre celui de Montreuil, on lui doit les Monuments aux Morts suivants :

- Bercenay-le-Hayer : 1920 calcaire
- Bourdenay : 1922 bronze
- Ezanville, Val d'Oise, cimetière : 1921 calcaire
- Ferrières-en-Bray, Seine et Marne : 1921 calcaire
- Fontaine-Mâcon : 1920 calcaire
- Gélannes : 1921 calcaire
- Gumery : 1923 bronze
- Marcilly-le-Hayer : 1921 calcaire

- Marigny-le-Châtel : 1922 calcaire
- Neuilly-la-Forêt, Calvados : 1920 calcaire.

Comment a-t-il été choisi ?

Très certainement par relation familiale. Une demoiselle Stéphanie MARTINET avait épousé en 1879, Alfred BONNET, originaire de Montiéramey, village voisin de Montreuil-sur-Barse.

LE CHOIX D'UNE ŒUVRE UNIQUE

Confié au statuaire Henri MARTINET (qui signe Henry). *Le Grenadier montant au Combat* de Montreuil-sur-Barse est une création originale, une statue unique. (Alain CHOUBARD, Historien de l'art, titulaire d'un doctorat, spécialiste des monuments aux morts érigés en commémoration de la Grande Guerre.)

Œuvre ma-gni-fique. Statue bronze 1,60 m. Quel réalisme dans la représentation !

Le combattant est un homme jeune. Attitude impassible. Regard sévère. Visage sur lequel se décèle les longues heures passées sous le feu et la mitraille. Grenade en main, une jambe relevée, en appui sur un rocher, il scrute l'horizon, tout à la mission confiée. A ses pieds, trois grenades quadrillées, une grenade à manche. Le sculpteur a tant respecté les détails qu'il nous permet de reconnaître la silhouette symbolique du poilu de la grande guerre :

Casque, la face avant ornée de la grenade enflammée,

Dans le dos : un fusil modèle Lebel, une musette, un bidon,

Vêtement : Capote à boutonnage, col à revers ; pans relevés et boutonnés à l'arrière,

Pantalon-culotte – Bandes molletières – Brodequins –

Finesse du détail : les bretelles de suspension ; le ceinturon et l'étui de l'arme de poing.

Le socle de la statue, une inscription gravée :
GRENADIER.



Quel respect des éléments ! la forme du fusil, la taille des musettes, les bandes molletières..... Une œuvre généreuse pour glorifier les morts de la guerre.

Campé sur son piédestal en forme d'obélisque tronqué, notre Combattant à fière allure. Choisi pour représenter ses camarades il est voué à continuer pour l'éternité le combat exemplaire pour lequel ils ont donné leur vie. Il est beau, éternellement vivant dans le bronze.

Les doigts habiles de l'artiste ont conçu le modèle plâtre, la fonderie fit le reste. Confié aux « petites mains », artistes méconnus, étape par étape, du moulage à la coulée, l'œuvre prit forme et devint un véritable chef-d'œuvre.

Ami du statuaire POURQUET (spécialiste du Poilu bronze) qui travaille au Val d'Osne, Henry MARTINET confia la réalisation de cet ouvrage aux Fonderies du Val d'Osne, spécialisée dans la Fonte d'Art. Il n'y a qu'à consulter la liste des récompenses obtenues lors d'exposition, pour juger de la réputation mondiale de leurs productions.

Si notre Grenadier a si fière allure ; si, ni le temps, ni les saisons n'ont laissé de marque, indéniablement, nous le devons au savoir-faire de ces hommes, définitivement oubliés des livres d'histoire, artistes de la Fonderie d'Art.

LE MONUMENT

Monument collectif pour un groupe venu de la même commune, dispersé sur les champs de bataille et rassemblé par la mort, la commune y honore ses enfants. Deux côtés du piédestal, comme des tableaux d'honneur, proclament les noms de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. De face, l'inscription décline celle que l'Etat fait mentionner sur les actes de décès des tués : « Morts pour la France », avec une formulation personnalisée :

MONTREUIL A SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918.

Sur le monument, le symbolisme a trouvé sa place : au-dessus de l'inscription centrale, déposée sur une palme, l'urne funéraire, qui représente les cendres des disparus Morts pour la France.

Au dessous : Sur une couronne d'olivier, 2 épées-baïonnettes (La Rosalie), aussi appelée la Piquante ou l'Amie du Poilu), croisées, à demi cachées en partie haute, par le casque du poilu, en partie basse par la croix de guerre.

Le serrurier et le marbrier ont terminé leurs prestations. On a délimité le lieu où l'on commémore les absents. On en a fait un enclos à caractère sacré.

Ses grilles basses s'enjambent facilement, pourtant une porte donne accès aux abords directs du monument. La porte ne sera ouverte que lors des commémorations du 11 novembre, par le Maire ou le président des anciens combattants, lors du dépôt de gerbes. Avec des fleurs et des rubans tricolores, on pourra marcher sur la petite parcelle de sol qui appartient en propre aux morts de la guerre, qui est leur territoire symbolique. A l'arrière du monument des cyprès ou autres conifères rappellent les coutumes funéraires antiques.

Désormais, sur le monument, on y lit de nom de son fils, de son mari, de son frère ou de son père.

Cette omniprésence de monuments sur le territoire national traduit dans la pierre le traumatisme sans précédent qu'infligera la Première Guerre mondiale aux populations. La commune qui n'avait pas élevé de monument après la guerre de 1870, y inscrit le nom de ceux tombés durant cette guerre :

Une fois les travaux achevés, le monument nécessite encore , avant de remplir sa fonction commémorative chaque 11 novembre et, parfois chaque 14 juillet, une sorte d'adoubement officiel : l'inauguration.

L'INAUGURATION

Nous n'avions trouvé trace de l'inauguration dans les documents de la Mairie. Ce qui est certain : il y aurait un service religieux, des invitations seraient envoyées au clergé, aux sénateurs, députés, conseillers généraux, d'arrondissement, du département ; c'est ce qui s'était fait dans d'autres communes. Mais la presse locale est venue à notre secours, dissipant nos inquiétudes.

Le 9 octobre 1924, MONTREUIL ! « La ligue des Combattants, les anciens membres de la Fraternelle et les sapeurs pompiers annoncent une réunion ayant pour objet : Inauguration du monument commémoratif. »

15 octobre 1924, MONTREUIL : « Le culte du souvenir : l'inauguration du monument aura lieu le dimanche 19 octobre, à 14 heures précises, sous la présidence de M. Mony, sénateur, conseiller général, MM. Lesaché et De Launay, députés. Réunion des Sociétés à l'entrée du village, du côté de Lusigny, à 13 h 30. Pendant la cérémonie, la circulation sera interrompue... »

Le 15 octobre 1924, LUSIGNY : « Ligue des Combattants : Tous les membres sont priés d'assister à l'inauguration du monument commémoratif de Montreuil... »

Le 18 octobre 1924, MONTREUIL : « Le culte du souvenir : L'inauguration du monument commémoratif aura lieu dimanche, à 14 heures. »

Tels sont les articles de presse de LA TRIBUNE DE L'AUBE. On constate que l'annonce se fait le 15 octobre pour une commémoration le 19. On la pressent des plus solennelle.

DIMANCHE 19 Octobre 1924

« Dimanche, par un temps brumeux, la commune était en grande animation. C'est qu'on allait inaugurer le monument commémoratif élevé à la mémoire des héros tombés à la fleur de l'âge dans l'abominable guerre mondiale 1914-1918.

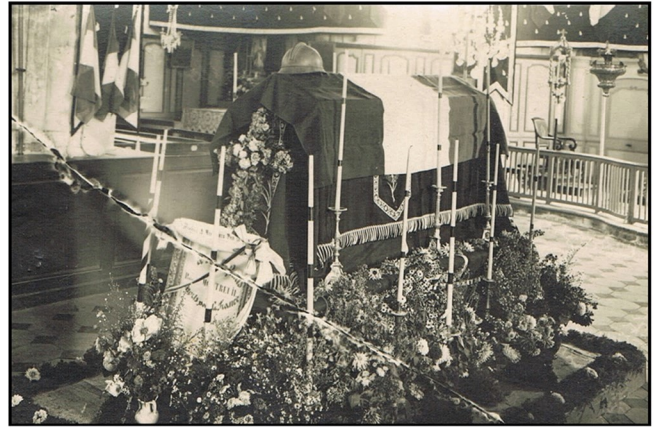
Élevé au milieu du pays, en face de la Mairie, ce monument répond admirablement à sa destination. Plusieurs arbres ornés de drapeaux et de guirlandes tricolores l'entouraient, lui faisant un cadre pittoresque du meilleur goût. Il était dû à la plupart des habitants du pays, de la compagnie des sapeurs pompiers, tandis que de pieuses mains de veuves, de mères et de jeunes filles avaient décoré le piédestal, la base et la grille de gerbes de fleurs, de guirlandes et de verdure.

A 10 h 30, dans la vieille église de Montreuil-sur-Barse, aussi bien décorée, M. l'abbé Legaudet, curé de Montiéramey, assisté de M. le curé de Fresnoy, célébrait le service solennel, au cours duquel M. l'abbé Legaudet dans un discours émouvant, rendit un vibrant hommage à l'héroïsme de nos glorieux morts. L'église était bondée.

A 14 heures commençait la cérémonie que M. de Launay, député, présidait. Le cortège, formé presque à l'entrée du pays, était composé comme suit : les sapeurs-pompiers, les enfants des écoles, les jeunes filles, les jeunes gens, la fanfare de trompettes, les porteurs de palmes, les familles, les officiels, la fanfare de musique qui ouvrit le cortège au son de la Marche funèbre de Chopin, les vétérans de 1870, la ligue des Combattants, les démobilisés de

Montiéramey et de Mesnil Saint Père.

Devant le monument, des discours furent prononcés : par M. le Maire de Montreuil-sur-Barse, par le Com-



Collection André GOUBAULT

mandant Sisteron, président d'honneur de la Ligue des Combattants de Montreuil, par M. Berthault, au nom des Sapeurs-Pompiers, par M. Flaville, au nom des jeunes gens, par M. Renault, au nom de la Fraternelle, par M. J. Jacquard, au nom de la Ligue des Combattants de Montreuil, par M. Béguinot, au nom de la Ligue des Combattants, section de Lusigny, par M. Brunet, au nom de l'Amicale des Démobilisés de Mesnil-Saint-Pères, par M. Henriot, de l'Espérance de Lusigny, par M. Guillon, vice-président de la Ligue des Combattants, par M. Guillard, conseiller d'arrondissement du canton de Lusigny, par M. de Launay, député, président de la cérémonie.

M. le Commandant Sisteron fit ensuite l'appel des noms de nos glorieux morts figurant sur le monument.

Après la cérémonie, le cortège se rendit au cimetière sur la tombe des héros ramenés au pays natal. M. Maurice Théveny prononça un discours émouvant qui fit couler bien des larmes à la nombreuse assistance. »

Sur le monument aux morts la commune honore ses enfants, dans l'église, c'est le tour de la paroisse ; une plaque gravée rappelle ces jeunes gens « MORTS POUR LA FRANCE. »

Le poilu est au centre de la commémoration, comme il le fut au centre des combats de la guerre. On remarquera, derrière le monument, une grande banderole sur laquelle est dessinée une palme de lauriers et portant ces mots : « Ici, passant, arrête-toi et salue » qui disent toute la dette de reconnaissance due à ces glorieux morts. L'inauguration se veut à l'échelle des souffrances vécues ; des personnalités assurent le lustre de la manifestation. Les orateurs glorifient les morts, remercient les survivants, ceux qui porteront jusqu'à leur mort les traces de la lutte, malades, blessés, mutilés, assurent de leur soutien les familles endeuillées.

Dans le défilé de la fanfare, un garçonnet joue du tambour, devenu orphelin par cette horrible guerre, il perdra la vie à la Seconde Guerre. Son nom figure au monument des fusillés, Adrien Bonnet.

A cette occasion sont déposées : une palme des Sapeurs-Pompiers, une palme branche de chêne « Souvenir des Jeunes Filles », une palme sans mention, une palme avec emblème du casque des Anciens Combattants, une branche de chêne sans mention, une palme sans mention, une palme branche de lauriers écusson « Souvenir de l'Amicale des Démobilisés de Montiéramey, une palme lauriers et oliviers du Conseil Municipal, une palme avec couronne chênes, lauriers écusson

« Souvenir de la Fraternelle ».

La symbolique

Casque du poilu est le symbole de l'invincibilité et de l'invulnérabilité. La couronne de feuilles ou la branche de chêne est le symbole des vertus civiques. La couronne de laurier (symbole ancien de la victoire et, ou de la force) ; palmes (symbole chrétien : Jésus accueilli à Jérusalem et les palmes de l'immortalité des Rameaux.) Le rameau d'olivier est le symbole de paix et de gloire. Dans l'antiquité, il était l'emblème de la Fécondité.

LES ENFANTS DE MONTREUIL

Ils se prénomment : Ulysse, Valentin, Elisée, Edmond, Camille, Henri, Jules, Aimé, René, Georges, Léopold, Emile, Louis, Lucien, Raoul, Marcel, Eugène. Ils avaient entre 20 et 35 ans étaient cultivateurs, charpentiers... Ils étaient jeunes... ils étaient beaux... la vie leur souriait. Ils espéraient revoir mûrir les blés. On leur vola leur jeunesse, leur Vie. NE LES OUBLIONS JAMAIS.

f

DIVERSES PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Souscription de la Commune : 1889 pour le monu-



Collection André GOUBAULT

ment à élever aux Enfants de l'Aube ; en 1914, pour le monument commémoratif de La Rothière.

Le 9 mai 1921, le Conseil accepte de participer pécuniairement à l'érection du monument commémoratif de Mailly-le-Camp destiné à commémorer l'arrêt de l'invasion allemande en septembre 1914. C'est en effet, le 9 septembre 1914 que les Allemands, parvenus à Mailly-le-Camp, en repartaient définitivement sous la violente pression de nos armées victorieuses. Cet événement a voulu que notre département fût préservé de la souillure des barbares, des destructions, des pillages et de toutes les horreurs dont n'ont cessé de souffrir, pendant quatre ans, nos compatriotes des régions voisines.

Le 10 mai 1927, le Conseil accepte de répondre favorablement aux anciens combattants et victimes de la guerre du département de l'Aube qui ont provoqué une souscription au bénéfice de l'Ossuaire de Douaumont, souscription nationale, autorisée par le Gouvernement.

Dans certaines travées rappelant les champs de bataille, on peut se recueillir devant la plaque commémorative de braves, natifs de Montreuil-sur-Barse.



Collection André GOUBAULT

La deuxième guerre mondiale puis les guerres de la décolonisation ont apporté leurs morts ; on a rajouté les noms sur le monument : 1940 MÉRAT Georges – 1941 GALLAND Marcel – 1952 (INDOCHINE) GAUCHER Pierre. Ne les oublions pas.

Voici quelques années, par souci d'entretien, et peut-être pour mettre, plus encore, en valeur le monument, la commune a fait procéder au retrait des grilles d'encadrement. Non, l'idée du sol sacré ne s'est pas perdue, les habitants sont simplement plus prêts de leurs Grands Combattants.

Les Enfants de Montreuil-sur-Barse morts pour la France

REBOURS Ulysse Armand :

Né le 7 mars 1893 à Montreuil.

Fils de Ernest Henri REBOURS et de Rosalie Emilienne Clotilde REBOURS.

Célibataire.

Cultivateur, **Soldat au 156^e Régiment d'Infanterie, Disparu** au Combat de Morhange, Lorraine le 20 août 1914.

Plaques recueillies par les autorités allemandes antérieurement au 23 juin 1915.

Mort pour la France. Agé de 21 ans.

VARLET Valentin Ambroise Nicolas :

Né le 16 février 1882 à Chappes, Aube.

Fils de Désiré Nicolas Ambroise VARLET et de Louise Eugénie Joséphine Armançe CHAMOIN.

Marié, père de 2 enfants, Georges et Pierre.

Cultivateur, **Soldat au 279^e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi et **porté disparu** le 25 août 1914 à la suite du Combat d'Hoéville, son corps est retrouvé le 29 août 1914 dans la région de Courbesseaux, Meurthe et Moselle.

Mort pour la France. Agé de 32 ans.

Son corps repose au cimetière de Chappes, Aube.

MALATRAS Elisée Alexandre :

Né le 12 décembre 1889 à Montreuil.

Fils de Napoléon MALATRAS et de Hermine Delphine PERRIN.

Célibataire.

Cultivateur, **Soldat au 156^e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi et **porté disparu** le 5 septembre 1914 à Crévic, cote 316, Meurthe et Moselle.

Mort pour la France. Agé de 24 ans.

BONNET Amédée Edmond :

Né le 20 novembre 1887 à Montreuil.

Fils de Adrien BONNET et de Maria Mélanie RICHARD.

Marié et père d'une fille

Cultivateur. **Soldat au 356^e Régiment d'Infanterie**, tué et **porté disparu** le 23 septembre 1914 à la suite du Combat de Lirouville, Meurthe et Moselle, est retrouvé le 30 septembre 1914, sur le Champ de Bataille.

Mort pour la France. Agé de 26 ans.

FÈVRE Camille Aristide :

Né le 5 janvier 1881 à Montreuil.

Fils de Gustave FÈVRE et de Marie Hortense Angèle JUVENELLE.

Célibataire.

Cultivateur. **Soldat au 269^e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi le 2 octobre 1914 à Izel-lès-Equerchin, Pas de Calais.

Mort pour la France. Agé de 33 ans.

Son corps repose au cimetière de Savières, Aube.

DESSERT Paul Henri :

Né le 22 décembre 1886 à Montreuil

Fils de Elphège et de Amicie Adélaïde REBOURS ;

Marié, père d'une fille Lucette Rose.

Cultivateur, **Caporal au 356^e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi le 5 avril 1915 à 11 heures du matin au Bois-le-Prêtre.

Mort pour la France. Agé de 28 ans.

Son corps repose au cimetière de Montreuil-sur-Barse,

GOUBAULT Jules Maurice :

Né le 4 octobre 1887 à Montreuil.

Fils de Charles Jules GOUBAULT et de Maria Léonie JUVENELLE.

Célibataire.

Cultivateur, **Caporal au 79^e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi le 9 mai 1915 à Neuville-St-Vast, Pas-de-Calais.

Cité à l'ordre du régiment le 24 mai 1915 « s'est particulièrement distingué au cours d'une série de combats qui ont permis au régiment de conquérir sur l'ennemi une position formidable sur plus de deux kilomètres de profondeur et de conserver celle-ci au prix d'efforts ininterrompus de jour et de nuit du 9 mai 1915 au 27 mai 1915.

Mort pour la France. Agé de 27 ans.

Son corps repose au cimetière de Montreuil.

ROUVRE Aimé

Né le 14 octobre 1880 à Montreuil.

Fils de Jean Baptiste ROUVRE et de Julie JACQUOT.

Marié, père de 2 enfants, Pierre et Maurice.

Cultivateur, **Soldat au 79^e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi le 9 mai 1915 à Neuville- St-Vast Pas de Calais.

Mort pour la France. Agé de 34 ans.

Son corps repose au cimetière de Lusigny-sur-Barse, Aube

LEBON René Gabriel :

Né le 11 mars 1893 à Verrières.

Fils de Nicolas Félix LEBON et de Henriette Arthémise PAJOT ;

Célibataire.

Cultivateur, **Soldat au 160^e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi le 11 mai 1915 à La Targette, Pas-de-Calais.

Mort pour la France. Agé de 22 ans.

BONNET Georges Marie :

Né le 25 août 1886 à Montreuil.

Fils de Marie Gaspard BONNET et de Marie Albertine GRIMONT .

Marié.

Cultivateur, **Soldat au 36^e Régiment d'Infanterie**, tué à l'ennemi le 31 mai 1915 à 10 heures au Bois le Prêtre.

Mort pour la France. Agé de 28 ans.

BLONDEAU Georges Léon :

Né le 1^{er} novembre 1886 à Montreuil.

Fils de Zéphirin BLONDEAU et de Zénaïde Joséphine RENARD.

Marié.

Domestique de culture, **Soldat au 156^e Régiment d'Infanterie**, décédé des suites de blessures à l'hôpital auxiliaire Saint-Charles de Sainte-Menehould, Marne, le 8 septembre 1915.

Mort pour la France. Agé de 28 ans.

DAUPHIN Armand Léopold :

Né le 27 mars 1883 à Chauffour-les-Bailly.

Fils de Pierre Jean Hyppolite DAUPHIN et de Marie Thérèse CUISIN.

Célibataire.

Cultivateur, Garde républicain à pied, **Sous-lieutenant au 246^e Régiment d'infanterie**, tué à l'ennemi le 26 septembre 1915 près de Souchez Pas-de-Calais, cote 119.

Citation au JO de l'armée le 17 octobre 1915 « Remarquable officier tué en tête de sa section qu'il entraînait à l'attaque d'une tranchée ennemie. »

Croix de guerre avec Palmes.

Mort pour la France. Agé de 32 ans.

BONNET Emile Fernand :

Né le 27 novembre 1891 à Montreuil.

Fils de Marie Emile Auguste BONNET et de Alixe LEBON ;

Célibataire.

Charpentier. **Soldat Trompette au 60^e Régiment d'Artillerie**, décédé le 12 octobre 1915 à l'hôpital auxiliaire n° 9 de la Croix Rouge de Bar-sur-Aube, des suites de maladie contractée au front.

Cité à l'ordre n° 10 de la Brigade « A toujours montré depuis le début de la campagne le plus grand courage et le plus grand sang froid dans la réparation des lignes téléphoniques. A assuré fréquemment le service sous les bombardements les plus violents en particulier dans les dernières attaques. »

Mort pour la France. Agé de 23 ans.



PAYEN Louis Ambroise :

Né le 7 décembre 1878 à Montreuil.

Fils de François Nicolas et de Marguerite Polixène BARROY.

Marié.

Manceuvrier, **Soldat au 42^e Régiment Territorial d'Infanterie**, tué à l'ennemi le 1^{er} décembre 1915 à 18 heures par un obus dans les tranchées de la cote 239, Secteur de Richeprey, Meuse.

Mort pour la France. Agé de 36 ans.

Inhumé dans le cimetière de Rambucourt, Meuse.

Repose maintenant au cimetière de Dommartin-les-Toul, Meurthe et Moselle.

BOURACHOT Lucien Henri :

Né le 17 mai 1891 à Montreuil.

Fils de Etienne BOURACHOT et de Sidoine LALOY.

Célibataire.

Berger, **Sergent au 146^e Régiment d'Infanterie, porté disparu** le 2 mars 1916 à Fleury, Meuse.

Mort pour la France. Agé de 24 ans.

BOURACHOT Camille Justin :

Né le 23 juillet 1893 à Montreuil ;

Fils de Etienne BOURACHOT et de Sidoine LALOY ;

Célibataire.

Cultivateur, **Soldat au 409^e Régiment d'Infanterie, porté disparu** le 8 mars 1916 à Vaux devant Damloup, Meuse.

(Frère du précédent.)

Mort pour la France. Agé de 22 ans.

GAUTHIER Jules Arthur :

Né le 12 avril 1895 à Rumilly-les-Vaudes.

Fils de Henri Maximilien Gustave GAUTHIER et de Angèle LAVENTURE ;

Célibataire.

Cultivateur, **Soldat au 167^e Régiment d'Infanterie, porté**

disparu le 11 juillet 1916, et retrouvé le 15 mai 1917 à Fleury Douaumont, Meuse.

Mort pour la France. Agé de 21 ans.

THEVENY Raoul Henri :

Né le 3 juin 1894 à Montreuil.

Fils de Alcide THEVENY et de Augustine DUSSACQ ;

Célibataire.

Charpentier, **Caporal Fourrier au 8^e Régiment de Marche de Tirailleurs**, tué à l'ennemi le 26 octobre 1916 à Houdremont-Douaumont, Meuse.

Mort pour la France. Agé de 22 ans.

CAILLET Eugène Hilaire :

Né le 13 août 1885 à Montreuil.

Fils de Mathieu CAILLET et de Mathilde Françoise Valérie LEBON.

Célibataire.

Soldat au 3^e Bataillon de Marche d'Infanterie légère d'Afrique, tué et **porté disparu** le 27 mai 1918 à Courcy, Marne.

Mort pour la France. Agé de 32 ans.

PAULUS Etienne Marcel :

Né le 26 décembre 1887 à Mesnil-Saint-Père.

Fils de Jean Baptiste PAULUS et de Léonie BRUNET ;

Marié, père de 2 enfants, Marthe et Marcel.

Cultivateur, Aubergiste, Débitant, **Sergent au 41^e Bataillon de Chasseurs à pied**, décédé le

18 juillet 1918, suite de blessures, à l'ambulance 6/7 à Gué de Tresmes, Commune de Congis, Seine et Marne.

Citation à l'ordre du Bataillon « Caporal très brave et très courageux, s'est distingué dans plusieurs opérations délicates ; faisait partie du peloton. Cité à l'ordre de l'Armée lors du Combat d'Allencourbe » (28 février au 4 mars 1915) % n° 101 du 41^e Bat. Du 1-2-16-% n° 474 du 14 novembre 1916 « A l'attaque du 18 octobre 1916 avec un élan remarquable a entraîné un groupe à l'assaut d'une tranchée et y a pris pied sous un feu violent de mitrailleuses, s'y est maintenu malgré les difficultés rencontrées et les pertes subies. »

Mort pour la France. Agé de 30 ans.

Son corps repose au cimetière de Montreuil.

Jugements déclaratifs de décès

REBOURS Ulysse, Tribunal de Troyes 21 septembre 1920

VARLET Valentin Tribunal de Troyes 25 avril 1917

MALATRAS Elisée Tribunal de Troyes 15 juin 1920

BONNET Amédée Tribunal de Bar-sur-Aube 21 septembre 1917

ROUVRE Aimé Tribunal de Troyes 8 janvier 1920

BOURACHOT Lucien Tribunal de Troyes 20 avril 1921

BOURACHOT Camille Tribunal de Troyes 26 juillet 1922

GAUTHIER Jules Tribunal de Troyes 10 septembre 1918

CAILLET Eugène Tribunal de Troyes 1^{er} mars 1922

DOSSIER



DEMAIN LES BLEUETS REFLEURIRONT

HOMMAGE AUX POILUS DE LA GRANDE GUERRE

Avant propos par Michèle TRUTAT A. 2511

11 novembre. Chaque année, à pareille époque, la pensée de chacun se reporte dans une émotion grave vers ces journées du début d'août 1914 où furent tirés les premiers coups de canon de la Grande Guerre. Tant d'événements se sont d'ailleurs produits depuis, que la Grande Guerre paraîtrait reléguée dans un lointain passé si son souvenir ne s'imposait à ceux-là même qui ne l'ont pas connue. C'est que, par son ampleur comme par son caractère elle a été sans rapport avec toutes les guerres qui la précédèrent et celle qui l'a suivie.

Tout juste le 2 août 1914, la grande récolte blonde venait d'être faite. Notre paysan avait engrangé, avec le geste traditionnel, le geste de paix, cette laborieuse richesse de son sol. Brusquement, il dut partir sur un ordre de guerre.

Au milieu des circonstances tragiques qui les dépassaient, pris dans un engrenage dont aucun n'était individuellement responsable, ces hommes prirent les armes que pour une seule raison : plutôt mourir en hommes libres que de vivre en esclaves.

Sur 67 millions de combattants entre 1914 et 1918, plus de 8,5 millions de jeunes hommes ne revirent jamais le clocher de leur village natal, laissant veuves voilées, mères brisées, fiancées hagardes et jeunes mariées vieillies, enfants de quatre à dix ans, enfants d'avant-guerre ou des permissions. Orphelins qui n'ont connu leur père qu'en uniforme.

En France, plus de quatre millions d'hommes ne survécurent qu'après avoir subi de graves blessures, gazés, quand ils n'étaient pas gravement mutilés. Les autres s'en sortirent en apparence indemnes : il leur restait le souvenir de l'horreur vécue pendant plus de 50 mois.

Après le cataclysme, les terres détruites recommencèrent à vivre et, plus que jamais se parèrent de fleurs et d'épis. Les bleuets refleurissaient.

Avec la disparition du dernier poilu, une page de l'histoire s'est tournée. Il nous appartient, désormais, de maintenir la mémoire de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour nos libertés. Un peuple qui oublie son passé n'a pas d'avenir. (proverbe chinois)

Avec une pensée émue pour Marcel FOIN – Edouard TRUTAT, nos grands-pères.

Le 1^{er} janvier 1914, présentant ses vœux au président de la République, Raymond Poincaré, le jovial sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre et doyen du corps diplomatique déclare :

L'année qui vient de s'écouler a vu se rétablir la paix, et tout nous permet d'espérer qu'elle ne sera plus troublée dans l'année qui commence.

LE PRELUDE :

On peut croire en effet qu'à la tempête a succédé une bonace : les combattants balkaniques pansent leurs plaies ; c'est dans le silence que les grandes puissances perfectionnent leurs dispositifs militaires et navals ; rien ne transpire des conversations que Moltke, chef du grand état-major allemand, a avec son collègue autrichien Conrad von Hötendorf ; on soupçonne à peine l'action souterraine que les sociétés secrètes serbes poursuivent auprès des Slaves peuplant le sud des Etats habsbourgeois ; seule la vive campagne que plusieurs journaux d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie mènent contre la Russie peut donner à penser que le feu couve toujours sous la cendre.

Dans la capitale, les Parisiens s'entretiennent surtout du ruban de la Légion d'honneur enfin accroché sur la poitrine vieillie de la grande actrice Sarah Bernhardt. On parle aussi de la fermeture du *Café Anglais* et de la prochaine canonisation de Jeanne d'Arc. La foule se précipite vers les salles obscures pour assister à la projection des aventures de *Fantomas*. Au théâtre du Vieux-Colombier *la Nuit des rois* de Shakespeare, au théâtre de l'œuvre *l'Otage* de Claudel, à l'Opéra *le Chevalier à la rose* de Richard Strauss connaissent de belles soirées ; Anatole France publie sa *Révolte des anges* où l'on retrouve tout le scepticisme manichéen de l'auteur et André Gide donne ses *Caves du Vatican*, dont le héros, champion de « l'acte gratuit », engendrera une nombreuse postérité.

En février, Paul Déroulède, l'ancien président de la Ligue des patriotes, le porte-drapeau du nationalisme meurt sans avoir vu la Revanche, espoir de sa vie : cent mille personnes suivent son cortège funèbre.

Le monde parlementaire s'est replongé dans les querelles de politique intérieure. Au Palais-Bourbon on bataille autour de la défense de l'école laïque. Au Luxembourg,

Caillaux, ministre des Finances, s'efforce d'arracher aux sénateurs le vote de l'impôt général sur le revenu, et son insistance hautaine lui vaut de nouvelles inimitiés. Elles s'exaspèrent quand le ministre annonce son intention d'équilibrer le budget de 1914 – dont la discussion n'est pas commencée – à l'aide d'un impôt progressif sur le capital. Le journal *Le Figaro* en particulier, dont le directeur est l'aimable boulevardier Gaston Calmette, prend quotidiennement Caillaux à partie.

Cette campagne s'est d'abord référée aux pourparlers qu'en 1911 l'impétueux homme d'Etat a menés avec l'Allemagne par-dessus la tête du ministre des Affaires étrangères. Puis elle a révélé la protection dont il avait, quelques mois auparavant couvert devant la justice un financier véreux du nom de Rochette, commanditaire du journal radical *Le Rappel*. Enfin, le 13 mars, *Le Figaro*, reproduit une lettre écrite par Caillaux à sa seconde femme alors qu'elle n'était que sa maîtresse, lettre qui contient un passage politique fort embarrassant pour le signataire.

Le couple s'inquiète et pense que Gaston Calmette détient d'autres lettres intimes plus fâcheuses encore, notamment les 3 télégrammes (dits les « verts d'Agadir ») échangés entre l'ambassade d'Allemagne à Paris et la chancellerie à Berlin et reproduisant ses conversations secrètes de 1911 avec l'Allemagne. Caillaux s'exaspère, il estime ce chantage monté par les bellicistes pour écarter du gouvernement une personnalité « germanophile ». Henriette Caillaux s'affole et, le 16 mars, s'étant fait recevoir par le directeur du *Figaro*, elle l'abat à coups de revolver. Elle sera aussitôt arrêtée.

A la stupeur succède un déchaînement de passions. Caillaux doit quitter son portefeuille. Le ministère, que préside Gaston Doumergue, est remanié. Maurice Barrès fait paraître, sous le titre *Dans le cloaque*, une série d'articles vengeurs. Dans les réunions politiques, dans les rues, dans les salons, on prend violemment parti pour ou contre la meurtrière. L'effervescence se calme un peu en l'honneur du roi d'Angleterre Georges V qui, venu officiellement à Paris y est acclamé.

L'agitation reprend à l'occasion de la campagne précédant les élections dont les deux tours ont été fixés au 26 avril et 10 mai. La bataille, très âpre, se livre entre, d'un côté la « Fédération des gauches », organisée par Briand et Barthou pour grouper les partisans d'une politique de détente et d'union, de l'autre les socialistes et les radicaux restés fidèles au *credo* : « Pas d'ennemis à gauche. » Elle est menée sur le double terrain de la loi de trois ans et de l'impôt général sur le revenu, les hommes de gauche accusant leurs adversaires de grossir le péril extérieur pour détourner l'attention publique de la réforme fiscale.

Si spécieux soit-il, l'argument porte : la majorité des électeurs, encore que patriote, n'entend point que le patriotisme serve à couvrir un intérêt de classe ; la vieille crainte de la « réaction » se réveille. D'autre part, si les principaux journaux parisiens sont favorables à la politique dont le président Poincaré est le symbole, en revanche plusieurs des grands organes provinciaux, et notamment la puissante *Dépêche de Toulouse*, lui sont nettement contraires.

Bref, la « Fédération des gauches », dont la position était un peu en porte à faux, sort des urnes battues : les radicaux-socialistes gagnent 23 sièges et les socialistes 29. Fait significatif : en dépit des attaques furieuses dont il a été l'objet, en dépit du meurtre commis par sa femme, Caillaux a été réélu à Mamers.

Le ministère, incontestablement orienté à gauche, n'a pas été atteint par les élections. Mais son chef, le madré Doumergue, redoute les difficultés qu'en face d'une situation internationale toujours inquiétante ne vont pas manquer de lui créer les tendances de la nouvelle Chambre. A la fin de mai, sans avoir pris l'avis de personne, il apporte à l'Éli-

sée la démission du cabinet.

Elle plonge Poincaré dans la perplexité. Les élections ont été un succès pour les adversaires de la loi votée péniblement l'année précédente et qui a porté de deux à trois ans la durée du service militaire actif. Or, le Président est plus que jamais résolu à en assurer coûte que coûte le maintien.

Après quelques hésitations, Poincaré s'adresse à René Viviani.

Viviani est un socialiste indépendant de tendances avancées ? Paresseux, aisément surexcité et totalement dépourvu de tenue. Il possède en revanche une belle intelligence et un don oratoire presque prodigieux. Il accepte la mission offerte mais, devant les obstacles qu'il rencontre, il renonce au bout de deux jours à la mener à bien.

En désespoir de cause, et sur le conseil de Doumergue lui-même, Poincaré se tourne vers Alexandre Ribot. Grand parlementaire, grand libéral, Ribot siège au centre droit et comme tel paraît très indiqué pour prendre le pouvoir dans ces circonstances. Mais sa longue expérience politique, son immense culture, son lumineux talent de parole, la dignité de sa vie lui confèrent un prestige devant lequel on peut espérer que l'Assemblée s'inclinera. Son cabinet est formé le 9 juin.

La rencontre avec la Chambre a lieu le 12. Aussitôt des clameurs furieuses s'élèvent sur les bancs de la gauche. En dépit de ses soixante-douze ans, Ribot tient tête. Mais les passions électorales sont encore trop violentes pour que la majorité puisse entendre la voie de la raison : dès la première journée, le ministère est renversé.

Après avoir un instant balancé à se démettre, Poincaré se résigne et convoque de nouveau Viviani. Cette fois ce dernier aboutit et, le 14 juin, son équipe ministérielle est sur le pied : il assume, en même temps que la présidence du Conseil, la charge des Affaires étrangères. Malvy, Bienvenu-Martin et Gauthier reprennent respectivement les portefeuilles de l'Intérieur, de la Justice et de la Marine qu'ils détenaient dans le cabinet Doumergue ; Messigny va à la Guerre. Tous à l'exception de Viviani et de Thomson, sont des radicaux-socialistes.

Aucun n'est homme de premier plan. Il a été reconnu impossible de faire appel à Caillaux dont la femme, incarcérée à la prison de Saint-Lazare, va bientôt être traduite en cour d'assises. Quand à Jaurès, son appartenance au parti socialiste unifié lui interdit, en application des résolutions du congrès d'Amsterdam, de figurer dans un gouvernement bourgeois.

C'est ce terne ministère qui va bientôt avoir à affronter une crise européenne majeure.

LE DETONATEUR

A la fin de juin, tandis qu'à Paris la « saison » bat son plein l'archiduc François-Ferdinand, neveu de l'empereur François-Joseph et héritier du trône d'Autriche-Hongrie, se rend, accompagné de son épouse morganatique, duchesse de Hohenberg, en Bosnie pour y assister à de grandes manœuvres.

L'archiduc est un personnage cassant, hautain, mais non dépourvu d'idées politiques. Inquiet des forces centrifuges qui menacent de faire éclater la monarchie habsbourgeoise, persuadé des dangers du système « dualiste » qui, au sein de cette mosaïque de races, assure la prépondérance absolue aux Allemands d'Autriche et aux Hongrois, il voudrait le remplacer par un système fédéraliste dans lequel les éléments slaves seraient placés, à côté des deux autres, sur un pied d'égalité.

Cela lui vaut l'inimitié des Hongrois et surtout la farouche hostilité des Serbes indépendants : si, en effet, un état slave semi-autonome venait à être constitué au sud de

la monarchie, c'en serait probablement fait de l'espoir qu'à le royaume de Serbie d'attirer à lui les Croates, Slovènes et Bosniaques mécontents de la sujétion à laquelle ils sont soumis. Qui sait même si l'attraction ne s'exercerait pas en sens contraire ?

Une société secrète serbe, « la Main noire », qui a des relations avec les services de renseignements de l'état-major, a juré la mort de François-Ferdinand. Elle a trouvé deux hommes décidés, Tchabrinovitch et Princip, l'un comme l'autre sujets autrichiens, mais de race serbe et résidant à Belgrade ; elle leur a fourni des armes prises dans un



arsenal militaire et, avec la complicité de deux gardes-frontières, les a fait passer en Bosnie.

Le 28 juin, l'archiduc et sa femme visitent Sarajevo, la capitale bosnienne. Tchabrinovitch lance sur eux une grenade qui manque son but, mais quelques instants plus tard ils tombent, mortellement atteints, sous les coups de

Princip.

Emoi dans les chancelleries européennes. Fureur calculée à Vienne.

La presse consacre ses manchettes à relater l'évènement et ses conséquences... **LA TENSION MONTE...**

« La Tribune de l'Aube » - N° 9141—2 juillet 1914

« Vienne. Il n'y a point de détente dans la situation et la surexcitation contre la Serbie continue d'être à son comble dans les milieux militaires.

Cet état d'esprit se manifeste avec la dernière violence dans un article de la *Militaerische Rundschau*, l'organe de l'armée et du ministère de la Guerre, qui constitue un véritable appel aux armes.

La même exaspération de langage se retrouve dans la *Reichpost* qui qualifie l'attentat de « crime d'une nation. » Bien rares sont journaux, comme la *Mittagzeitung*, qui prêchent la modération et font ressortir l'injustice qu'il y a à rendre toute une nation solidaire du forfait de deux criminels.

Les nouvelles de Bosnie-Herzégovine sont d'ailleurs rien moins que rassurantes et continuent fâcheusement à entretenir la surexcitation générale. »

« La Tribune de l'Aube » n° 9142 – 5 juillet 1914

« Budapest. 2 juillet. Pour appuyer la demande d'enquête adressée à Belgrade, le gouvernement autrichien a résolu de préparer des mesures militaires contre la Serbie. Dans cette intention, des ordres ont été donnés pour concentrer des troupes le long de la frontière sud de la monarchie. »

« La Tribune de l'Aube » - n° 9146 – 7 juillet 1914

« A Sarajevo, tous les bâtiments publics, principalement les prisons, sont gardés militairement avec les plus grandes précautions, car on craint des attentats contre eux...

Les expulsions de Bosnie s'étendent de plus en plus ; il y a déjà des centaines de personnes d'expulsées. On a arrêté à Gorasda le pope Hozoncitko qui aurait glorifié l'attentat et à Fronso les étudiants Sztaritch et Csoubrilowitch comme coupables d'avoir connu la préparation de l'attentat...

Sept juges d'instruction interrogent les personnes arrêtées. »

« La Tribune de l'Aube » - n° 9147 – 8 juillet 1914

« Vienne, 7 juillet. La *Reichpost* publie une dépêche de Saint-Pétersbourg assurant que les 650 000 réservistes et territoriaux convoqués pour une période de manœuvres sont retenues jusqu'au 1^{er} octobre. La *Reichpost* dit que cette importante nouvelle montre que le fil sanglant allant de Sarajevo est prolongé jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Belgrade a prévenu à temps Saint-Pétersbourg du grand coup préparé à Sarajevo est prolongé et a pressé la Russie de prendre des mesures pour mettre la Serbie à couvert des suites de cette politique de meurtre. La Russie renouvelle en 1914 ses opérations protectrices de 1912. »

« La Tribune de l'Aube » - n° 9149 – 10 juillet 1914

« Berlin, 9 juillet. Le *Lokal Anzeiger* publie ce soir une note relative aux attentats de Sarajevo.

Le journal assure que l'Autriche ne fera aucune démarche tant que l'enquête n'aura pas trouvé que le crime a été préparé à Belgrade.

Si cette preuve est faite, si on arrive à établir que des personnalités privées ou des personnages officiels serbes ont été mêlés comme instigateurs dans cet attentat, il n'est pas douteux que la monarchie austro-hongroise n'intervienne avec la plus grande énergie à Belgrade.

L'Allemagne, qui a perdu dans cet attentat un ami et un allié, soutiendra toutes les démarches de Vienne, moralement et officiellement.

« Nous ne laisserons point échapper cette occasion de prouver notre fidélité à l'alliance. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que l'attitude de la monarchie austro-hongroise n'aura pas seulement notre assentiment, mais aussi celui d'autres Etats, car l'Europe tout entière, aussi bien les Etats républicains que les monarchies, les Germains, les Slaves ou les Latins ont intérêt à savoir s'il est possible que, dans une monarchie, on prépare impunément non seulement des attentats contre les souverains du pays lui-même mais aussi contre ceux des autres nations. »

Cette note est évidemment destinée à donner un démenti formel à certaines informations qui assuraient que l'Allemagne n'approuvait pas complètement les mesures que l'Autriche-Hongrie se prépare à prendre contre la Serbie. »

Les choses en sont là quand, le 16 juillet, Poincaré, accompagné de Viviani et de Margerie, directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay, s'embarque sur le cuirassé *France* à destination de la Russie. Aussi bien les télégrammes reçus de notre ambassade à Vienne sont-ils plutôt rassurants : on ignore que, dès le 7 juillet, le Conseil des ministres austro-hongrois a décidé l'envoi à Belgrade d'un ultimatum contenant – mentionne le procès-verbal confidentiel – « des exigences tellement étendues qu'elles fassent prévoir un refus et permettent de frayer une voie à une solution radicale. » Ce voyage suscite des interrogations en Allemagne.

« La Tribune de l'Aube » - n° 9156 – 18 juillet 1914

« Berlin, 17 juillet. La Gazette de la Croix, conservatrice, commente en ces termes le voyage de M. Poincaré en Russie.

« M. Poincaré, qui voit de jour en jour son autorité diminuer dans le pays, fera son possible pour arriver au moins à quelque chose dans le domaine de la politique extérieure.

« Nous ne savons pas ce que signifie au juste ce voyage. Peut-être veut-on montrer aux Anglais qu'ils peuvent compter sur la solidarité de l'alliance.

« La question slave sera à l'ordre du jour.

« En France on a beaucoup de sympathie pour les Serbes. On considère d'ailleurs comme frères spirituels tous les peuples qui peuvent faire du tort au germanisme, et l'on ne serait point fâché de voir surgir un conflit entre la Serbie

et l'Autriche. Un peu d'élan et d'idéalisme ferait vite oublier la douche froide administrée à la France, il y a quelques jours, par le sénateur Humbert.

Sans doute, on ne désire point la guerre en France. Mais si la triple alliance, à cause des affaires balkaniques, était entraînée dans une guerre, la France ne laisserait point s'échapper l'occasion.

« Il faut donc y penser pendant le voyage du président Poincaré. »

Le 15 juillet 1914, au Sénat, M. Humbert, rapporteur de la Commission de l'Armée, se livre à un violent réquisitoire contre l'administration de la Guerre. Terminant son exposé, il déclare que pour remédier à la situation lamentable de nos armées, il ne suffira pas de voter des millions. Ce qu'il faudrait, c'est changer la mentalité des services dirigeants de l'armée.

Le 19 juillet, alors que la France est en vue des côtes russes, un nouveau Conseil tenu à Vienne arrête définitivement les termes de cet ultimatum.

Le même jour, la presse titre : les préparatifs du complot de Sarajevo.

« La Tribune de l'Aube » - n° 9157 – 19 juillet 1914

« Londres, 18 juillet. On télégraphie de Vienne au *Daily Mail* qu'un grand nombre de personnes ont pris part au complot dont a été victime l'archiduc héritier, et cependant le secret avait été merveilleusement gardé par tous les conspirateurs.

Quinze individus sont directement inculpés de participation à l'assassinat. De nombreuses réunions secrètes ont eu lieu en Bosnie, sans éveiller l'attention de la police. Les bombes d'abord cachées à Tuzla ont été ensuite transportées en divers endroits. De temps en temps, d'ailleurs, on changeait les cachettes et on rapprochait les bombes de la capitale.

Le jour de l'attentat elles étaient en dépôt dans la boutique du boulanger.

L'enquête aurait établi qu'une haine féroce régnait en Bosnie-Herzégovine contre la tyrannie austro-hongroise et que toutes les écoles s'occupaient d'associations secrètes d'écoliers qui forment des adversaires de la domination autrichienne. »

Le 20, Poincaré, débarqué à Kronstadt, arrive à la résidence d'été de Perterhof où l'attendent Nicolas II : Haakon VII, roi de Norvège ; Christian X, roi de Danemark ; Gustave V, roi de Suède.

Le 22, revue militaire au camp de Krasnoïe-Selo. Le 23, dernier dîner, ultimes toasts. Il y est proclamé que la France et la Russie ont « le même idéal de paix dans la force, l'honneur et la dignité. » Puis le cuirassé *France* et les navires d'escorte appareillent vers Stockholm, où le Président Poincaré sera l'hôte de Haakon VII, roi de Norvège ; Christian X, roi de Danemark ; Gustave V, roi de Suède. Le tsar a été frappé de la « fermeté » témoignée par son invité.

Au cours de la même soirée, conformément au plan arrêté, le ministre d'Autriche-Hongrie a remis à Belgrade l'ultimatum incendiaire. Il est d'une dureté effrayante : le gouvernement serbe est requis de désavouer publiquement toute propagande contre l'Autriche-Hongrie, d'éliminer tout officier et tout fonctionnaire qui lui seront désignés par Vienne, d'arrêter les sujets serbes qui pourront sembler compromis dans l'affaire de Sarajevo, enfin et surtout d'accepter la participation d'agents austro-hongrois à l'enquête qui devra être ouverte, en territoire serbe, au sujet de cette affaire. Réponse affirmative sur tous les points devra être donnée dans les quarante-huit heures ; sinon la guerre sera déclarée.

Ce n'est que le 24 à l'aube, alors qu'ils sont déjà

loin en haute mer, que Poincaré et Viviani apprennent, par radiogramme, la remise de l'ultimatum ; la presse du matin en informe en même temps le peuple français.

Déjà le gouvernement serbe a accepté en majeure partie les exigences de Vienne ; mais sur le Conseil du ministre de Russie à Belgrade, il a repoussé la clause prévoyant la participation d'agents austro-hongrois à l'enquête. Le cabinet de Vienne a aussitôt rompu les relations diplomatiques et mobilisé huit corps d'armée.

Toute la presse s'empare de l'évènement, le journal local de La TRIBUNE DE L'AUBE ne fait pas exception, la manchette du n° 9163 du 26 juillet 1914 interroge :

Allons-nous à la Guerre ?

Les relations diplomatiques entre l'Autriche et la Serbie sont rompues

Le 27, la Russie tente d'engager avec l'Autriche-Hongrie des conversations directes en prenant pour base la réponse serbe. Refus de Vienne qui, le 28 déclare formellement la guerre à la Serbie.

L'opinion française, tout à fait réveillée, attend anxieusement les nouvelles.

Tout comme la presse parisienne, l'édition du 27 juillet, n° 9164, du quotidien local tente de rassurer :

« L'Autriche contre la Serbie. La Triple-Entente affirme sa solidarité. La Triple-Entente travaille à la paix et prend les précautions que la situation rend indispensable. Le rôle de la diplomatie n'est pas terminé. Il y a lieu d'espérer encore. »

En fait, on ne sait rien de très précis, mais on flairé que la guerre, cette guerre dont il était question depuis si longtemps mais à laquelle on avait fini par ne plus vraiment croire, rôde maintenant derrière la porte.

Les passants s'arrêtent devant les grilles du Quai d'Orsay. Quelques jeunes gens défilent sur les Boulevard en criant « Vive l'armée ! Vive l'Alsace Lorraine ! » tandis que des ouvriers répliquent : Vive la paix ! » Dans *l'Humanité*, Jaurès multiplie les appels au sang-froid. L'acquittement de Madame Caillaux qui, deux jours auparavant eût soulevé des tempêtes, passe presque inaperçu.

La diplomatie travaille avec ardeur pour la paix. L'Angleterre et l'Italie proposent une médiation. La situation est toujours grave, mais paraît s'améliorer. M. Poincaré interrompt son voyage et rentre en France.

Le 29, au début de l'après-midi, Poincaré et ses collaborateurs, débarqués le matin à Dunkerque, arrivent enfin à Paris. Une foule où toutes les conditions se coudoient les accueille gare du Nord par une immense clameur de « Vive la France. »

« Jamais je n'ai eu plus de mal, écrit Poincaré, moralement et physiquement, à rester impassible. »

« La Tribune de l'Aube » - n° 9166 – 29 juillet 1914

« Strasbourg, 28 juillet. Émotion en Alsace-Lorraine à la suite de nouvelles inquiétantes » il s'est produit dans la ville une véritable panique qui s'est poursuivie encore ce matin où de nombreuses personnes sont venues à la Caisse d'épargne retirer les fonds déposés. Comme la veille, les guichets ne sont restés ouverts que durant deux heures. A Strasbourg, on a remboursé 138 000 francs ; à Metz, où les mêmes faits se sont produits, on a remboursé 125 000 francs. »

Manifestations à Strasbourg, 28 juillet. Des manifestations en sens contraire ont eu lieu dans plusieurs cafés. Au café Odéon, l'orchestre qui est viennois, exécuta des airs patriotiques autrichiens avec des airs allemands. Les étudiants alors se mirent à chanter. Quand la manifestation commença à devenir agressive, les Alsaciens présents quittèrent la salle avec ostentation. Au café Continental, il y eut

un incident d'un autre genre : l'orchestre ayant exécuté « Sambre et Meuse », des consommateurs allemands protestèrent puis chantèrent « l'Allemagne au-dessus de tout » ; les Alsaciens présents partirent pour éviter toute autre manifestation. »

Les Caisses d'épargne sont envahies ; ruées à Munich, Berlin, Cologne.

A la Bourse de Paris, les affaires sont extrêmement limitées.

L'ultimatum notifié par l'Autriche-Hongrie à la Serbie a préparé la conflagration générale. Un geste de la Russie va ajouter à sa probabilité.

Les généraux ont représenté au tsar que la mobilisation simplement partielle déjà décrétée présentait de très graves difficultés techniques et lui ont arraché un ukase de mobilisation générale. Un télégramme conciliant émané de Guillaume II étant arrivé sur ces entrefaites, Nicolas a révoqué sa décision. Néanmoins, l'état-major ne s'est pas incliné et la nouvelle du bombardement de Belgrade par l'artillerie austro-hongroise a renforcé sa position. Le 30 juillet, à quatre heures de l'après-midi, le tsar cède et autorise la notification secrète à toutes les circonscriptions militaires d'un ukase de mobilisation générale.

A Berlin, les rues présentent un spectacle inaccoutumé. Partout on chante le *Wacht am Rhein*. L'annonce de la prochaine mobilisation paraît évidente sous certaines réticences.

Dans la nuit du 30 au 31, avant que la nouvelle de la mobilisation générale russe soit parvenue à Vienne, toute l'armée austro-hongroise est elle-même mobilisée. Le matin du 31, Poincaré adresse au roi d'Angleterre une lettre autographe dont la phrase essentielle est celle-ci :

« Si l'Allemagne avait la certitude que l'Entente cordiale s'affirmerait, le cas échéant, sur les champs de bataille, il y aurait les plus grandes chances pour que la paix ne fût pas troublée. »

A cet appel pressant, Georges V, conseillé par ses ministres, ne fera, qu'une réponse évasive.

Dans l'après-midi, on apprend que le gouvernement de Berlin a décrété l'« état de danger de guerre » qui lui permet de fermer les frontières. Le soir, l'ambassadeur du Reich à Paris notifie à Viviani que l'Allemagne exige la démobilisation de l'armée russe dans un délai de quarante-huit heures ; il lui demande ensuite, sur un ton comminatoire, ce que ferait la France en cas de guerre germano-russe. Il n'ajoute pas qu'au cas où la République abandonnerait son alliée, ses intentions sont de réclamer, à titre de garantie de neutralité, la remise à l'Allemagne des forteresses de Toul et de Verdun...

A la question posée par le baron von Schön, Viviani, désireux de se faire couvrir par le Conseil des ministres, répond par une phrase dilatoire.

Pendant ce temps, Jaurès, fiévreux, désespéré, s'est répandu dans les couloirs du Palais-Bourbon, répétant : Non, non, la France de la Révolution ne peut pas marcher derrière la Russie des moujiks contre l'Allemagne de la Réforme...

Puis, après être passé au bureau de *l'Humanité*, il va avec M. Renaudel, secrétaire de la rédaction de son journal, dîner au café du Croissant, rue Montmartre : c'est là qu'un obscur exalté du nom de Raoul Villain tire sur lui deux coups de revolver. Le leader socialiste s'effondre, mortellement atteint à la tête.

Manifestation dans la rue. Dans la foule, des cris de « Vive Jaurès ! Vive la France ! » retentissent. La foule ne cessera de crier « Vive Jaurès ! Vive la France ! »

L'assassin est arrêté. Il s'enferme dans un mutisme déterminé, puis déclare être né le 19 septembre 1885 à Reims et demeurer dans un appartement meublé au 44 rue d'Assas, être le fils du greffier du Tribunal civil de Reims. Sa mère est, depuis vingt ans, pensionnaire d'un asile d'aliénées. Lors de la perquisition, on a confisqué un brouillon de lettre qui commençait ainsi « Ma patrie est en danger. Il faut sévir contre les ennemis de l'intérieur. »

La disparition, au point aigu de la crise, du généreux et tenace champion du rapprochement franco-allemand a une valeur de symbole. Le gouvernement redoute un instant des troubles populaires, mais rien ne se produit et, devant l'attitude résignée des chefs syndicalistes, Malvy, ministre de l'Intérieur, renonce à faire arrêter ceux d'entre eux dont les noms figuraient au fameux « carnet B. »

Avant la Première Guerre mondiale, l'état-major français, redoutant une opposition à la guerre des milieux pacifistes et syndicalistes, qui entraînerait des perturbations dans les opérations de mobilisation, décide de prendre des précautions. Aussi de sévères mesures sont-elles prises pour museler toute opposition au moment fatidique et des listes de personnalités à arrêter ou à incarcérer sont-elles dressées sous l'appellation du carnet B.

À suivre page 25

Les GENTIL de Troyes :

6 générations d'apothicaires

Les GENTIL de Chaumont

Une même souche

Quelques alliances :

- * GAUDICHON
- * DOSSEUR
- * LALOBE
- * DUSAUSSAY
- * DUBOIS

En annexe, notices sur :

- Alexandre GAUDICHON (ca 1688 - 1740) intendant des "maisons et affaires" du duc d'Estissac
- Joseph Maurice LALOBE (1740 - 1824) négociant ancien maire de Troyes
- Jacques Alexandre DUBOIS (1764 - 1834) dit Dubois de Morembert, agronome

Pierre GENTIL, Hôtelier à Troyes
x ca 1555

Jehanne DEGOIS

Pierre GENTIL, apothicaire

cm 19/01/1594

Françoise CHARRIER (10 enfants)

François GENTIL, apothicaire

x 19/02/1634 Troyes St Nizier (xx 1646)

Syre CHRETIEN (4 enfants)

Pierre GENTIL, Mtre apothicaire

x 13/06/1661 Troyes St Pantaléon

Françoise PAILLOT (7 enfants)

Pierre GENTIL, Mtre apothicaire

x 06/07/1694 Troyes St Jean

Marie SORIN (12 enfants)

Edme GENTIL, Mtre apothicaire

x 15/04/1738 Troyes St Nizier

Anne Marguerite BELLEHURE (7 enfants)

François Edme GENTIL

1740 - 1827 Mtre en pharmacie

Célibataire

Jean Baptiste GENTIL, Mtre apothicaire

x 15/09/1698 Troyes St Pantaléon

Madeleine RAPAUT (9 enfants)

Christophe GENTIL, Marchand épicier

x 14/02/1729 Troyes St Jean

Marie Barbe PAJOT (13 enfants)

Louis GENTIL, Marchand

x 12/09/1724 Chaumont (52)

"Philippe" DODIN (6 enfants)

Jeanne Marie GENTIL

x 06/06/1746 Chaumont

J. Bte Nicolas DUSAUSSAY

Marie Anne GENTIL

x 21/01/1772 Troyes St Jean

Joseph Maurice LALOBE

cf. notice en annexe

Edme François GENTIL

x 18/08/1773 Chaumont (consanguinité de 2è au 3è degré) 7 enfants

Marie Henriette DUSAUSSAY

Alexandre GAUDICHON

(1) Sgr de Craney et Villemoiron en partie

x ca 1734

Marie Antoinette BRISSON (4 enfants)

J. Bpte Alexandre GAUDICHON

30/04/1770 Troyes St Jean

Marie Adélaïde GENTIL

x 06/02/1804 Dampierre

Claude Georges DOSSEUR

(3 enfants)

Elisabeth Julie GENTIL

x 07/08/1792 Troyes St Jean

Jacques Alexandre DUBOIS

cf. notice en annexe

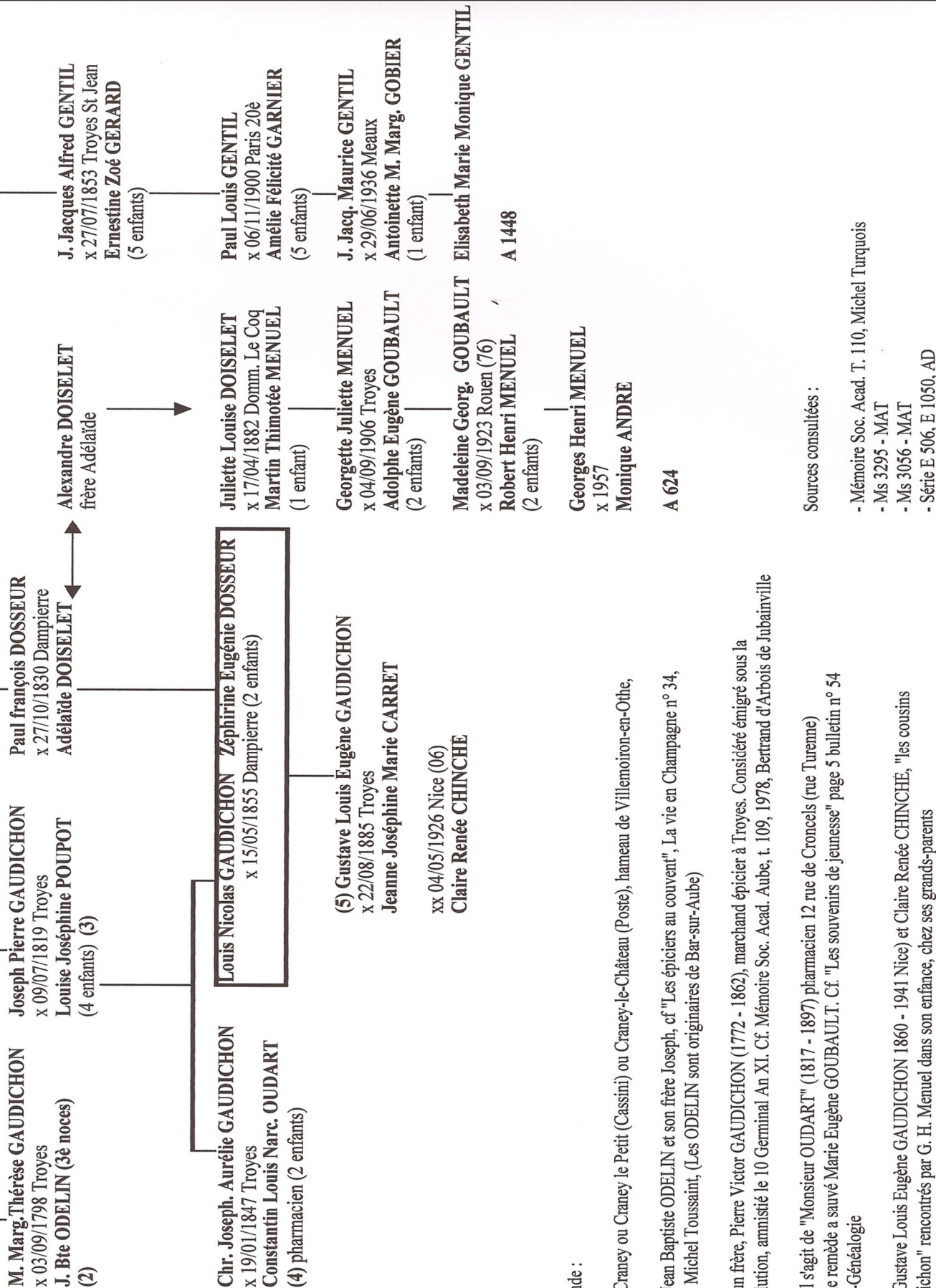
Pierre Alexandre GENTIL

x 26/11/1817 Chalons /Ch.

Marie Adélaïde NOLLET

(7 enfants)

TOUS COUSINS



Légende :

- (1) - Craney ou Craney le Petit (Cassini) ou Craney-le-Château (Poste), hameau de Villemoiron-en-Othe,
- (2) - Jean Baptiste ODELIN et son frère Joseph, cf "Les épiciers au couvent", La vie en Champagne n° 34, 2003, Michel Toussaint, (Les ODELIN sont originaires de Bar-sur-Aube)
- (3) - un frère, Pierre Victor GAUDICHON (1772 - 1862), marchand épicier à Troyes. Considéré émigré sous la Révolution, amnistié le 10 Germinal An XI. Cf. Mémoire Soc. Acad. Aube, t. 109, 1978, Bertrand d'Arbois de Jubainville
- (4) - il s'agit de "Monsieur OUDART" (1817 - 1897) pharmacien 12 rue de Croncels (rue Turenne) dont le remède a sauvé Marie Eugène GOUBAULT. Cf. "Les souvenirs de jeunesse" page 5 bulletin n° 54 Aube-Généalogie
- (5) - Gustave Louis Eugène GAUDICHON 1860 - 1941 Nice) et Claire Renée CHINCHE, "les cousins Gaudichon" rencontrés par G. H. Meneuel dans son enfance, chez ses grands-parents

A PROPOS DE...

Les GENTIL de Troyes... les GENTIL de Chaumont (Haute-Marne) Une même souche

Avant-propos ou petite histoire d'une longue recherche, suivie de trois Notices par Georges-Henri MENUÉL A. 624

Voilà bien plus d'une décennie, je m'étais intéressé à deux petits villages de la Vallée de l'Aube, très proches l'un de l'autre, celui de Romaines, rattaché de nos jours à Ramerupt (cf. *Aube-Généalogie* n° 16, « Le Château de Romaines ») et celui de Morembert.

Le village de Morembert est connu par sa petite église à pans de bois, parfaitement restaurée et par Jacques Alexandre DUBOIS de MOREMBERT, étudié par Emile SOCARD dans « *Biographies des personnages de Troyes et du département de l'Aube* » 1882, où l'auteur nous précise : *Dubois de Morembert est né à Morembert en 1764, c'est faux ! Pas de trace de cette famille dans les archives au 18^e siècle.*

Quand je découvre son mariage à Troyes en 1792, Jacques Alexandre DUBOIS (tout court) est dit de la paroisse St-Jean (*oui, de fait, mais pas de droit !*). Je relève le nom de ses parents mais pas de trace de leur mariage. Un espoir encore avec l'acte de son décès en 1834 : rien sur les origines du défunt ! Reste son épouse : Elisabeth Julie GENTIL, native de Troyes, elle sera le point de départ de mes recherches... pour aboutir à la généalogie GENTIL !

Pour raccorder tous ces couples entre eux il fallait leurs mariages dont certains se trouvaient... en Haute-Marne, ainsi cette découverte apportait la preuve que les GENTIL de Troyes et de Chaumont descendaient d'un ancêtre commun.

Précision !

La partie du tableau concernant « Six générations d'apothicaires » a déjà été publiée dans un *Mémoire de la Société Académique de l'Aube*, tome 110, 1979-1981 par Michel TURQUOIS d'après le manuscrit 3295 à la MAT (il s'agit du fichier établi et légué par le Dr Edmond GUR, 1891-1963).

Notice sur Alexandre GAUDICHON, ca 1688-1751

De nos jours ce patronyme est quasiment inconnu dans le département de l'Aube, par contre il est encore très fréquent en Ile-et-Vilaine et dans le Loiret.

Pour moi, GAUDICHON est un nom encore en mémoire, en effet juste avant la guerre 1939-1945 « les cousins Gaudichon » étaient des proches de ma famille, en particulier de mes grands-parents (cf. Légende, n°5, sur le tableau ci-contre).

Dans l'Aube les archives sur cette famille sont relativement importantes ; aux AD, Série E 506, 554, 1050 et les registres paroissiaux et d'état civil ; à la MAT, ms 3056 (dont un grand livre de copies de correspondances commerciales de 1773 à 1784 (375 pages)).

Les renseignements sur Alexandre GAUDICHON sont succincts, né vers 1688, il décède en 1751 à St-Liébauld (qui devient Estissac en 1760). Avant 1739, il demeure à Paris rue des Petits Augustins, paroisse St-Sulpice.

On sait également qu'il est « *Intendant des Maisons et Affaires de Monseigneur Louis Armand François de La Rochefoucauld* (1695-1783), *duc d'Estissac, brigadier des Armées du Roi, gouverneur de Bapaume, baron de Villemer, St-Liébauld et dépendances* ». Ce dernier demeure également à Paris, en son hôtel de La Rochefoucauld, rue de Seine, paroisse St-Sulpice.

Vers 1730, probablement à Paris, Alexandre GAUDICHON épouse Marie Antoinette BRISSON d'où quatre enfants nés à Paris. En 1739, il achète la seigneurie de Craney (hameau de Villemoiron-en-Othe, canton d'Estissac) et une partie de la seigneurie de Villemoiron. Cf. *Roserot, articles Craney et Villemoiron.*

Désormais la famille demeure au « Château et Maison seigneuriale » de Craney. Mais le 4 novembre 1751, Alexandre GAUDICHON décède à St-Liébauld âgé de 63

ans ; les seigneuries de Craney et Villemoiron en partie, passent à sa veuve et à ses quatre enfants, ils les conserveront jusqu'en 1768.

Trois enfants se marient dans l'Aube :

- *Charles Alexandre GAUDICHON*, marchand de bois à Bussy-en-Othe (Yonne), épouse à Troyes St-Jean le 25 juillet 1768, Marie Madeleine CORBET fille d'un marchand troyen.

- *Marie Jeanne GAUDICHON*, 33 ans, épouse à Villemoiron le 4 octobre 1768 Anne André PION, procureur au bailiage et présidial de Troyes.

- *Jean Baptiste Alexandre GAUDICHON*, conseiller du Roi, procureur au Grenier à sel de Troyes, puis négociant, décédé à Troyes en 1824 à 86 ans ; il épouse à Troyes St-Jean le 30 avril 1770, Marie Thérèse GENTIL, née à Troyes le 15 janvier 1745, décédée à Margerie (Marne) le 17 avril 1809, fille de Edme GENTIL, marchand apothicaire et de Marguerite BELLEHURE (cf. *tableau ci-contre*). La mère du marié, Marie Antoinette BRISSON, est représentée, elle demeure à St-Germain-en-Laye (Val d'Oise) où elle décèdera le 18 Août 1787.

Voir en 4^e de couverture, acte notarié passé à Paris le 27 janvier 1740 : Alexandre Gaudichon accorde un prêt de 12000 livres à Louis François Armand de La Rochefoucauld.

Notice sur Joseph Maurice LALOBÉ, 1740-1824, négociant et ancien maire de Troyes

Joseph Maurice et sa sœur jumelle Didière Madeleine sont nés à Troyes St-Loup le 22 septembre 1740 ; 14 frères et sœurs les avaient précédés, tous nés à Troyes. Leur père, Renauld LALOBÉ, marchand, né à Reims paroisse St-Hilaire le 2 janvier 1699 avait épousé à Troyes St-Jean en 1720, Madeleine DESMOULINS.

Joseph Maurice LALOBÉ est cité dans l'ouvrage

« *Biographie des personnages de Troyes et de l'Aube* » où l'auteur, Emile Socard, est très élogieux à son égard. Il le dit négociant mais aussi administrateur.

En avril 1790, à l'Assemblée des Représentants de la Commune de Paris, il prononce un remarquable « Discours » patriotique, (Procès-verbal du 17 avril, imprimé à Paris, MAT cl.8°14001)

Il marque son passage aux affaires par « une grande intelligence et une modération au dessus de tout éloge ». Nommé Administrateur du département de l'Aube en 1791, il est élu maire de Troyes, de fin 1791 à fin 1792.

Poète amateur, il a laissé une « Pastorale » en cinq actes :

« *Le Berger philosophe, ou le retour d'un père au sein de sa famille* », Paris et Troyes 1812, mais l'auteur a gardé l'anonymat. (MAT, cl.8°19865)

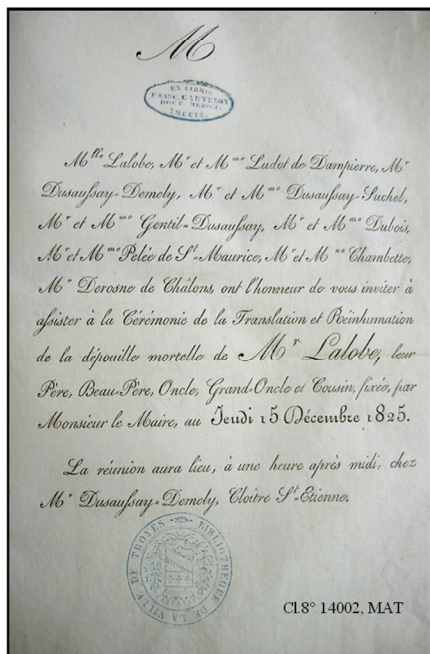
Bien auparavant, le 21 janvier 1772, Joseph Maurice LALLOBE, 32 ans, avait épousé à Troyes St-Jean, Marie Anne GENTIL (cf. tableau ci-contre). De cette union, au moins cinq enfants.

A la fin de leur vie le couple demeure à Dampierre (canton de Ramerupt) chez leur gendre Claude Nicolas LUDOT, « bourgeois » ; c'est là que décède Marie Anne GENTIL le 20 août 1818 à 71 ans ; Joseph Maurice LALLOBE demeure encore à Dampierre au recensement de 1820, mais il décèdera chez sa fille Marie Clotilde, célibataire, rue des Carreaux (rue Hennequin) à Troyes le 21 novembre 1824 à l'âge de 84 ans.

« L'Affaire LALLOBE »

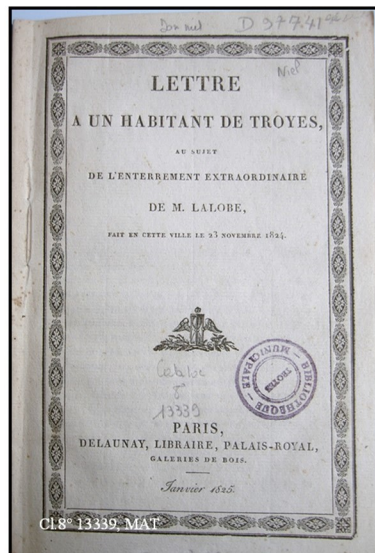
Remarque : On évoque ici le jansénisme, doctrine du théologien hollandais JANSENIUS (1585-1638) auteur de l'AUGUSTINUS : la grâce divine est toute puissante (elle est accordée à certains et refusée à d'autres) et la volonté humaine ne peut rien dans l'œuvre du Salut...

Le mardi 23 novembre 1824, deux jours après le décès, un important cortège accompagne le corps de Joseph Maurice LALLOBE pour le cimetière St-Nizier au Faubourg St-Jacques ; le clergé a refusé les funérailles chrétiennes, pas de prières, ni prêtre ni eau bénite mais, pire encore, pas de sépulture en « terre sainte ». L'inhumation a lieu dans une fosse séparée de celles destinées aux autres catholiques et creusée « si près de la grille qui ferme le cimetière qu'on ne peut en ouvrir que moitié au convoi qui assiste aux funérailles ». L'Eglise a refusé la sépulture chrétienne pour motif de jansénisme et propos sur le jansénisme tenus par le défunt. L'indignation de la famille est à son comble.



Le jeudi 25 novembre 1824, *Le Journal Politique de l'Aube*, n° 513, commente le deuil, il écrit : « Le défunt était rebelle à son dernier jour à la loi de l'Eglise ». La famille s'insurge, le terme « rebelle » est inacceptable. Elle réplique dans le n° 514 du 28 novembre « le fait est absolument faux ! » il s'agit de calomnies... six signataires sont nommés.

Le 3 janvier 1825, un manifeste de 32 pages est publié à Paris sous le titre : « *Lettre à un habitant de Troyes au sujet de l'enterrement extraordinaire de M. LALLOBE* », l'auteur, inconnu, exprime la douleur et la honte de la famille, puis s'ensuit un exposé sur l'histoire du jansénisme.



Le 10 janvier, la famille écrit au maire de Troyes (Charles Jacques de FADATE de ST-GEORGES) pour demander la concession perpétuelle d'un terrain dans le cimetière de St-Nizier, suivant les conditions du décret du 23 Prairial An 12 concernant les sépultures.

Une Ordonnance royale du 24 août 1825 autorise la Ville de

Troyes à concéder le terrain aux demandeurs et le 7 décembre, un acte notarié est passé chez Ambroise NICOLAS, notaire à Troyes, entre le maire et onze membres de la famille du défunt, avec liens de parenté et lieux de résidence. L'acte confirme la concession de terrain (2,74m2), son prix (164,40 F) et fixe les conditions d'exhumation, translation et réinhumation de la dépouille mortelle de Joseph Maurice LALLOBE, qui auront lieu le 15 décembre 1825.

La famille envoie une « invitation » (doc. ci-contre) à la cérémonie mais suivie peu après de l'envoi d'une annulation. En effet, par décision du Préfet de l'Aube (le Baron de Wismes), quelques parents seulement pourront être témoins de la translation.

Le 26 décembre le maire signe un arrêté en 11 articles qui détaille les opérations de translation fixée au 30 décembre, mais le 29 la famille conteste trois articles et demande au maire d'en suspendre l'exécution afin d'en solliciter la « reformation » auprès de l'autorité supérieure, « son Exc. Le Ministre de l'intérieur ».

Le 18 mai 1826, le Préfet transmet la réponse du Ministre à la famille LALLOBE : elle obtient gain de cause ! Elle sera présente pour les travaux préparatoires à la translation.

A nouveau, le maire arrête la date de la translation du corps de M. LALLOBE, elle est fixée au 25 mai à cinq heures du matin. Deux parents seront présents pendant les travaux mais la veille au soir, « vers la nuit », ceux-ci apprennent que les travaux sont commencés, « ils s'y transportent aussitôt et font cesser les ouvriers qui ont commencé à creuser les fosses, d'après les ordres d'un agent de police ».

Tous ces faits sont exposés avec une grande minutie dans un second manifeste de quatre pages, imprimé à Paris : « *Lettre à un ami sur l'Affaire LALLOBE* ». L'objectif de la famille est d'expliquer et surtout de justifier des décisions qui, aux yeux de certains, semblent excessives. A la toute dernière ligne, les signataires s'adressent aux « improbateurs » : *Faites-nous connaître votre opinion.*

Suivent trois noms : DUBOIS (Jacques Alexandre), CHAMBETTE (Auguste Marie), DUSAUSSAY-SUCHEL (Théodore Henry). (Tous trois sont petits-neveux par alliance du défunt)

Epilogue

En définitive, on ignore la date à laquelle la transla-

tion s'est déroulée ! A l'emplacement du cimetière St-Nizier, devenu cimetière St-Jacques, se trouve aujourd'hui l'école Auguste-Millard.

Notice sur Jacques Alexandre DUBOIS (1764-1834), dit DUBOIS de MOREMBERT, agronome

Jacques Alexandre DUBOIS n'est pas né à Morembert, comme Emile Socard l'a écrit (*cf. l'avant-propos*) mais à Vesaignes-sous-Lafauche le 26 mars 1764 ; ce village de Haute-Marne (340 habitants en 1853) est situé à 34 km au nord-est de Chaumont, diocèse de Toul. Son père *Me Jacques DUBOIS, avocat en parlement et commensal de la Maison du roi* (officier ayant bouche à la Cour en temps de service) avait épousé Anne MAULBON à Toul (54), en 1748. On note encore que *Me Jacques DUBOIS* était dit, en 1780, « *Premier valet des pages des Grandes Ecuries du roi* ». Le parrain de l'enfant est... son frère et la marraine... sa sœur, ils signent tous les deux.

Dans l'Aube, on découvre Jacques Alexandre DUBOIS à l'âge de 28 ans à l'occasion de son mariage à Troyes St-Jean le 7 août 1792 avec Elisabeth Julie GENTIL, 17 ans, fille de Edme François, négociant et Marie Henriette DUSAUSSAY. Ils auront trois filles.

L'acte de naissance de l'aînée offre une particularité encore inexploitée ! Née à Troyes le 12 novembre 1793, une époque troublée pour l'Eglise et ses Saints, son père déclare lui donner les prénoms de *Lucrece, Sapho*. Alors pourquoi à son mariage en 1817 elle se prénomme Marie Joséphine ? Curieusement sur le registre de l'Etat civil, l'acte qui précède la naissance de *Lucrece, Sapho DUBOIS* concerne une « Marie Joséphine »

En 1793 Jacques Alexandre DUBOIS, marchand, demeure chez ses beaux-parents à Troyes rue de l'Epicierie, puis toute la famille s'installe à Morembert (120 habitants en 1801) dans le canton de Ramerupt.

Cette famille tiendra les rênes de la mairie durant 14 années : Edme François GENTIL de 1799 à 1806, Jacques Alexandre DUBOIS de 1810 à 1814 puis Louis Bénigne GENTIL, fils d'Edme François, maire en 1815, marié en 1798 à Morembert avec Thérèse Syre BRODIER, veuf en 1831, remarié la même année à Ramerupt avec Victoire Marguerite MARTIN.

Entre temps, Jacques Alexandre DUBOIS, propriétaire avait déclaré les naissances de deux autres filles à Morembert, celle de Rose Julie en 1810 puis Louise Hortense en 1813.

L'agronome

On peut estimer à une vingtaine d'années la présence de Jacques Alexandre DUBOIS à Morembert. Durant cette période il va se consacrer entièrement à l'agriculture dont il recherche l'amélioration, les progrès et l'économie. Tout cela transparaît dans une remarquable étude de cent pages publiée en 1819 : « *Essai sur l'état actuel de l'agriculture dans le département de l'Aube* », véritable bilan de l'agriculture auboise, il insiste : « pour évoluer, il faut lutter contre la routine ».

En 1818 le préfet de l'Aube, le Baron de Val-suzenay, rétablit la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Département de l'Aube* (la future Société Académique). En 1821, « DUBOIS de MOREMBERT » y fait son entrée comme vice-président et en 1823 il est secrétaire perpétuel.

Avec la parution des Mémoires, le premier en 1822, notre agronome y fait insérer jusqu'en 1831, vingt huit communications, toutes en rapport avec l'agriculture.

Bien auparavant, le 7 mars 1817, par Ordonnance du roi Louis XVIII, une Chambre de Commerce avait été créée à Troyes. Au sein de la pre-

mière Assemblée Consulaire composée de neuf membres élus le 17 avril, on y trouvait « M. DUBOIS-GENTIL, propriétaire » nommé secrétaire.

On découvre encore Jacques Alexandre DUBOIS comme Conseiller de préfecture. Par ailleurs, il est « Grand Electeur » de par le montant de ses contributions (foncière, mobilière, portes et fenêtres) au total 1207 Fr en 1828. Sa contribution foncière la plus élevée est à Assencières, puis à Anglure (51), Villadin et Troyes.

Ce bon niveau de fortune autorise Jacques Alexandre DUBOIS à marier ses filles avec de futurs gendres issus de familles de notables.

- *Marie Joséphine DUBOIS, (Lucrece, Sapho à sa naissance)* épouse à Troyes en 1817, Alexandre Xavier HUOT DELONCHAMPS dit St-ALBIN, natif de Sézanne (51), sous-inspecteur des Eaux et Forêts royales.

- *Rose Julie DUBOIS*, épouse à Troyes en 1823, Jean Baptiste René COGIT, né à Troyes, avocat, fils de René COGIT, banquier à Troyes. La Banque COGIT père et fils fera faillite vers 1832.



- *Louise Hortense DUBOIS*, épouse à Troyes en 1832, Eugène BONTEMPS de MONTREUIL, natif de Chaumont (52), juge au Tribunal de 1ere Instance de Chaumont.

Jacques Alexandre DUBOIS décède à Troyes, 65 Grande Rue (rue Georges-Clémenceau) le 3 janvier 1834, dans sa 70^e année, il était veuf de Elisabeth Julie GENTIL décédée à Troyes le 15 juin 1829 à 54 ans.

Autres sources, que celles déjà mentionnées :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aube, 150^e Anniversaire, 1817-1967, collection personnelle.
- Liste générale du jury pour 1829, 1^{er} arrondissement électoral, 1828, collection personnelle.

Remerciements à Elisabeth GENTIL (A1448) et à Jocelyn DOREZ (A1089)

ÉPICERIE, MERCERIE, QUINCAILLERIE & GRAINETERIE DEMI-GROS & DÉTAIL		
GENTIL JEUNE Place de la Halle, BRIENNE		
		
<small>Eaux-de-vie, Liqueurs, Sirops et Vinaigre, Confiserie, Cierges et Bougies, Librairie, Papiers et Registres, Harengs salés, Fromages, Chanvres et Lins, Cages, Chauffrettes, Malles, Saux et Barils LAMPES, PÉTRÔLE & ESSENCE MINÉRALE</small>		
<i>Vendu à M. Prince de Beauffremont</i> au comptant à Brienne sans Escompte Brienne, le 30 Aout 1882		
<small>Archives personnelles Elisabeth GENTIL</small>		

Le 1^{er} août, à dix heures du matin, le Conseil des ministres s'assemble à l'Élysée. Viviani, que sa nervosité fait passer brusquement de l'abattement à l'optimisme paraît presque rasséréiné : en effet, le gouvernement de Vienne, apercevant enfin l'abîme ouvert sous ses pas, a fait savoir que, si la Russie arrêta ses préparatifs militaires, il serait disposé à discuter *internationalement* de ce conflit avec la Serbie... Mais peut-être cette concession n'est-elle qu'apparente et, en tout cas, la France reste exposée à une attaque brusquée de l'armée allemande.

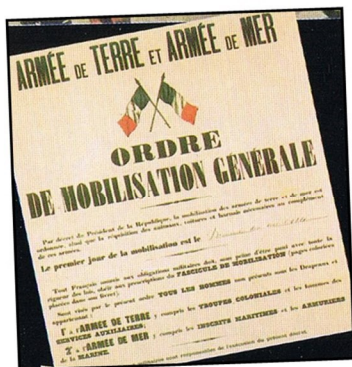
Sur l'insistance réitérée de Joffre, commandant en chef désigné, le Conseil décide la mobilisation générale. A peu près au même moment, le gouvernement de Berlin décrète la même mesure.

Le « télégramme blanc » notifiant aux mairies la grave résolution prise à Paris est expédié à quatre heures de l'après-midi : le président de la République l'accompagne d'un manifeste :

« La mobilisation n'est pas la guerre... »

LA MOBILISATION

Depuis cinq heures du matin, l'affiche blanche de la mobilisation est devant les mairies. Les Parisiens se répandent dans les rues en chantant la *Marseillaise* et Péguy s'écrie : « Celui qui n'a pas vu Paris aujourd'hui n'a rien vu. »



Le peuple de France ne s'y trompe point et, tandis que dans les clochers le tocsin résonne, tous les mobilisables se préparent, sans récrimination, à répondre à l'appel des armes. Certains ne prennent même pas la peine de vérifier la date à laquelle ils doivent rejoindre leur dépôt, et c'est sur-le-champ qu'ils partent, pressés de servir, craignant d'arriver trop tard pour la moisson de lauriers.

Sambre et Meuse, Chant du départ. La musique déferle, de tous ses tambours, de tous ses cuivres. Les femmes jettent des fleurs à la volée ; on les pique au bout du fusil. Tout le long de la colonne les corsages clairs alternent avec les capotes bleues. Sans paraître se douter de ce qui les attend, les soldats sourient et « bombent le torse. »

Les trains français et les trains allemands roulent au-devant les uns des autres et, dans leurs wagons grinçants, tous les jeunes hommes des deux pays partent en riant. Ils ne pressentent pas l'horreur qui va naître de leur rencontre. Ils ont devant les yeux des images joyeuses de charges brillantes, en plein soleil. « Jamais, s'écrie Paul Valéry, en ces jours qui précèdent la grande tuerie, jamais le ciel n'a été plus bleu ni le bonheur plus mûr, la vie plus désirable. » En France, plus de 5000 trains ont été prévus pour transporter d'un coup un million et demi d'hommes vers les frontières. Tous, pensent que la guerre sera courte. « Partis après la moisson, disent les paysans, nous serons rentrés pour les vendanges. » Sur les boutiques de Paris s'étalent des inscriptions fantaisistes du genre « Je confie ma femme et l'enfant qui va naître aux Parisiens. » Le long des convois, les jeunes filles crient aux soldats : « Ramenez-nous les moustaches de Guillaume et revenez vite. » Le haut commandement lui-même croit à une issue rapide : « Nous croyions tous que la guerre serait courte, » écrira Joffre dans ses *Mémoires*, et au colonel Pénelon qui, deux mois après la Marne, lui proposera de faire mettre à l'étude un

projet de casque, le généralissime répondra : « Mon ami, nous n'aurons pas le temps de les fabriquer. Je tordrai les Boches avant deux mois. »

En Allemagne aussi on part pour une guerre « fraîche et joyeuse. » A leur femme qui les accompagnait, les hommes disaient « Nous serons bientôt là. »

La mobilisation dans l'Aube ? LA TRIBUNE du 3 août relate :

« ... On ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer des chefs militaires qui ont préparé avec le soin le plus méticuleux les moindres détails d'une aussi vaste opération des compagnies de chemins de fer, celle de l'Est en particulier, qui ont si bien rempli leur mission ou des administrations civiles qui ont exécuté avec une telle ponctualité un programme aussi compliqué. A voir ces débuts on peut avoir confiance dans l'issue finale de la lutte qui va s'engager. »

Le moral des troupes est, du reste, inimaginable. Dans notre région champenoise où le bon sens est héréditaire, on a compris qu'il fallait en finir une bonne fois avec le cauchemar de l'éternelle menace allemande, avec la ruineuse paix armée et, si odieuse que nous apparaisse la guerre, on a accepté de grand cœur, sans forfanterie comme faiblesse, le devoir que nous dicte la provocation de l'Allemagne. Pas une note discordante ne s'entend.

Nous avons vu un détachement parisien qui se rendait de la gare à la caserne, chantant la *Marseillaise*, têtes découvertes, devant un groupe de soldats arrêta un tramway, l'escalada et arracha les annonces des bouillons Kub et de Maggi. Puis, l'exemple gagnant, en moins de deux heures toutes les réclames furent arrachées dans toute la ville aux applaudissements d'une foule qui trépignait.

On déteste – à juste titre – la guerre et ses horreurs, mais quand on sait qu'avec la mentalité allemande elle est inévitable un jour ou l'autre, on veut écraser le provocateur et écarter à jamais l'angoisse qui depuis quarante-quatre ans pèse sur nous. Vaincre définitivement ou mourir, voilà comment se résume aujourd'hui le problème. »

De la mobilisation française d'août 1914, la mémoire collective garde le souvenir d'un rare enthousiasme. La réalité est beaucoup plus nuancée. Le pays se range à l'idée d'un conflit avec une résignation souvent mêlée de fatalisme et la conviction que le moment est venu d'en finir une bonne fois pour toutes avec les ennemis de la France. Les insoumis et les déserteurs sont rares, les cris ou chants séditionnels sont pratiquement inexistantes, le préfet de police ayant souhaité prémunir la capitale en menaçant du conseil de guerre ceux qui en seraient les auteurs.

Les réflexes montés au cours des années heureuses ont joué à plein ; réflexe de discipline engendré par le dur entraînement du service militaire, réflexe de patriotisme né de la renaissance de la fierté française elle-même consécutive à une série de flatteurs succès, réflexe anti-allemand résultant et l'irritante politique pratiquée par Berlin, réflexe sentimental suscité par l'image endeuillée de l'Alsace-Lorraine captive, réflexe démocratique même, car ne s'agit-il pas de combattre des puissances « réactionnaires » régies par des « hobereaux » ?...

Le comte Albert de Mum, officier sorti de St Cyr, n'en est-il pas le plus bel exemple ?

Pour lui, la guerre de 1870, c'est l'armée de Metz et les combats géants, la décoration sur le champ de Gravelotte ; sur celui de Rezonville, la rencontre imprévue du capitaine René de la Tour du Pin, la rapide étreinte des deux officiers qu'allait bientôt réunir la captivité ; puis, la capitulation, le douloureux convoi des officiers prisonniers insultés dans les rues de Nancy et protégés par leur escorte.

Le tocsin de la guerre le trouve dans sa petite maison de Roscoff, bien malade, à peine peut-il marcher ; pour

monter les étages, il se fait porter sur un fauteuil. Sans retard, il est à Paris. D'un regard d'envie, il voit partir ses trois fils pour l'armée.

Il siège à la Chambre le 4 août, le *jour sacré*, c'est ainsi qu'il le désigne : « Barrès a dit l'inoubliable séance ! Je ne veux ajouter qu'un mot pour crier après lui mon émotion profonde, ma poignante admiration, ma fierté patriotique. Rien ne s'est vu de si beau, de si grand dans notre histoire. »

Notre armée entre en Alsace ; Mulhouse est pris ! « Comprenez-vous à ces trois mots, vous les jeunes, et vous-mêmes entrés dans la vie depuis quarante ans, comprenez-vous à ces trois mots quel coup au cœur, quel sursaut de tout notre être pour nous les vieux que Dieu nous rappelle voir ce grand retour de justice et de gloire. »

Ces beaux jours n'étaient, hélas, que le prologue du drame.

Albert de Mum, académicien (1897), excellent orateur, écrivain, fut un des promoteurs de la législation en faveur des travailleurs (loi sur le travail des femmes, 1892).

Au milieu du déchaînement des passions qui saisit les deux peuples à l'aube de la guerre, une seule voix prêche la raison : celle d'un général français, Lyautey, qui déclare à Rabat : « Une guerre entre Européens, c'est une guerre civile. C'est la plus monumentale ânerie que le monde ait jamais faite. »

LE DRAME

Terminée avec des tanks et des milliers d'avions dans le ciel, la guerre s'ouvre comme celle de 1870. Les cavaliers ont encore des casques à crinières et les fantassins des pantalons rouges, trop visibles de loin, mais qu'on conserve par tradition et aussi pour éviter de ruiner les cultivateurs du Midi qui produisent la garance nécessaire à la teinture. Le 2 août, avant la déclaration de guerre, un parti de hulans franchit la frontière de Lorraine et s'enfonce de 10 km en territoire français. Un caporal de garde se dresse et crie « Qui va là ?, et un officier l'abat d'un coup de revolver dans la tête. C'est le premier mort de la guerre.

« Le dimanche 2 août 1914 à 10 heures du matin, plus de trente heures avant qu'elle déclarât la guerre à la France et alors que le gouvernement de la République, pour éviter toute cause de conflit, avait retiré ses troupes de couverture à 10 kilomètres à l'intérieur de ses frontières, l'Allemagne impériale et royale a répandu le premier sang français. Le lieutenant allemand Mayer, ayant pénétré par ordre sur le territoire de la République à la tête d'une patrouille du 5^e à cheval de Mulhouse, a tué à coups de revolver le caporal-instituteur Jules-André Peugeot. » *Récit gravé sur la plaque du monument dédié au caporal Peugeot.*

Quoique blessé grièvement Peugeot eut la force d'épauler son fusil et de faire feu sur le lieutenant qui s'affaissa tué.

Le même jour, dans le bureau du ministre des Affaires étrangères de Bruxelles, l'ambassadeur allemand, remet au ministre M. Davignon un ultimatum : la Belgique doit laisser les troupes allemandes en marche vers la frontière française. Un général allemand qui fera parler de lui plus tard, Ludendorff, s'empare des forts de Liège et l'armée belge, combattant courageusement, s'enferme dans Anvers. La ville ne capitulera que le 9 octobre mais l'armée s'échappera et viendra se regrouper sur l'Yser, autour de

son roi, Albert 1^{er}. Avec ses alliés, elle défendra jusqu'en 1918 ce dernier lambeau de terre belge.

En quelques jours, la bataille des frontières est terminée. Les offensives de Joffre en Lorraine et dans les Ardennes ont échoué, tandis que, selon le plan Schlieffen qui a prévu la violation de la Belgique, cinquante-quatre divisions allemandes se ruent sur notre sol en un grand mouvement enveloppant. Le but de von Moltke est, en effet, d'enclencher les armées françaises. Joffre doit ordonner le repli.

La grande retraite est terminée. Le 2 septembre 1914, la cavalerie légère ennemie arrive à une trentaine de kilomètres de Paris. Galliéni est chargé de la défense de la capitale évacuée par le gouvernement. Joffre a en outre formé hâtivement la VI^e armée (Maunoury) qui va se porter au nord-est de la ville. Mais, pour le moment, les Allemands se détournent de Paris et de la basse Seine. Ils veulent d'abord écraser les forces franco-anglaises établies au sud de la Marne. Von Kluck, qui commande l'aile droite des troupes d'invasion, incurve donc sa marche vers le sud-est sans protéger son flanc. Galliéni presse Joffre de profiter de cette faute. Après avoir pesé dans son quartier général de Bar-sur-Aube, toutes les données du problème, Joffre prend la décision qui sauvera la France du désastre. A sept heures trente, le 6 septembre 1914, au château de Châtillon-sur-Seine, siège du G.Q.G. Joffre lance l'ordre du jour fameux : « Au moment où s'engage une bataille dont dépend le sort du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. »

La décision est prise. Des centaines de milliers d'hommes, après une retraite harassante qui dure depuis trois semaines, vont trouver la force de faire face à l'ennemi et de contre-attaquer sur un front gigantesque. C'est la bataille de la Marne. La bataille de la Marne provoque un enthousiasme fantastique. Cette fois, dit-on partout la guerre est gagnée. « Papa Joffre » ou « le Grand-père » comme on l'appelle, devient en quelques heures un personnage de légende. On le baptise « Père de la patrie, » « Sauveur du monde » et de nombreuses petites filles nées cette année, sont affublées du prénom de Joffrette. Les Allemands essaient de forcer le passage sur l'Yser, à Dixmude, à Ypres.

Les batailles livrées pendant les premiers mois, d'août à décembre, constituent un extraordinaire révélateur de la fragilité du Corps des officiers généraux français, qui contraint le généralissime Joffre à y pratiquer, sans état d'âme, des coupes claires.

Fin 1914, le front se stabilise sur 800 km, de la mer à la Suisse. Pendant plus de trois ans et demi, il ne changera pratiquement pas. Insoutenable face à face. La guerre de mouvement est terminée. Elle fait place à la guerre de position, à la guerre d'usure. Les soldats se font terrassiers, puis troglodytes. Ils creusent des centaines de kilomètres de tranchées où ils vont mourir. C'est le temps des assauts sanglants pour un trou, pour quelques mètres.

LA TRANCHÉE

Poème du marquis de la Soudière, que Madame Bartet, l'éminente doyenne de la Comédie-Française fit applaudir à la dernière matinée de la Sorbonne (1917)

Formidable sillon, dont le soc de la guerre
En labourant la paix a dévasté la terre,
Qui roules à travers l'Europe tes replis
Des inflexibles ombres des destins remplis ;
Et qui, malgré l'horreur de ton puissant ravage,



Fécondant de tes flancs l'aridité sauvage,
 Aux fulgurants soleils de tes chocs meurtriers,
 Fais jaillir la moisson farouche des lauriers,
 Que la gloire, de leur splendeur soudain frappée,
 D'un geste de lumière annonce à l'Épopée !

Il faut avoir plongé dans tes murs suffocants,
 Tortueuse cité, vu tes morts provocants
 Montrer, en écartant leurs lèvres violettes,
 La satisfaction hideuse des squelettes,

Cadavres ennemis, raides
 et familiers.

En ton étroite argile endormi
 par milliers,

Bas-reliefs rehaussant de
 leur grasse sculpture

La lourde nudité de ton
 architecture

Et qui, mêlant leur haine,
 assouvissent en paix

Le ténébreux désir de
 leurs tombeaux épais.

C'est là que respirant l'âcre odeur du carnage

La race des héros veille à ce voisinage,

Partageant avec lui sa couche de limon,

Et stoïque, attelée au funèbre timon

Des jours gris et sans fin, des nuits aux mornes voiles,

Boueuse, mais ayant à son front des étoiles,

Avec la patience de la force attend.

Puis, un matin, dans le froid vif du jour montant,

Sous la masse d'un ciel chargé de flamme, d'ombre,

De retentissements et de chutes sans nombre

Comme si de l'azur tous les astres lassés

Sur le sol s'écroutaient ensemble fracassés,

Sortant superbement de la marne glissante,

Elle s'élance, souple, franche, menaçante,

Dans la terrible plaine où la charge grandit,

Tandis qu'un clairon sonne et qu'un ordre bondit.

Ô terre des aïeux, combien de fois l'aurore

Verra-t-elle l'effort se répéter encore,

Et lambeau par lambeau, dans la chair, pas à pas,

Poursuivre un ennemi qui ne se compte pas,

Mais qui redoute et fuit les sublimes haleines

Des batailles marchant dans la clarté des plaines,

Et préfère, empruntant un masque à ta couleur,

Abriter en tes flancs qu'il souille, sa pâleur,

Pareil aux carnassiers dont les pelages louches

Se confondent parmi les herbes et les souches,

Et qui se terrent quand la chasse retentit

Ou que le sol prudent d'un pas les avertit.

Comme un regard sans yeux, ta profonde paupière,

Sillon sanglant, attend, béante à la lumière,

Le jour où se fermant enfin sur ce fossé

Elle ensevelira la douleur du passé.

Le calme renaissant s'épandra sur la plaine,

Chaque soir, des troupeaux la mugissante haleine

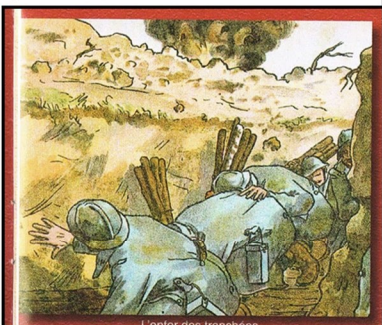
Blanchira le chemin fidèle des hameaux,

Et dans la paix des champs, la paix des animaux

Etendra de son pas l'heureuse lassitude.

Terre, tu reprendras ta féconde habitude.

Sur tes blessures coulera le lent oublié,



Te rendant la douceur de l'ordre rétabli.
 Et lorsque l'homme cherchera ta cicatrice,
 Il ne trouvera plus sur ton sein, ô nourrice,
 Que les sillons égaux et bienfaisants du blé.
 C'est que le pacte saint sera renouvelé
 Entre le laboureur et le champ magnanime.

Mais comme aux flancs des monts s'ouvre soudaine
 l'abîme,

Dans le granit de nos mémoires te creusant,
 Ô tranchée, tu resteras, t'éternisant.

Et la haine, veillant en toi, noble et profonde
 Semblable à tes soldats qui sauvèrent le monde,
 Sans défaillir, toujours, poursuivra l'Allemand,
 Qui, depuis Attila, pille, assassine et ment.

PASSENT LES ANNÉES

1915 est pour nous l'année la plus meurtrière : Bataille de Soissons, Hartmannswillerkopf, deuxième bataille de la Marne, Les Eparges, prise du fortin de Beauséjour, reconquête du village de Vauquois, Le saillant de Saint-Mihiel, Ypres, offensive en Artois, grande offensive en Argonne, en Champagne.

Terreur absolue : les gaz de combat. Les statistiques établies au lendemain de la guerre révèlent que 94 000 soldats sont morts sous les effets des gaz et que 1,36 million autres ont été intoxiqués. Ils subiront les effets de cette arme terrible et effrayante toute leur vie durant et bon nombre en mourront, minés par l'asthme et la tuberculose, dans les années qui suivent l'arrêt des hostilités.

Arme terrifiante et des plus immorales : le lance-flammes.

1916 passe sans apporter le triomphe à nos armées ! Avec Verdun (les hommes de boue), la bataille de la Somme constitue une des plus grandes épreuves auxquels les soldats français sont confrontés pendant cette terrible et sanglante année.

Les outils tintent. Les canons crachent. Les heures se traînent. L'atroce puanteur flotte dans l'air. Les blessés crient. Les mourants râlent. Les vivants veillent. La mort est la compagne quotidienne, voire familière des Poilus. Elle les traque au front, dans les tranchées ou lors des attaques, mais aussi sur les arrières immédiats du champ de bataille rythmant inlassablement leur misérable vie. Malgré l'habitude et le temps qui passe, aucun combattant ne parvient vraiment à s'y acclimater.

Malgré les tristesses de la guerre, la France ne veut pas rompre la tradition ; et, dans sa gravité, dans son appareil tout militaire, le 14 juillet 1916 demeurera comme une des plus belles, plus émouvantes et plus grandes journées. Ce fut plus que sa fête nationale, la fête même des Alliés, des nations dressées devant bientôt deux ans contre les empires de proie, contre les nouveaux Barbares. L'Angleterre, la Russie et la Belgique sont représentées par d'importants détachements de troupes, et la population parisienne en profite pour rendre hommage. C'est au milieu d'une véritable tempête d'acclamations que les soldats alliés traversent la ville.

Quand à nos braves poilus, ils marchent littéralement sur les fleurs. Ce sont plus les soldats de parade des solennités de jadis, mais les héros aux capotes usées par la victoire, aux casques épiques, et Paris ne se lasse pas de les acclamer. Cette admirable journée, cette journée historique n'est pas tout entière donnée aux soldats, mais partagée entre eux et leurs camarades tombés pour la cause commune, sans oublier ceux qui les pleurent, et rien ne peut mieux répondre aux sentiments du pays. Comme le dit le Président de la République dans l'émouvant discours dont il

fait précéder la remise des chers diplômes : « Tous ont rivalisé de courage, tous sont dignes de vivre éternellement dans la mémoire de leurs concitoyens. »

M. Poincaré est l'interprète chaleureux de la sympathie publique auprès des familles. Il s'incline particulièrement devant les mères et les veuves. « Vous avez montré, s'écrie-t-il, ce qu'il y a chez la femme française de flamme intérieure et d'élevation morale ; vous avez prouvé une fois de plus qu'elle demeure à jamais la sûre gardienne de nos traditions et l'inspiratrice des grandes vertus populaires. »

Début 1917 voit nos attaques repoussées, notre élan brisé !

Cependant la France célèbre d'un cœur justement fier et confiant le premier anniversaire de la bataille de Verdun. Il y a un an, le 21 février, que les Allemands sortant brusquement de leurs lignes se ruèrent à l'assaut de la place dans l'espoir de l'emporter d'un coup et d'y dicter la paix, leur paix, celle qui aurait consacré notre défaite. Verdun restera dans l'Histoire.

EN ORIENT

La France n'oublie pas ses soldats lointains : l'armée d'Orient. Les soldats français jetés dans la mêlée des Dardanelles connaissent outre l'âpreté des combats, la soif, la chaleur, le froid ou la pluie, des épidémies et à un ennemi redoutable, le paludisme.

Au début de 1915, les Alliés désirent ouvrir un second front en Europe occidentale. Leur but est de s'emparer de Constantinople où les Turcs, en particulier Enver Pacha, se montent nettement germanophiles.

De mars 1915 à janvier 1916, d'abord par une grande attaque navale, ensuite par une lourde expédition terrestre, Britanniques et Français s'emploient à forcer le détroit des Dardanelles, pris entre la presqu'île de Gallipoli et la côte d'Anatolie. Leur but est, une fois franchi l'obstacle, de marcher sur Constantinople, capitale de l'Empire ottoman, et de contraindre ce dernier à sortir de la guerre dans laquelle il s'est engagé en novembre 1914.

À l'été de 1915, une fois consommé l'échec du débarquement de Suvla, l'expédition des Dardanelles semble se retrouver définitivement dans l'impasse. Dans le même temps, la Serbie après avoir vaillamment résisté aux offensives lancées par l'Autriche-Hongrie, est menacée d'encerclement par l'entrée en guerre attendue de la Bulgarie. Les Alliés de l'Entente décident dès lors de débarquer à Salonique pour venir au secours de ce pays ami.

Pour l'armée d'Orient, l'année 1916 s'est achevée par la belle victoire de Monastir, dont Sarrail, commandant en chef des Alliés n'a pu exploiter l'opportunité, faute d'effectifs suffisants. Au début de 1917, Serbes, Britanniques et Français repartent à l'attaque sur le front de Salonique.

Après l'échec de l'attaque lancée du lac Djoran à Monastir, en avril-mai 1917, les armées alliées en Orient se cantonnent dans une attente prudente et pansent leurs plaies. Quelques semaines plus tard, en août, Sarrail, commandant en chef repart à l'assaut, cette fois en Albanie.

Qui se souvient que c'est un Bosniaque d'origine serbe qui a tué un archiduc, le 28 juin, à Sarajevo ?

ET EN FRANCE ...

Les premiers Américains débarquent le 26 juin 1917. Partout sur leur passage ils trouvent des arcs de triomphe. Un de leurs chefs, le général Bliss déclare à Foch : « Nous sommes là pour nous faire tuer. Qu'entendez-vous pour user de nous. » Dès lors, les hommes au chapeau de cow-boy ne cesseront d'affluer.

Le 20 août 1917, le Nord de Verdun, la cote 304 et le Mort-d'homme sont dégagés. Le 23 octobre 1917, une

formidable artillerie attaque au Chemin des Dames sur un front de 15 kilomètres. Les Allemands évacuent toutes leurs positions du Chemin des Dames.

1918 se lève, et c'est en mai, la nouvelle rupture du front : le Chemin des Dames une seconde fois franchi par les hordes ennemies (ils en seront chassés définitivement le 18 juillet), les raids de zeppelins semant la mort dans nos cités. Une angoisse lourde pèse sur la France et cependant un espoir invincible demeure au cœur de tous.

Le 8 août à 4 h 30, c'est la grande offensive franco-britannique. Avec elle, Ludendorff voit s'écrouler ses derniers espoirs. « Le 8 août, écrira-t-il, est le jour de deuil de l'armée allemande. La conduite de la guerre prenait le caractère d'un jeu de hasard injustifiable que j'ai toujours tenu pour néfaste : il fallait terminer la guerre. » Et Guillaume II, en ce même jour confie à son généralissime : « Je crois qu'il faut déposer notre bilan. » Partout maintenant, les chars vont accompagner la victoire.

C'est vraiment la fin. La ligne Hindenburg enfoncée, les Alliés gagnent les Allemands de vitesse. De plus en plus nombreuses, de mieux en mieux aguerries, les troupes américaines arrivent pour combler les vides. Rationné, démoralisé par les deuils trop cruels, en Allemagne, l'arrière ne tient plus. Guillaume II découvre l'amertume de la défaite : « Nos alliés, constate-il, se détachent de nous comme des pommes pourries. » Ceux qui l'approchent disent qu'il n'est plus l'ombre de lui-même. Il y a de quoi si l'on en juge par ce bilan établi par Foch, maintenant généralissime, le 31 octobre : « Depuis plus de trois mois, l'Allemagne battue en France et en Belgique, obligée sans cesse de se replier, a déjà abandonné plus de 260 000 prisonniers et 4 000 canons. »

L'ARMISTICE

Le 29 septembre 1918, à Salonique, les autorités bulgares apposent leur signature sur le document qui authentifie l'armistice sur le front d'Orient. De 1915 à 1918, quelque 378 000 soldats furent sur le front des Balkans, et plus de 356 000 d'entre eux subirent les atteintes de la maladie, qu'il s'agisse d'atteintes exotiques, comme le paludisme, la dysenterie, le typhus exanthématique ou la dengue, ou encore de la pandémie de grippe espagnole de 1918.

Le 3 novembre 1918, la mutinerie des marins de Kiel porte le dernier coup à l'empire ébranlé. L'Allemagne n'espère plus qu'en l'armistice qui se discute à Rethondes et que rend officiel ce télégramme de Foch aux armées victorieuses : « Les hostilités seront arrêtées sur tout le front à partir du 11 novembre à 11 heures, heure française. »

Le 11 novembre, 10 h 30, au P.C. du III/415, l'agent de liaison André Gazareth conseille au capitaine Lebreton d'appeler un clairon, le soldat Delalucque. Gazareth court chercher Delalucque. Il rencontre sur le chemin Auguste Joseph Trébuchon, soldat de première classe de la 9^{ème} compagnie, 40 ans, originaire de Montchabrie, près de Malzieu-Forain, en Lozère.

Delalucque, contacté, arrive au P.C. ; le capitaine lui annonce qu'à 11 heures précises, il aura à sonner : le « cessez-le-feu », « garde-à-vous » et « au drapeau. » Mais Delalucque, qui n'avait pas eu l'occasion de sonner un « cessez-le-feu » depuis les grandes manœuvres de 1911 prie le capitaine Lebreton de bien vouloir lui rappeler la mélodie, en lui sifflant les notes.

Lebreton, toujours sur le qui-vive, lance à ses hommes : « Attention mes amis, ce n'est pas le moment de faire le zouave ! »... Augustin Trébuchon rencontré à 10 h 30 par Gazareth est retrouvé mort, une balle en plein front... Trébuchon est le dernier tué de la guerre.

Tous les soldats morts le 11 novembre 1918 seront déclarés décédés le 10 novembre par les autorités !

Cessez-le-feu, sonné à 11 heures en 1^{ère} ligne à la Pierre d'Hau-

droy par le caporal Pierre Sellier et à Vrigne-Meuse par le caporal Delalucque.

Si, le 2 août 1914, toutes les cloches avaient égrené désespérément leur appel « aux armes » en tintant lugubrement le tocsin, en ce jour du 11 novembre, joyeusement elles carillonnent la délivrance et chantent la victoire. Les *Te Deum* ont des sanglots : tant de fils de France gisent sur les champs de bataille ! Les hymnes de triomphe se mouillent de pleurs, ils n'en sont que plus émouvants ! Chacun s'efforce d'oublier sa peine pour se réjouir du bonheur de la patrie : un souffle de gloire agite nos trois couleurs, les cœurs battent de fierté nationale.

La nouvelle de l'armistice est connue à Paris le 11 novembre à midi. Tous les Parisiens descendent dans la rue en chantant « la Marseillaise » et « Fallait pas, fallait pas qu'y aillent. » Poincaré déclare : « Maintenant, je peux mourir. »

Le 12 novembre, l'ordre du jour du maréchal Foch est lu aux vainqueurs.

**« Officiers, sous-officiers et soldats des armées alliées :
« Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez,
pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassables, attaqué sans répit. »**

« Vous avez gagné la plus grande bataille de l'Histoire et sauvée la cause la plus sacrée, la Liberté du monde. Soyez fiers.

« D'une gloire immortelle, vous avez paré vos drapeaux.

« La postérité vous garde sa reconnaissance.

F. FOCH

Le rêve que depuis 1871, tous les Français entretenait au plus profond d'eux-mêmes, le rêve dont ils disaient « y penser toujours, n'en parler jamais, » se trouve enfin réalisé : l'Alsace-Lorraine, « berceau de notre chant de gloire » est redevenue française.

A Strasbourg, il a vu le jour : Dietrich qui l'a inspiré était de vieille souche lorraine ; Rouget de l'Isle, Franc-Comtois ; les Marseillais l'ont fait connaître ; les Parisiens l'ont consacré ; tous les Français le chantent en courant à la victoire ou à la mort.

Mais, pour chaque hectare d'Alsace et de Lorraine, un Français est tombé. Jamais guerre n'a été aussi cruelle en France : 1 400 000 morts dont 27% de moins de vingt-huit ans. Il y a eu 4 millions de blessés, 500 000 prisonniers et disparus 600 000 malades souffrent des suites de la guerre. Guerre insensée, guerre inutile puisque vingt et un ans plus tard, elle renaîtra de ses cendres.

Le 14 juillet 1919, la foule acclame Foch et Joffre, vainqueurs sur la Marne. Aucun défilé de 14 juillet ne fut plus émouvant. Clémenceau dira : « Qui a vu ce jour-là a vécu. » Tous les grands vainqueurs alliés étaient là et avec eux les surveillants de la guerre portant fièrement leurs décorations et leurs fourragères.

ENFIN LA PAIX ... ?

« LE MATIN », mardi 24 juin 1919.

Après une période de sept mois, caractérisée par bien des incertitudes et des interrogations, le traité de paix finalisé, est présenté aux plénipotentiaires allemands. Mais, contrairement à toutes les pratiques diplomatiques, il a été défini et rédigé sans aucune négociation avec l'adversaire. Imposé tel quel à l'Allemagne, il va susciter une immense réprobation dans ce pays en proie à tous les extrémismes, engendrer la thématique du « Diktat » et faire le lit de l'extrême droite, en particulier du nazisme.

LES COMBATTANTS

Il y a des civils, des militaires de carrière, des conscrits, des réservistes, des artilleurs, des fantassins, des marins, des aviateurs, des sapeurs, des agents de liaison, des télégraphistes, des sous-officiers, des sous-lieutenants... des bleus, des rappelés... des infirmiers, des cuistots, il y a... il y a... Marcel, Louis, Maurice, Albert, Edmond, Auguste, Onézime, Gaston...

Il y a les bleus... ou bleuets

Tant qu'on n'a pas connu l'épouvantable expérience du combat ou qu'on n'a pas dépassé un certain nombre de mois de survie, on est, aux yeux des combattants blanchis sous le harnais, un bleu. Ils ne s'en effraient pas nos conscrits imberbes. Devant l'avenir hasardeux qui les attend, ils sourient avec confiance.

Ils sont pourtant édifiés. Rien de ce qui se passe dans l'étroit boyau terreux ne leur est inconnu. Mais ils comptent sur le soleil du printemps pour dessécher les borborygmes et embraser les cœurs prêts à l'assaut définitif. Ils savent qu'aller au front c'est peut-être marcher vers l'holocauste. Ils le savent, mais ils n'y pensent pas. Ils savent qu'il faut aller jusqu'au bout, qu'il faut maintenant que la guerre soit notre religion. Ils savent aussi qu'après le flux, c'est le reflux dont ils seront une vague nouvelle. Heureux du crédit que l'on fait à leur force, heureux de l'espoir qui repose sur leur vaillance et passionnés d'affronter l'heure décisive. Ils veulent montrer que la bravoure n'a pas d'âge. Selon la forte expression de Sully-Prud'homme, ils sauront tuer aussi bien que mourir.

Il y a les pères.

Le mot les vieillit. A la vérité, ceux qu'on appelle ainsi ont à peine, quelquefois, dépassé la quarantaine.

Quarante ans ! L'âge des vieux de la vieille garde impériale ! Les pères sont nos vieux de la vieille à nous ; mais les grognards suivaient un homme, tandis que les pères suivent une idée, l'idée du sacrifice nécessaire, consentit, pour préserver leurs enfants de la kultur et du joug allemands.

Au début de la guerre, les pères ont leur sobriquet : *les terribles toriaux*. Pas longtemps. Versés tout de suite avec l'active et la réserve, dans les batailles, ils y perdent leur nom ; ils sont braves, ils s'exposent par droit d'ancienneté. Et ils étonnent leurs cadets, avant d'étonner le monde. **Pères...** C'est bien le mot tout ensemble familial, amical et déférent qui doit venir aux lèvres de la jeunesse pour désigner ces hommes tranquilles et résolu, dont la barbe est reprise au fil blanc.

Mais la jeunesse manifeste son admiration avec plus de force encore. Comment ? En faisant du nom un adjectif. On dit aujourd'hui couramment dans l'armée : « C'est père », d'une chose de bonne qualité, d'une belle action, d'un spectacle rare, d'un exemple à suivre. On est père comme on était, dans le temps, chouette, rupin, à la hauteur, bath, mariolle et costaud... Le mot est un hommage. On peut ne pas avoir la Croix de guerre ; mais si l'on est père, et sur le front, on la mérite.

Dans les tranchées, de l'eau jusqu'à la ceinture, ils disent entre eux : « Qu'est-ce que les Boches prennent pour leur rhume ! ».

Ces hommes sont modestes, ils écrivent : « Nous ne sommes plus taillés pour l'assaut, comme on l'est à vingt ans ; mais, pour tenir les tranchées, nous défions les jeunes. » La vérité, c'est que leurs durs travaux d'hiver terre à terre, cette longue action obscure, vaut dix actions d'éclat.

Nous ne devons plus jamais sourire du pépère qu'attachent au village sa prévoyance, sa routine, son égoïste amour de la terre. Son champ, son champ à lui, il l'a abandonné... Il a tout abandonné, pour faire un paragrêlé de son corps à tous les champs de France, indistinctement, sur lesquels un nuage passe, -et crève.

Il n'écourent que les histoires qu'ils se murmurent à eux-mêmes, la tête dans les épaules, l'oreille près du cœur... Et ces histoires sont toutes du temps de paix. Ils ont la vie entière, s'ils en réchappent, pour entendre raconter la guerre par ceux qui ne l'auront pas faite.

Il y a des pépères qui ont un fils de vingt ans sous les drapeaux : bleuets parmi les blés mûrs. C'est à lui qu'ils pensent, quand un petit de la classe 16 arrive dans la tranchée. La nuit, ils ramènent sur lui, sans avoir l'air de rien, le bout de couverture qui traîne, le pan de capote qui a glissé. C'est leur façon de border un lit.

Lorsqu'un bleuet sanglote, ils font la grosse voix :
-T'es pas honteux, à ton âge ?...

Les pépères se cacheraient-ils pour pleurer ? Le fait est qu'on en a jamais vu un en larmes. Mais ils sont malins sous leurs dehors épais. Je les soupçonne, moi, d'attendre, pour soulager leur cœur, un jour de pluie. Est-ce qu'on peut savoir alors, de quoi ruisselle un visage ?... Ça ne regarde personne.

Philosophes, ils le sont pourtant... ils le sont au point de trouver tout naturel que leur femme s'écrie : « Mon fils ! » avant de s'écrier : « Mon mari ! » quand le messenger de malheur, s'il doit venir, entrera chez elle, le chapeau à la main, en disant : « Ayez du courage... »

La boue ! Les pépères ne sont pas pressés de secouer la leur. Ils viennent en permission avec ; elle leur fait des Croix de guerre avec des palmes...

DÉSORMAIS, ILS SONT TOUS DES POILUS ; IL N'Y A PLUS NI JEUNES, NI VIEUX.

Quand on sait que Balzac utilise déjà le terme de « poilus » pour désigner les grognards de Bonaparte, on se rend compte que la bravoure ne date pas de 1914-1918 et qu'elle n'est pas forcément tributaire d'une barbe hirsute ou de cheveux en pagaille.

Apparue à l'arrière, à la fin de 1914, l'expression de poilus pour qualifier les combattants s'est rapidement popularisée au point d'étonner les soldats eux-mêmes qui, dans les premiers temps, préféraient s'appeler entre eux les « bons-homme. » Il y a donc bien du poil dans la définition du poilu, mais un poil plus symbolique qu'on ne le pense aujourd'hui.

LES COMBATTANTS : QUELS COMBATTANTS ?

L'HÉROÏQUE MARSOUIN DU FORTIN DE BEAUSÉJOUR

« C'est à Castelsarrazin, dans la ferme même où il naquit, en 1891, que Mathieu Jouy, soldat de 1^{ère} classe, décoré de la médaille militaire, conta modestement ses exploits à l'envoyé du « Miroir » et posa devant l'objectif. Il sortait d'un hôpital de Bordeaux, à peine remis de ses cinq blessures et gardant encore une balle dans le genou, mais déjà le chaud soleil du Midi avait rendu une partie de ses couleurs à ce grand gaillard bronzé par une campagne au Maroc.

Très simplement, et comme s'il avait à s'excuser d'être un héros, il conte son héroïque aventure au fortin de Beauséjour. Seul survivant d'une poignée de marsouins, il tint tête aux Allemands dans un boyau si étroit qu'ils ne pouvaient avancer qu'un à la fois. « Je m'étais dissimulé,

dit-il, derrière nos sacs de sable, prêt à descendre le premier Boche qui se montrerait. Il ne tarda pas, du reste, et voyant que j'étais seul, me cria de me rendre. Une balle l'étendit sur le sol et celui qui le suivait eut le même sort. Trois autres arrivaient. ? Ils parurent surpris de me voir seul, mais leur étonnement ne dura guère. Dans le boyau d'autres venaient en hurlant. Le premier a eu le temps de me traverser le bras gauche d'un coup de baïonnette avant que je ne lui fasse son affaire, puis j'ai songé « à me replier en bon ordre. » J'ai encore embroché un officier et je suis parti.

Ce brillant fait d'armes a valu à Jouy la décoration des braves et une médaille-souvenir portant les traits du général Joffre, que celui-ci lui a remise en témoignage d'estime et qu'il montre avec une légitime fierté. »

LE COMMANDANT RAYNAL

Le 2 juin 1916, le fort de Vaux est encerclé. L'ouvrage dont l'unique canon a été emporté par un obus, est dirigé par le commandant Raynal. Sa garnison de 250 hommes a été doublée dans la nuit avec l'arrivée des défenseurs de ses flancs, chassés de leurs tranchées par la préparation d'artillerie allemande. Deux bataillons de la 50^e division allemande tentent de percer sous le feu incessant des mitrailleuses. Au prix de nombreuses pertes, ils repoussent les Français vers les entrailles du fort en introduisant des grenades dans les meurtrières et arrosent les douves au lance-flammes.

Les Allemands progressent dans les étroits tunnels où le combat s'engage à l'arme blanche. Par trois fois ils en sont repoussés le 3 juin. Le lendemain, rassemblant leurs lance-flammes sur le toit, ils inondent les tunnels de feu.

Mais le danger le plus imminent vient de l'intérieur : les citernes d'eau sont vides. Le 4 juin à 11 heures 30, alors que le fort se trouve dans une situation désespérée et bien près de mettre bas les armes, le commandant Raynal prend la décision de lâcher son dernier pigeon, dont le matricule est « 787-15. » Le volatile rejoint les lignes françaises en emportant le message suivant : « Nous tenons toujours, mais nous subissons une attaque, par les gaz et les fumées, très dangereuse. Il y a urgence à nous dégager. Faites nous donner de suite communication optique par Souville qui ne répond pas à nos appels. C'est mon dernier pigeon. »

Celui-ci sera cité, plus tard à l'ordre de la nation dans les termes suivants : « Malgré les difficultés énormes résultant d'une intense fumée et d'une émission de gaz, a accompli la mission dont l'avait chargé le commandant Raynal. Unique moyen de communication de l'héroïque défenseur du fort de Vaux, a transmis les derniers renseignements qui aient été reçus de cet officier. Fortement intoxiqué, est arrivé mourant au colombier. »

Les renforts envoyés le 6 juin, se font décimer avant l'aube. Raynal, dont les hommes sont réduits à lécher la moisissure des murs, et contraint de se rendre à 6 h. Il est conduit au Kronprinz qui lui rendra les honneurs pour sa résistance héroïque.

Lieutenant en Mars 1915, il arriva à la Clinique Massoulard à Troyes, couvert de blessures et fut installé dans une petite chambre donnant sur la rue de la Vicomté. Lui aussi avait participé à l'enlèvement du Fortin de Beauséjour. A la presse qui lui rendit visite il formula ce souhait qui à lui seul le dépeint tout entier : « Pourvu qu'ils ne partent pas avant que je puisse les reconduire : je leur dois bien cette politesse. »

Le lieutenant oublia, ce jour-là, de dire qu'avant de connaître les Boches, il avait fréquenté les indigènes de Mauritanie, « qui ne valent pas mieux. »

En plein Sahara, au puits de Libouïrat, un sergent avait tenu avec 27 tirailleurs sénégalais contre l'attaque furieuse de 600 indigènes. Le combat dura trois jours et trois nuits : enfin les Français furent délivrés par l'arrivée de troupes de renfort. Ce sergent, c'était Raynal, le fameux Raynal du Fortin de Beauséjour.

Il trouve une mort glorieuse au Bois des Caures, le 22 février 1916, après un farouche combat qui permet de retarder l'offensive allemande initiale sur Verdun. A tout jamais, il sera DRIANT : LE HÉROS DU BOIS DES CAURES ;

LES CHASSEURS DE DRIANT par *Théodore Botrel*

Ils étaient là deux bataillons
De fins chasseurs nerveux et prompts
Gîtés dans les taillis profonds
Et la broussaille,
Qui, sous les ordres de Driant,
Espéraient depuis plus d'un an
L'heure de bondir en avant,
Dans la bataille !

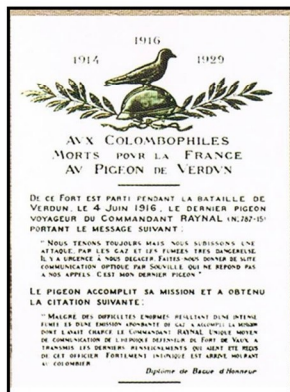
Un arrosage meurtrier
Décima le sombre hallier
Le vingt-et-un de février
Dix-neuf cent seize ;
Et l'obus, en passant, hurlait,
Et le sol tanguait et roulait,
Et le bois des Caures croulait
Dans la fournaise !

Le soir, enfin, comme des
loux,
Les boches sortent de leurs
trous
Et leur bande accourant vers
nous
Est signalée ;
Et Driant leur cria de loin :
« Vivant, gueux, vous ne m'au-
rez point ! »
En s'élançant, fusil au poing,
Dans la mêlée !

Qu'ils sont beaux, les petits chasseurs !
C'est la phalange des meilleurs
Tireurs, grenadiers, mitrailleurs
Bientôt fauchée,
Qui, seule, tient tête aux loups gris
Sans nulle panique et sans cris...
N'ayant même plus ses abris
Dans la tranchée !

Hélas ! hélas ! le lendemain,
A la faveur d'un coup de main,
L'ennemi barre le chemin
Là, sur la crête :
Driant – dernier se retirant-
Fut aussi stoïque, aussi grand
Que Ney, jadis, et que Raynal
Dans la retraite !

Un tel chef ne sait pas ramper
Et daigne à peine se courber :
Une balle s'en vint frapper
Sa tête altière.
Il se retourna, d'un effort,
« Adieu, mes gâs ! », dit-il encor...
Et face au Boches-il roula mort
Dans la poussière !



Repose, fier et confiant :
La terre où tu dors. Ô Driant !
Vois, n'est déjà plus maintenant
Terre allemande !
Tes petits chasseurs (tes enfants)
Tes vengeurs, enfin triomphants,
Avec toi mort, entrent, vivants,
Dans la légende.

Le chef de bataillon DRIANT reçoit en 1900, à Troyes, le commandant du 1^{er} bataillon de Chasseurs à Pied, qui devient rapidement célèbre sous le nom de « Bataillon Driant. »

Emile DRIANT s'illustre également sous le pseudonyme de « Capitaine DRIANT, » auteur de nombreux ouvrages d'anticipation, tels que « La Guerre de demain » ou historiques comme « Les Filleuls de Napoléon. »

Quittant l'uniforme en 1905, il se tourne ensuite vers le journalisme et l'action politique. Il est élu député de Nancy en 1910.

En 1914, il reprend du service et reçoit le commandement des 56^{ème} et 59^{ème} Bataillons de Chasseurs à pied.

Par une intermédiaire suisse, la baronne Schrotter de Wiesbaden, adresse une lettre de condoléances à Madame DRIANT, le 16 mars 1916. « Mon fils, Lieutenant d'artillerie qui a combattu vis-à-vis de Monsieur votre mari, me dit de vous écrire et de vous assurer que Monsieur Driant a été enterré avec tout respect, tous soins et que ses camarades ennemis lui ont creusé et orné un beau tombeau (...) On va soigner le tombeau de sorte que vous le retrouverez aux jours de Paix (...) »

Maurice Barrès citant cette lettre le 9 avril 1916 écrira : « Voici la lettre allemande qui clôt la vie d'un grand français. »

Le souvenir du Lieutenant-Colonel Driant est hautement maintenu au Musée des Chasseurs, Tombeau des Braves, qui est rattaché au Service historique de l'armée de terre à Vincennes.

L'histoire des tombes successives de Driant est compliquée. Après sa mort, il fut inhumé par les Allemands sur le champ de bataille. Ce n'est que le 9 Août qu'il fut exhumé, identifié et enseveli de nouveau à la même place. Une nouvelle exhumation eut lieu le 9 octobre 1922 en prévision de la translation dans le monument du Bois des Caures. Celle-ci eut lieu le 21 octobre, veille de l'inauguration.

Quatre ans de vie en commun dans la poussière ou dans la boue. Le froid, la chaleur, la soif. L'éloignement du foyer. L'attente, l'assaut, la résistance. La relève qui constitue un moment difficile, angoissant pour ceux qui prennent un secteur, et un soulagement pour ceux qui partent en repos à l'arrière. Les terribles blessures qui marquent à jamais le combattants dans leur chair et en font des mutilés ou des « gueules cassées. » La résignation, la révolte, le dévouement, la peur, la lâcheté, l'enthousiasme, l'héroïsme, la psychose traumatique (shell shock, pour les Anglo-Saxons qui peut se traduire par « obusite »), le cafard. Couverts de vermine. Mal nourris. Pour des millions d'hommes, quatre ans d'existence anormale.

« Nous avons connu l'incommunicable », Maurice Genevoix

« La guerre, mon vieux, c'est notre jeunesse ensevelie et secrète » Jacques Meyer

Bataille ! Bataille ! Bataille !... NOTRE-DAME DE LORETTE, LES EPARGES,



Colonel DRIANT LE

BOIS-LE-PRÊTRE, LE BOIS DES CAURES, MORT-D'HOMME, LA COTE 304, DOUAUMONT, VAUX, VERDUN ...

L'un tombe au milieu d'une grande bataille, illustre désormais dans l'Histoire, l'autre dans une reconnaissance ignorée, dont les livres ne parleront jamais. Mais tous deux sont des héros, et chacun, à la manière qui convient à son grade.

Le général commande la division à la place de son chef qui vient d'être tué. Il aperçoit une partie des troupes, violemment bombardée par l'artillerie de gros calibre. Cette artillerie lourde des Allemands, dont tous s'accordent à dire que le bruit formidable est, à lui seul, une épreuve pour le moral des soldats. Sa place est là, pour donner l'exemple et encourager. Il y va, au milieu des chasseurs à pied, cruellement assaillis par les obus ; et, là, pendant qu'il dirige le feu, calme et tranquille, tombe mortellement frappé, offrant à ceux qui l'entourent la suprême leçon du courage et du sacrifice. Il est mort en chef, à son poste de commandement. C'est le 8 septembre 1918, au moment où, dans la bataille de la Marne, la victoire commence à nous tendre les bras.

Le brigadier, est un dragon du 2^{ème} régiment. Il est en reconnaissance, et la citation dit seulement qu'il se montre plein d'entrain. Mais ce que fut cet entrain, on le devine par ce que fut sa mort. Un obus le frappe mortellement. Il tombe en criant : « Vive la France ! je meurs pour elle, je suis content », et il expire en essayant de chanter *La Marseillaise*. Celui-là est mort en simple soldat, à son poste de cavalier. C'est le 29 août 1918, dans l'un de ces combats, encore mal connus qui marquèrent les commencements de la retraite, après Charleroi.

J'ai choisi, les deux, parce qu'ils personnifient dans la diversité de l'action, le même sacrifice. Toute la liste d'honneur fournirait les mêmes rapprochements, par exemple encore, ce sous-lieutenant et ce sergent qui, voyant le drapeau tomber dans le fleuve, et qui tous deux, confondant leurs grades dans le même élan, se jettent à la nage, pour sauver l'étendard, exprimant ainsi, mieux que par tous les mots héroïques, le sens et la vertu de l'emblème sacré.

« Ce qu'il y a d'admirable dans le poilu, c'est que ce petit être de chair et d'os, incapable de maîtriser ses nerfs alors qu'il est jeté dans un unimaginable enfer, maintenu éveillé dans le plus terrifiant cauchemar, retrouve tout à coup son courage, tout son mordant, lorsque l'engin, l'engin aveugle, monstrueux, surhumain fait place à l'homme, à l'ennemi ! Oui, lorsque le bombardement s'arrête, que les nappes de gaz s'éloignent, que les flammes cessent de lécher les parapets carbonisés et qu'un cri, poussé on ne sait pas qui, retentit : « Au créneau ! » tous les survivants du drame, tous ces hommes brisés d'émotion, que l'épouvante vient de tenir des heures dans sa serre, toutes ces loques haletantes et hagardes, unies dans une commune volonté, bondissent hors de leurs trous, se précipitent sur les fusils, sur les grenades, sur les mitrailleuses, et repoussent les hordes ennemies. » écrira Galtier-Boissière.

De 1915 à 1919, le journal *L'Illustration* publie 15 792 « portraits d'officiers, sous-officiers et soldats cités à l'ordre de l'armée, nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur ou décorés de la médaille militaire » pour leur conduite au front. Sous chaque portrait est reproduit le texte de la citation ou le motif de la décoration, tel qu'il figure au *Journal officiel* et au *Bulletin des armées de la République*. Avec leurs textes qui mettent en évidence les victoires, les souffrances ou l'héroïsme de chaque personnage, ces portraits donnent une idée concrète et forte du dévouement de chacun.

LE DRAPEAU, LA MARSEILLAISE

Dans les ordres du jour de la Grande Guerre, on lit sans cesse que telle compagnie est entrée en action au chant de *la Marseillaise*, que tel lieutenant la chantait encore au moment où, emportant une position ennemie, il recevait une balle dans la gorge, ou encore que des chasseurs alpins escaladaient une hauteur en chantant *la Marseillaise*.

« C'est cet enthousiasme qui remplissait le cœur d'un fantassin français relativement à une action qui se passait en Argonne. Son régiment tenait un village fortement attaqué par l'ennemi. On se battait furieusement dans les rues et des corps à corps avaient lieu dans les maisons et même dans les caves, « le sang, écrivait-il, coulait dans le ruisseau comme l'eau par un jour de pluie. » Les Français étaient harcelés et les régiments de réserve arrivèrent au bon moment. « Soudain, *la Marseillaise* retentit, tandis que les clairons de trois régiments sonnaient la charge. D'où nous étions, près des maisons en flammes, nous pûmes suivre très distinctement l'action. Je ne reverrai jamais quelque chose de plus fantastique que ces milliers de jambes rouges chargeant en rangs serrés. *La Marseillaise* continuait toujours pendant que nos canons jouaient aussi sans arrêt. Notre infanterie prit alors contact avec l'ennemi. Pas un seul coup de feu, mais l'acier froid. Soudain, les clairons cessent de sonner la charge, et à sa place ils sonnent l'appel au drapeau. Au drapeau ! Notre drapeau est pris. Vivement nous cessons le feu, atterrés. Alors *la Marseillaise* retentit plus fort et domine la musique des clairons. Nous vîmes une mêlée effroyable, une lutte à mort couverte par un chant merveilleux. Pour la connaître, il faut l'entendre sur le champ de bataille au milieu du sang répandu et quand le drapeau de la France est en danger ! »

Les connais-tu, les trois couleurs,
Les trois couleurs de France,
Celles qui font rêver les cœurs
De gloire et d'espérance !
Bleu céleste, couleur du jour ;
Rouge de sang, couleur d'amour ;
Blanc, franchise et vaillance !
Jusqu'à la mort on le défend,
O sublime folie !
Et quand on revient triomphant
Vers sa loque chérie,
Les yeux sont de larmes remplis ;
Car le drapeau garde en ses plis
L'âme de la patrie,
Qu'il frissonne au soleil joyeux,
Ou qu'il flotte dans l'onde,
Lorsque la paix rit sous les yeux
Ou quand la guerre gronde.
France, il entraîne tous les cœurs,
Lui qui porta dans ses couleurs
La liberté du monde !

G. Gourdon. *Le sang de France*

A PROPOS DE « L'INTOXE »

Très vite, le poilu comprit que cette guerre n'avait pas de sens. Il ne se faisait aucune illusion sur le fondement réel du conflit. De faux espoirs en faux espoirs, de dernières batailles en dernières batailles, il finit par ne plus pouvoir prévoir la fin de la guerre dont ils étaient les acteurs et dont l'utilité vint à ne plus leur paraître évidente.

« Anastasie » surnom donné à la censure, outre pour

cause de mesures de sécurité, exerçait une surveillance étroite de tout ce qui s'écrivait dans le pays, sondait le courrier des combattants et des civils, ce qui lui permettait de prendre le pouls du moral des soldats. Elle surveillait également, les journaux et les magazines. Néanmoins, entre 1914 et 1919, la propagande gouvernementale est tellement intense qu'elle fait perdre tout crédit à une presse écrite trop servile et trop prompte à relayer le « bourrage de crâne. »

En 1914, Pasteur Valléry-Radot, médecin auxiliaire, petit-fils de Pasteur décrit son combat à la colline de Lorette : *Pour la terre de France, pour la douleur et la mort.* L'atrocité du récit est telle que la censure militaire ne laisse pas paraître l'ouvrage avant 1917.

La Grande Guerre est le premier des conflits à avoir jamais été photographié et filmé sur une aussi vaste échelle. Le recours au cinéma résulte d'une démarche essentielle dans l'esprit des initiateurs d'une telle entreprise : rendre compte des événements dans l'optique la plus favorable aux intérêts de la défense nationale et tenter de maintenir au plus haut le moral de l'opinion.

̄

Ni l'idée de revanche, ni l'amour de l'Alsace et de la Lorraine n'expliquent que les soldats aient tenu entre 1914 et 1918.

Ce qui les arma ? Le sens du devoir patriotique face à l'agression allemande. La volonté française dans un juste combat.

Le Poilu est le poilu de la Victoire ; il s'est uniquement battu pour que l'abominable guerre qu'il a vécu, soit la « Der des Der. »

̄

LA GUERRE EST-ELLE

EVITABLE ?

Le Comte Albert de Mum avait vu venir la Grande Guerre, multiplié des avertissements, les cris d'alarme annoncés dès 1913 tous ce qui est advenu.

M. Humbert, rapporteur de la Commission des Armées, dans son réquisitoire, déclarait :

« Un type de canon a été mis à l'étude en 1912 ; les expériences se poursuivent toujours, alors que les armées étrangères sont pourvues depuis longtemps de ce matériel.

Quant à l'artillerie de place, notre situation à cet égard n'est pas meilleure. Nous n'avons à notre disposition que des pièces de types différents et de date ancienne.

On demande une centaine de millions pour la fabrication d'un matériel nouveau d'artillerie. Le mortier qu'on veut construire a été inventé en 1910. Il est en service en Russie et en Allemagne. Nous, nous l'aurons... plus tard.



En ce qui concerne les canons à grande portée, les services techniques d'artillerie sont dans l'impossibilité de dire qu'elle pièce sera adoptée. Ils ont fait repousser toutes les découvertes qui se sont produites en dehors d'eux ; et le matériel proposé par eux n'a pas résisté aux premiers essais. Les remarquables progrès de l'industrie française ont profité à tout le monde, excepté à nous. »

c'était le 15 juillet 1914...

ε

En France, plus de 1,4 million de mobilisés trouvent la mort au cours de la Grande Guerre, laissant derrière eux quelque 636 000 veuves et environ 700 000 orphelins de père, porteurs d'un message :

Sous l'obus formidable ou les gaz étouffants,
Paysans et bourgeois meurent sans différence.
Soldat, comment peux-tu sourire à ta souffrance ?
-Je souris au bonheur futur de nos enfants.
-Si Jeune, tu n'es pas un père ?- Je défends
La race, l'avenir, la vivante espérance...
Je veux, pour les enfants, une plus belle France
Où règnent la justice et le droit triomphant.

Fils des morts d'Yser, de Verdun, de la Somme,
En gardant purs ces noms dont l'Histoire les nomme,
Enfants ! vous connaîtrez un orgueil sans remords.

Nos héros, par milliers, sous le drapeau qui vibre,
Ont souffert pour vous faire une paix fière et libre ;
Ne l'oubliez jamais : c'est pour vous qu'ils sont morts.

Jean Aicard

LA RECONNAISSANCE

Au lendemain du conflit, afin de rendre hommage à tous ses enfants morts ou disparus pendant la Grande Guerre, la France décide de leur consacrer un lieu de mémoire.

L'idée était née en Angleterre où un soldat gît dans l'abbaye de Westminster, comme un Américain repose dans le cimetière national d'Arlington, près de Washington.

En France, l'initiative de l'affaire revient au ministre des Pensions, André Maginot, lui-même grièvement blessé et grand mutilé. Le projet consiste à choisir, dans huit secteurs du front de France répartis de la mer du Nord au massif des Vosges, un nombre équivalant de combattants morts pour la France dont les corps n'ont pu être identifiés et d'en faire choisir un par un soldat qui s'est battu dans les tranchées au cours des hostilités.

Cette charge, ô combien poignante, échoit au plus jeune engagé volontaire de 1918. Il s'agit d'Auguste Thin, appartenant au 132^{ème} régiment d'infanterie, gazé, et qui achève son temps de service. Nous sommes le 10 novembre 1920. Dans une casemate de la citadelle de Verdun, les huit cercueils, contenant les corps des huit soldats, sont rassemblés et alignés entre deux haies de soldats bleu horizon, casqués de la bourguignotte, au port d'armes.

Avec une émouvante gravité, celui choisi pour cet honneur, fait deux fois, lentement, le tour des cercueils, et, finalement pose le bouquet sur le sixième. Puis, se redressant, se fige dans un garde à vous impeccable, tandis que roulent les tambours, que sonnent les clairons et que l'émotion étreint toutes les gorges, embue tous les yeux.

Pourquoi s'est-il arrêté devant ce cercueil plutôt que

devant un autre ?

Interrogé, plus tard, il dit : « J'étais très ému, très perplexe. J'aurais bien aimé désigner un camarade de mon secteur, mais je ne savais pas quel cercueil venait de Champagne. Alors j'ai tout à coup pensé à mon écusson : 132. Mentalement, un peu machinalement, j'ai fait le total : 1+3+2 = 6. J'appartenais au 6^{ème} corps, j'ai vu dans cette coïncidence une indication. Alors, je me suis décidé pour ce chiffre en quelque sorte fatidique. »

Libéré 2 ou 3 jours après, Auguste Thin rentre dans l'ombre et vient se placer, à Paris, comme vendeur dans une épicerie très connue. « Son » inconnu l'a précédé de peu dans la capitale ; emmené sur une prolonge, à la tête d'un cortège grandiose et impressionnant, au Panthéon d'abord, puis à l'Arc de Triomphe, au matin du 11 novembre 1920, c'est seulement le 21 janvier que le soldat inconnu prend possession de sa tombe définitive.

Une crypte creusée sous l'Arc, une dalle où se lisent ces simples mots : « *Ici repose un soldat français mort pour la patrie.* »

La reconnaissance de la France alla plus loin.

Un ancien caporal du 81^{ème} R.I., journaliste et écrivain de talent, Gabriel Boissy, eut « l'idée sublime de la Flamme... » Cela se passait à *l'Intransigeant*, écrit René Lehmann, ex-sous-lieutenant au 81^{ème} R.I.... Dans le bureau de Léon Bailby, grand directeur, on parlait du tombeau de l'Inconnu.

- Il lui manque quelque chose, dit Boissy.

Tous les regards se tournèrent vers lui.

- Oui, ajouta-t-il, une lumière, une flamme qui ne s'éteindrait jamais, en souvenir !

- C'est une idée merveilleuse, fit Léon Bailby après un silence, et nous étions très émus...

La presse, le gouvernement adoptèrent l'idée.

Et le 11 novembre 1923, à 18 heures, l'ex-sergent Maginot, devenu ministre de la Guerre, faisait jaillir de la coupe imaginée par le maître ferronnier Brandt, avec un tampon allumé au bout d'un fleuret, la première flamme. Le lendemain, à la même heure, le général Gouraud, le glorieux mutilé de Salonique, répétait le geste qui allait devenir un rite et entrer dans l'histoire.

En juillet 1922, le président du Conseil français, Raymond Poincaré, inaugure à Joncherey, le monument dédié au caporal Peugeot.

à

Après la guerre, les autorités religieuses ont choisi quatre lieux symboliques pour y élever des ossuaires et des chapelles du souvenir : Douaumont, Lorette, Dormans et Hartmannswillerkopf.

A Douaumont, les restes mortels d'environ 130 000 soldats auxquels il fut impossible d'attribuer une identité reposent dans les 46 caveaux, un pour chaque secteur principal du champ de bataille, d'Avocourt aux Épargnes.

Les restes de 1500 soldats de toutes nationalités dont seulement 11 ont pu être identifiés, reposent à l'ossuaire de Dormans.

Surplombant de ses 956 mètres la plaine d'Alsace, la montagne de l'Hartmannswillerkopf, baptisé le Vieil Armand par les poilus, a été l'un des principaux enjeux des combats de la Première Guerre dans les Vosges. Site classé, il est depuis placé sous le haut patronage du Président de la République. Au cimetière 1256 tombes et un ossuaire où

reposent 384 combattants. A la crypte, un ossuaire renferme les restes de 12 000 soldats inconnus.

La tour lanterne de l'ossuaire de Lorette brille telle « un cierge allumé. » Les visiteurs lisent sur les deux faces du monument, huit vers pour 20 000 soldats inconnus, statistiques d'os et de poussière :

« Vous qui passez en pèlerins près de leurs tombes
Gravissant leur calvaire et ses sanglants chemins
Ecoutez la clameur qui sort des hécatombes
Peuples soyez unis, peuples soyez humains !

Ossements qu'animaient un fier souffle naguère
Membres épars débris humains chaos
Pêle-mêle sacré d'un vaste reliquaire
Dieu vous reconnaîtra poussière de héros. »

\$

Avant d'avoir 17 ans, il s'était engagé en 1914 à la Légion étrangère, sous uniforme français bien que citoyen italien, au 4^e régiment de marche du 1^{er} Etranger. Il combat sur les fronts du Chemin des Dames, de l'Argonne et de Verdun.

En 1915, il est démobilisé et doit rejoindre l'armée italienne où il est envoyé combattre le front italien. Il revient en France en 1920, s'installe définitivement à Paris, crée avec ses frères une société (toujours active) et obtient la nationalité française en 1939.

Lazare PONTICELLI

Officiellement le dernier Poilu de la Guerre

1914-1918

est décédé

le mercredi 12 mars 2008 en fin de matinée

à l'âge de 110 ans

à son domicile au Kremlin-Bicêtre

Val de Marne

Un hommage solennel lui a été rendu aux Invalides à Paris, le matin du lundi 17 mars 2008. Une messe a d'abord été célébrée devant son cercueil, à la cathédrale Saint-Louis des Invalides, en présence du président de la République, du Premier ministre, du président Jacques Chirac (qui avait décidé sous son mandat l'hommage national au dernier poilu)..

Après le service religieux, le catafalque est sorti de la cathédrale porté par 14 légionnaires du « Groupement de recrutement de la Légion étrangère » encadrés par 4 pionniers avec leur tablier de cuir. Le drapeau du R.E.I. présidait derrière le catafalque

Dans la cour intérieure des Invalides, des détachements rendaient les honneurs.

Ce même 17 mars 2008, comme le dernier poilu l'avait souhaité une cérémonie d'hommage à tous les combattants de 1914-1918, s'est déroulée, à 15 heures, dans la cour du Dôme des Invalides. Monsieur Nicolas Sarkozy a alors prononcé un long discours d'hommage à ces combattants de la Grande Guerre, déclarant notamment :

« Le dernier survivant vient de rejoindre le premier mort de la plus atroce des guerres... Comme le visage du caporal Peugeot au moment de sa mort préfigure les visages des millions de morts qui allaient venir, celui de Lazare Ponticelli les résume tous.

... Cet hommage solennel n'est pas un hommage rendu à la guerre, c'est un hommage à ceux qui l'ont faite, marins, aviateurs, cavaliers, artilleurs, fantassins, civils, en souffrant et en risquant leur vie pour l'amour de son pays et la détestation du nationalisme qui est la haine des autres. Et par delà le silence de la mort, ils nous parlent encore au nom de ce qu'ils ont enduré. Ils nous disent que la compréhension, le respect de la solidarité humaine sont les seuls remparts contre la barbarie qui, à chaque instant, si nous n'y prenons pas garde, peut menacer à nouveau de submerger le monde.

Nous ne les oublierons jamais. »

∞

Dans la cathédrale du Dôme, le président a dévoilé une plaque à la mémoire des combattants dont le texte se termine ainsi :

« La France conserve précieusement le souvenir de ceux restés dans l'Histoire comme les poilus de la Grande Guerre. »

úàà



QUESTIONS

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- **UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7**
- **ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT**
- **PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES**
- **INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM, ADRESSE ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE QUESTION**

Donnez le maximum de renseignements susceptibles d'aider la recherche : type d'acte, dates les plus précises possibles, paroisse ou commune, etc...

ABRÉVIATIONS GÉNÉALOGIQUES COURANTES

naissance	°	avant 1750.....	/1750	père.....	P
baptême	b	après 1750	1750/	mère	M
mariage	x	douteux	?	filleul (e).....	fl
contrat de mariage	Cm	environ (date) (circa)	ca	parrain	p
divorce)(fils	fs	marraine	m
décès	+	filie (filia)	fa	témoin	t
nom/prénoms inconnus	N...	veuve (vidua)	va	testament	test

y : au même lieu que celui cité auparavant. Exemple : Payns 16/2/1710, y + 30/3/1768, y x 4/6/1736.

010.063 BERLOT

Ch. x BERLOT Jacques /1744 à Thuisy (10) à BERDAIN Marie, 1 fs Jacques ° 24/01/1744 Thuisy

Ginette DENISET (A 1934)

010.064 BOUCHARD

Ch. entre 1715/1719 + BOUCHARD Nicolas (François) x GUILLAUMET Marie

Roger LEQUIN (A 2456)

010.065 BOUDIER / LEMIRE

Ch. + 1778/1793 Trainel (10)Louis BOUDIER et Marguerite LEMIRE y x 1747

Denis BIGOT (A 1786)

010.066 CHAUMARD – JEANNERAT 10

Ch. x /1671 ? de Laurent CHAUMARD et Jeanne JEANNERAT dont fs x 02/05/1703 Fontaine Macon, Laurent CHAUMARD et Jacqueline PARISOT

Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)

010.067 COLIN

Ch.° ca 1670 à Géraudot de Nicole COLIN fa (Loup) de Mesnil St Père avec P M

Serge GUENERON (A 342)

010.068 DRIEZ

Ch. asc ° + Edme DRIEZ et x Anne DOUGE d'où Louis ° ca 1687 et + 1755 Onjon y x 1718 à Louise ROBERT

Françoise SAINTON (A 875)

010.069 DUCHAT (JUCHAT)

Ch. + 1772/1793 Trainel (10) Nicolas DUCHAT vf de Marguerite VINCENT x 1740 Soligny (10)

Denis BIGOT (A 1786)

010.070 FAVIN

Ch. + 1776/1793 Trainel (10) Louis FAVIN vf de Marguerite LARMOISE y x 1732

Denis BIGOT (A 1786)

010.071 FLEURY

Ch. entre 11/1769 et 02/1773 région Jully sur Sarce + de FLEURY Françoise x JOUGLAS Claude

Roger LEQUIN (A 2456)

010.072 GAUDARD (GODART)

Ch. ° et x de GAUDARD Pierre ° ca 1669 à Semoine x ? (DEHAN Louise °1662 + 03/03/1702 Semoine) et + le 25/1/1731 ; ils ont eu au moins 8 enfants dont Pierre x QUILLARD Marie (fa Augustin et CUSTACHE Jacqueline) le 26/11/1715, Anne x PAJOT Claude 27/11/1708 Gourgancon (51), et Marie x MERAT Jacques 10/01/1719 Semoine fs Lupien et HUBERT Nicole

Serge LACAVE (A 1570)

010.073 GRUAT

Ch. asc ° Philippe GRUAT boulanger + 1701 à Charmont s/s Barbuise x Marguerite CLEMENT servante et y xx 1665 Claudée MEULINS

010.074 GUILLAUMET

Ch. 01/1719/ + de GUILLAUMET Marie vve de x BOU-
CHARD Nicolas (François) xx à Polisy le 30/01/1719 à
GOUGENOT Sébastien vigneron à Polisy

Roger LEQUIN (A 2456)

010.075 GUILLIER

Ch. asc. ° ca 1656 à Longsols d'Edme GUILLIER y + 1732
et y x 1686 Anne LABILLE et xx en ? avec Anne VILLAIN
° 1672 Longsols

Françoise SAINTON (A 875)

010.076 LAINE

Ch. asc date et lieu ° x + de Louis Alexandre LAINE (° ca
1831 Essarts les Sézanne + Droupt Ste Marie 08/12/1882) x
avec Maria Clothilde JAMARD ou JEANNART et asc de
celle-ci ° ca 1848 (Il y a des JAMART à Plancy en 1763, à
Etelles en 1693, à Queudes (51). Cantons de Méry, Anglure
et Sézanne (51)

Marcel PAULIN (A 771)

010.077 LAJAUME (LAJAMME)

Ch. + 1770/1793 Trainel (10) Catherine LA JAUME vve de
Philippe CARRIE

Denis BIGOT (A 1786)

010.078 LAURENT

Ch. + 1760/1793 Trainel (10) Clément LAURENT vf
d'Anne LORIN y x 1716

Denis BIGOT (A 1786)

010.079 LAURENT

Ch. asc dates et lieux de ° x + de Marie Alexandrine LAU-
RENT x ca 1830 avec Louis Alexis LAINE ° ca 1831 et ° x
+ de celui-ci. Cantons Méry (les Droupts), Anglure et Sé-
zanne

Marcel PAULIN (A 771)

010.080 MAROT

Ch. date et lieu ° ca 1859 MAROT Eloïse à Auxon ? Mère
célibataire à 18 ans de MAROT Léon Eugène ° 29/07/1877
Auxon

Michel ROBIN (A 2606)

010.081 MERAT – HUBERT

Ch. ° et x du couple MERAT Lupien et HUBERT Nicole
'Aube et limite Marne, l'époux serait ° le 10/08/1653 de
Pierre MERAT et de Perette ? Il est + le 09/08/1694 Se-
moine où ils ont vécu; l'épouse y + le 30/06/1715 ils ont un
fs Jacques ca 1697 y x 10/01/1719 à GAUDARD
(GODARD) Marie fa de GAUDARD Pierre et de DEHAN
Louise et seraient cousins au 4° de consanguinité. Couple
qui a vécu à Montpreux

Serge LACAVE (A 1570)

010.082 MERAT – SIMONOT

Ch. ° 1x et + de MERAT Pierre xx le 30/07/1697 à Semoine
à SIMONOT Tanche fa d'Aubin et DEGURY Tanche ainsi
que parents et enfants le cas échéant

Serge LACAVE (A 1570)

010.083 MIMÉY

Ch.° MIMÉY Jean à Dierrey st Pierre (10) fs de Jean et CA-
ROUJAT Sébastienne x 21/02/1754 Dierrey St Pierre à
COLTAT Barbe ° ? 1 fs Joseph ° 01/10/1767 à Dierrey St
Pierre

Ginette DENISET (A 1934)

010.084 MUGOT – DESBOIS

Ch. ° x + de MUGOT Thomas et DESBOIS Marie (ou Mar-
guerite) ont vécu à Semoine ou sont nés 3 enfants Mathieu y x
28/11/1719 à PAJOT Marguerite fa de Nicolas et GAUBIN
Marie, Claude y x 11/01/1719 à SONGIS Marie fa de Chris-
tophe et SIMON Pasquette, Pierre y x 20/10/1735 à DOLLE
Berthe vve Nicolas BOUCHER

Serge LACAVE (A 1570)

010.085 MUGOT – JEANDIER

Ch. ° 1 x et + de MUGOT Clément (parents et enfants) x
SONGIS Marie + /1723 xx 27/10/1723 à Semoine à JEAN-
DIER Marie fa de Claude et LEFEVRE Marie d'où ? Un fs
Edme ca 1720 du 1er lit, et Edme Clément 12/07/1734 Se-
moine du 2e lit, Anne x 26/11/1755 à Semoine à DROUOT
Nicolas fs de Sébastien et DUPONT Nicole

Serge LACAVE (A 1570)

010.086 NOEL

Ch. ° NOEL Jacques Ville s/s la Ferté (10) fs de Jacques et
GARNIER Elisabeth y x 12/01/1738 à COLLIN Anne et y +
12/01/1738

Ginette DENISET (A 1934)

010.087 PINGUET

Ch. + 1770/1793 Trainel (10) Elisabeth PIGNUET vve x Jean
VINCENT épouse xx Edme JUILLET y x 1762

Denis BIGOT (A 1786)

010.088 POTTERAT 10

Ch.° et asc Julienne Elizabeth POTTERAT ° fin 1793 début
1794 à Chaource ; 24 ans à ° fa 12/1817

Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)

010.089 PRIEUR

Ch.° PRIEUR Charles à Thuisy ou St Liebaut (10) fs de
Charles et CASSARD Jeanne x 19/02/1730 à St Liebaut à
COURILLON Jeanne, 1 fa Louise ° 08/08/1742 à Thuisy

Ginette DENISET (A 1934)

010.090 PRIEUR

Ch. asc ° + Jean PRIEUR et x Sirette BARROIS, ° + parents
de Marguerite PRIEUR ° + x 1724 Daudes à Edme MEF-
FROY ° 1696 Montaulin + ?

Françoise SAINTON (A 875)

010.091 PRON

Ch. asc dates et lieux ° x + de PRON ou PRONT Lucien °
entre 1840 et 1850 x / 1868 avec Juliette RICHOMME (° ca
1848) et ° x + de celle-ci (enfants : Berthe (Coclois 1868) Pol
(Charny le Bachot 1873). Cantons de Méry, Anglure et Sé-
zanne

Marcel PAULIN (A 771)

010.092 ROYER

Ch. + 01/1814/ ROYER Gabriel vf en x à St Etienne Sous
Barbuise en 02/1786 de THIEBAULT Marie Madeleine vf en
xx à Troyes en 01/1814 de LAURENT Mathie (habitait
Troyes en 1814)

Roger LEQUIN (A 2456)

010.093 SEVESTRE

Ch. + 1774/1793 Anne SEVESTRE Vve d'Antoine PIN-
GUET + 1766 Trainel (10) y x 1722

Denis BIGOT (A 1786)

010.094 VILLAIN

Ch.x entre 1797 et 04/1809 de VILLAIN Jean Baptiste ° 1781
à Troyes avec ROYER Marie Madeleine ° 1778 St Etienne S/

Questions arrêtées le 29 Juillet 2010
Frédérique BALLERAY (A 1507)



À l'intention
D'Elisabeth A 2293
Maryse A 2215
Et Monique A 1516

*Pour mieux connaître, enfin, sa lointaine origine,
Dont la nécessité, soudain se fait sentir,
Le travail est ardu, plus qu'on ne l'imagine :
Car c'est presque l'oubli qu'il faut approfondir !*

*Dans ce monde où survit d'individualisme,
Où se meurt, chaque jour, le noble sentiment,
Il se trouve, qu'encore, une bonne âme existe
Dont le hasard se veut un chevalier servant.*

*Ce hasard... c'était vous ! aimables gentes Dames
Et je puis avancer : des Dames de coeur !
Vous avez, du mystère, détricoté la trame,
Faisant que le passé ne jubile en vainqueur.*

*Pour ce bien accompli, par pure gentillesse,
Pour avoir ajouté votre sourire, aussi,
Pour le bonheur offert jusqu'à l'ultime pièce,
Par ces mots, accueillez, nos dix mille mercis...*

Annie et Daniel Kuguénot

\$\$ Glanes \$\$

Le dix juin 1782 environ sur les trois heures après midi une gresle effroiable seche et sans pluie est tombée sur la ville et territoire de St Florentin elle a surpris tous ceux qui étoient dans la campagne qui n'ont pas eu le temps de se sauver ceux qui ont pu se couvrir de leur hotte ont moins souffert, on ne voioit rentrer dans la ville que des gens tout en sang et très grièvement .blessés, les vignes et les bleds qui promettoient beaucoup ont été achés sans ressource, il y avoit des grains de gresle de la grosseur d'un œuf de dinde mais plats et présent jusqua trois onces les moindres étoient comme des œufs de pigeons beaucoup de bestiaux ont été tués dans les champs, des moutons surtout. Cette nuée poussée par le vent du midi a fracassé toutes les vitres exposées à cet aspect ainsy que les tuilles et ardoises, les réparations du chœur surtout ont été très considérables, il aura couté à Mrs les gros décimateurs 300 livres pour les vitres seules et encor plus à la fabrique.

Source : A.D. de l'Yonne - BMS St Florentin 5 MI 769 / 6
Françoise LEYRI-RAMELOT - A. 1908



x le 14 janvier 1712 à Villethierry – Yonne

de Jean DOUYNE de Villemaur fs de † Jacques et † Anne BRISSOT avec Claude GREMY fa de † Jean et † Claude LETTRON

Extrait tables SGY 1640 – 1792

Denis BIGOT A. 1786

Décès à Bicêtre

par Pascal Baron A 1569

3.10.1847 de Gustave Louis ROMEY 15 jours fs de Eugène François et de Joséphine Antoinette BONDELET, o à Pâlis, demeurant route de Vitry à Gentilly

3.10.1847 de Nicolas MARCEAU 73 ans charpentier, o à Monthieramey, demeurant rue de Laborde à Paris, Veuf de Marie Jeanne SIMONNOT,

12.01.1858 de Amable BARROIS 46 ans bonnetier, natif d'Arcis sur Aube demeurant Grande rue à Vaugirard,

16.01.1858 de Nicolas Adèle LEPAGE 47 ans forgeron, natif de Soulaines, demeurant passage Lemelle Bati-gnolles ; époux de Marie MALIGNE,

15.06.1858 de Antoine PERNET 44 ans journalier natif de Villenaux la Grande, demeurant rue des Malassis à Gentilly, époux de Victorine Charlotte LACROIX,

20.09.1858 de Edme Louis CURIN 77 ans journalier natif de Bercenay en Othe, célibataire demeurant rue de l'Hôtel de Ville à Paris,

Suite page 38

RÉPONSES

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7
- ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- RAPPELEZ L'INTITULÉ (NUMERO ET NOM) DE LA QUESTION À LAQUELLE VOUS RÉPONDEZ
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE RÉPONSE

Réponse partielle à la question 09.119 – 010.035

DU PONT – MAISTRE

Marie Anne DUPONT (fa de René, charon et Edme MAISTRE) x 25/11/1704 Montfey GAUTHIER Etienne (edme lab, + Marie BOSSUAT) csg 4°

Jeanne DUPONT (René, charon, + Edmée MAITRE) x 26/01/1717 Montfey Charles COQUILLE 25 ans (+ Jean tissier et Charlotte BAILLOT BAILLAT) xx 27/06/1740 Montfey vve de Charles COQUILLE à Edme COCHOT lab (vf d'Etienne CHEVANCE en 1ères nocces et de Anne CLERC en 2èmes nocces)

Marie DU PONT 24 ans (René, charon + Edmée MAITRE) x 28/01/1727 Montfey GUYOT Jean 26 a (Alexandre man Catherine DYE)

Elisabeth DU PONT 20 ans (René charon + Edmée MAITRE) x 28/01/1727 Montfey GAUTHIER Edme 31 ans (+ Edmé lab Marguerite GRESLOT)

Marie France LABREVOIS (A 2029)

010.010 COLLET

+ de Reine COLLET vve de GODRET Savinien le 04/09/1805 à St Mesmin déclarant DOLLAT Edmé gendre de la + témoins GODRET Savinien Nicolas fs de la + source registre Mairie de St Mesmin.

Corinne SECHURE-PRIEUR (A 2039)

Réponse partielle à la question 010.044 – 09.123 – 06.111

GERARD / VAUTRIN – AUTRAY – AUFRAY

enfants du couple selon TD

- François 26 a (François, man, Marie VAUTRAIN) x 24/11/1767 Auxon, Catherine BERTON 36 a (vve d'André GUYOT) André GUYOT (Pierre Louise THUILLIER) x 12/07/1751 Auxon, Catherine BERTON (+ Jean + Jeanne FOISELLE xx2) 47 ans 05/06/1792 Auxon (x csg) vf de Catherine BERTON, Gabriel GUYOT 41 ans fs d'+ André maréchal et de + Catherine BERTON

- Catherine 25 a (Frs vigneron Marie VANTRU) d' Auxon x 18/01/1785 Montfey Louis HUGOT 52 ans lab (+ louis lab et + Anne DUPONT) Louis HUGOT 30 ans (Henry + Marie GALLIER) x 29/04/1732 Montfey Anne DUPONT 18 ans (René + Marie SALLE ou SALLEY)

- Edmée 32 ans (+ Frs man, + Marie VAUTRIN) épouse originaire de St Phal x 09/06/1789 Auxon Edme SEGUIN, cossonier 42 ans vf de marie DUPIN époux originaire de Chamoy

- Michel 32 ans (+ Frs man, + Marie VAUTRIN) x 03/05/1791 Auxon Edme TRUCHY 34 a soldat (+ Edme lab et Nicolle COSSON)

- Marie 40 ans journalière (+ frs Marie VAUTRIN) x 29/01/1793 Auxon Jean BAILLY 40 a vf de Marie GRADOS

- Pierre maj (Frs man Marie VANTRU) x 22/01/1770 Auxon Jeanne COSTEL maj (Jean vigneron et Reine GATELIER) témoins Frs GERARD père, Frs GERARD frère, Jean COSTEL père, Olivier COSTEL frère

Le x de François GERARD et Marie VANTRU (VAUTRIN) a dû avoir lieu ca 1740 d'après l'âge du fs François 26 ans à son mariage le 24/11/1767. Pas trouvé ce mariage dans les tables de Montfey, Chamoy, Courtaoult, Saint Phal et Auxon

Marie France LABREVOIS (A 2029)

010.053 MICHEL / CHRETIEN

MICHEL Anne Reine ° 24/03/1744 Maraye en Othe fa de François 3 y x 07/10/1743 avec CHRETIEN Reine

Asc. paternelle de MICHEL François :

MICHEL François 1 x Maraye en Othe 24/11/1704 à ROBLIN Jeanne fa de Pierre x FOISEL Andrée (Anne) (fa de FOISEL Gaspard x ENFUMEY Reine)

fs de MICHEL Jean 2 x 02/02/1659 Chennegy à ENFUMEY Jacqueline fa de Louis x 29/01/1640 à Maraye en Othe avec MOUCHET Pierrette fs de MICHEL Jean 1 x ?

ascendance maternelle de MICHEL Anne Reine :

CHRETIEN Reine (épouse de MICHEL François 3)

fa de Pierre 2x 01/02/1712 Maraye en Othe à MOSDIER Anne Marguerite fa de Jacques 2 x ?

de Pierre 1 x ? fs de Edme

de Pierre 2 fs de Edme x 24/04/1679 Maraye en Othe à CHASTRIOT Jeanne (fa Pierre y x 26/11/1657 à BIGOT Sébastienne fa de Jean 1 x ? GAUTHIER Jeanne 1)

de Jacques 2 x ? (MOSDIER Anne) fs de Jacques 1 x 09/07/1657 Maraye en Othe avec CHRETIEN Noée fa de Jacques 2

MOSDIER Jacques 1 fs de Jacques x HENRIOT Jeanne

Guy BAUDIN (A 1582)

010.055 PASQUIER

Pierre L'Ainé originaire de Saint Lupien, ° ca 1687, y + y x

16/05/1759 De son mariage ca 1710 ? avec Claudine NIORE (1690 – 1738) sont nés Pierre dit le jeune (° 11/11/1710 + 1789) et Claire (° 23/08/1713 + 1736) qui épousera un Claude PASQUIER.

Pierre le Jeune s'est marié deux fois : le 13/11/1736 à Claire HERLUISSON (° 31/05/1717 + 1755) à St Lupien, et le 01/07/1757 à Marie MARTIN à Troyes. Claire lui donnera dix enfants dont Joseph (ou Pierre Joseph au décès) ° 05/09/1740 + 07/08/1828) et c'est sûrement lui qui cite l'Abbé JOSSIER dans son livre sur « Somme-Fontaine Saint Lupien » quand il le marie avec Geneviève POLENTRU – PAULENTRU et non Marie Paubatre comme je l'ai vu écrit maintes fois. L'Abbé cite même cinq de ses enfants Alexandre, Clairette, Joseph, Laurent, Marie et leurs époux-épouses mais ne fournit aucune date.

Joseph demeurait rue Basse, dans une grande maison qui avait appartenu aux NIORE à partir de 1676 ca.

L'acte de mariage de 1764 me ferait bien plaisir !

Serge NIORE (A 1706)

010.061 VAJOU / CHENU

20/06/1674 x Gumery (10) Edme VAJOU ca 26 ans fs de Jean VAJOU lab et + Jacqueline DAUBLE de cette paroisse avec Marie CHENU 19 ans fa de Loï CHENU lab et de Claudine AUGER de cette paroisse ; témoins : Jean GUILLOT lab Gumery, Michel VAJOU fs de Philippe VAJOU lab Fontaine fourche, le prêtre G. GILLOTTE

Enfants : Gumery (10) ° 03/04/1674 Jeanne ° avant x parents + 20/10/1674, ° 03/09/1675 Claude, ° 03/03/1677 Marie, ° 08/05/1679 Jean, ° 24/11/1680 Anne + 09/08/1694 15 ans, ° 1682 Louis + 21/08/1702 20 ans, ° 1683 Edme + 05/11/1738 55 ans, ° 11/02/1685 Marie y x 19/02/1703 Jacques CHAUME, ° 05/03/1686 Philippe, ° 1688 Nicolas + 02/02/1695 7 ans, ° 21/03/1693 Pierre + 23/04/1695 2 ans, ° 28/05/1698 Jacques + 29/08/1700 2 ans

Michel CHAUMARD (A 1986)

010.062 VIAULT

DUPONT René (48 ans env) vf de Edmée MAISTRE xx 13/06/1713 Soumaintrain (89) SALLEY Marie (43 ans ca) vve de Nicolas VIAULT témoins : Jacques VIAULT, Nicolas MAISTRE, Etienne GAULTIER

enfants de Nicolas VIAU et Marie Salé Soumaintrain

b 31/03/1697 Marie VIAU p Frs GUOBET m Marie THIESSON

b 18/02/1699 Anne p Nicolas P ? m Anne TRIBAUDEAU

b 10/12/1702 Anne p Edme VIAULT m Anne SALE

b 20/11/1705 Sébastien p Sébastien VIAU m Anne GILOT

b 09/02/1708 François p François MILLE m Marie ROBIN

b 20/07/1695 Nicolas VIAU (Nicolas et marie SALE)

b 23/03/1693 Jacques (Nicolas et Marie ?)

+ François 09 07 1711 (Nicolas et Marie SALE ? À 7 ans ?)

+ Nicolas VIAULT 18/07/1711 à 45 ans ca témoins Charles SALLY Procureur fiscal à Courtaoult Jacques VIAULT et Toussaint VILLAIN dont ° ca 1666

Marie France LABREVOIS (A 2029)

010.066 CHAUMARD – JEANNERAT 10

CHAUMARD prénommé Louis en 1698 – 1701 – 1706, prénommé Laurent en 1703 manouvrier puis vigneron + 22/02/1701 Fontaine Macon x JEANNERAT Jeanne (GENDRAT) x + ? ils ont :

CHAUMARD Jeanne y x 21/07/1698 à MALBONNIER Jean, CHAUMARD Claude y x 01/04/1701 à BOYARD Marie, CHAUMARD Laurent ° 1671 y x 05/02/1703 y + 25/04/1721 (ca 50 ans) épouse PARISOT Jacqueline ° 01/04/1677 Avant lès Marcilly (ils ont : CHAUMARD Jacqueline ° 01/01/1704 Fontaine Macon, CHAUMARD

Jean, CHAUMARD Claude y x 01/04/1701 à BOYARD Marie, CHAUMARD Laurent ° 1671 y x 05/02/1703 y + 25/04/1721 (ca 50 ans) épouse PARISOT Jacqueline ° 01/04/1677 Avant lès Marcilly (ils ont : CHAUMARD Jacqueline ° 01/01/1704 Fontaine Macon, CHAUMARD Jacques y ° 26/01/1706), CHAUMARD Pierre y x 25/11/1706 à BLANC Marie.

Jeanne JEANNERAT serait + entre 07/1698 et 02/1703 (mariage de deux de ses enfants)

Laurent CHAUMARD s'est marié le 05/02/1703 et non le 02/05/1703 .

Pas trouvé les lieux ° des enfants de CHAUMART Louis et JEANNERAT Jeanne sur les communes de Fontaine Macon, Ferreux, Quincey, Saint Aubin, Avant lès Marcilly, Nogent sur Seine

Yves CHICOT (A2302)

010.088 POTTERAT 10

POTRAT Simon ° 1747 x 10/11/1767 Les Granges (10) 20 ans, xx 10/10/1786 Chaource + / 02/1793

épouse en x : DUTERTE Marie ° 1739 Les Granges x à 28 ans y + 07/02/1786

Ils ont POTTRAT Claude ° 21/07/1768 Les Granges, POTTRAT Marie Louise y ° 27/12/1772, POTTRAT Marie y ° 23/12/1774, POTTRAT Simon y ° 16/02/1780, POTRAT Edmée Anne y ° 18/02/1781 épouse en xx : NODOT Marie Anne ° 1786 x 20 ans

ils ont POTRAT Marie Anne ° 13/12/1787 Les Granges, POTRAT Edmé y ° 25/05/1790, POTTERAT Julienne Elisabeth ° 17/12/1793 Chaource

Yves CHICOT (A2302)

**Réponses arrêtées le 29 Juillet 2010
Frédérique BALLERAY A. 1507**

Décès à Bicêtre

Suite de la page 38

5.10.1858 de Philippe DICK 16 mois natif de Troyes fils de Philippe et d'Elisabeth HOLLINGER demeurant rue d'Italie à Gentilly,

8.10.1858 de Edme VALLON 60 ans gardien de travaux, natif de Macey ou Maraye en Othe, demeurant Avenue de la Motte Picquet Paris, époux de Germaine PAQUIN,

6.11.1860 de Jacques SIMONNET 85 ans charetier, natif de Quincey demeurant rue St Maur à Paris, veuf de Marie Louise POULIN,

8.06.1861 de Alphonse LEGRENEST 64 ans bonnetier natif de Les Bordes d'Isle, demt rue des Ecousses à Paris, Veuf de Marguerite VAISON,

7.07.1861 de Edme François MONTREVE 72 ans marchand d'allumettes, natif de Villenauxe, demeurant rue de la Verrerie à Paris, époux de Marie Angélique LEMERCIER,



Tout pour
être
heureux
au bureau



CPS – AXOR

6 rue des Prés de Lyon
10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Tél. : 03 25 70 40 30

Fax : 03 25 70 40 33

site : www.cpsaxor-calipage.com

E-mail : contacts@axor-bureautique.fr

RESEAU **CALIPAGE**

Votre distributeur conseil en fournitures et matériel de bureau

Lionel
Mobilité
**Transport de
Personnes à
Mobilité
Réduite**



Service pour personnes handicapées, personnes âgées, convalescents après hospitalisation,...

Pour tous déplacements, rendez-vous, courses, sorties, excursions,...

Véhicule climatisé et aménagé.

15 rue du Cortin Roy - 10800 Isle Aumont

06 07 31 29 32

Fax : 03 25 41 91 03

contact@lionelmobilité.fr



DEMAIN LES BLEUETS
REFLEURIRONT

COMMUNE

DE

MONTREUIL-SUR-BARSE

SALLE DES FÊTES
du 8 au 14 Novembre 2010

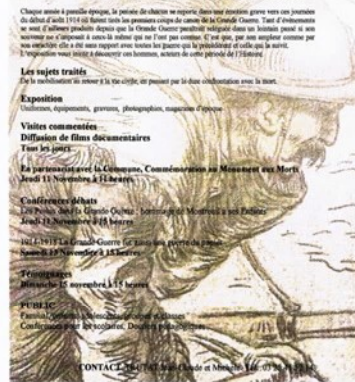
Tous les jours de 10 h à 18 h 30

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

H
O
M
M
A
G
E

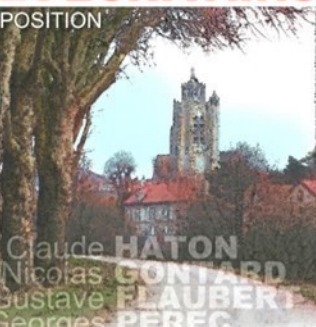
A
U
X

P
O
I
L
L
U
S



DE LA GRANDE GUERRE

NOGENT-SUR-SEINE
**DANS LES PAS
DES ÉCRIVAINS**
EXPOSITION



Claude **HATON**
Nicolas **GONTARD**
Gustave **FLAUBERT**
Georges **PEREC**
16, 17, 23 et 24 octobre
Entrée libre de 9h30 à 18h30
La Maison à remonter le Temps
20, Grande-Rue Saint-Laurent
NOGENT-SUR-SEINE



www.memoire-de-maisons.fr

Collection Françoise MARCK

NOGENT-SUR-SEINE
DANS LES PAS DES ÉCRIVAINS
16 et 17 - 23 et 24 octobre 2010

Exposition réalisée par
l'Association Mémoire de Maisons

Itinéraires littéraires à Nogent-sur-Seine au travers des écrits de Claude Haton, Nicolas Gontard, Gustave Flaubert et Georges Perce. Mise en image de la permanence des lieux comme de leur mutations depuis 1550.
L'exposition sera ouverte à la Saint-Simon.

Accessible aux personnes à mobilité réduite.
Parking réservé à 20 m

Entrée libre et gratuite



107



advent de la Cour Consultative du Roy notaire
 au Chancel de Paris. Souverain Sieur primum hoc
 pour et vers puis au Sieur Monsieur Louis
 Grand Francois Dela Rochebonne Duc d'Elissac
 Brigadier de ses armées du Roy, gouverneur de Bayonne
 Baron de Villeneuve et de pendances, demeurant à
 Paris au Palais de la Rochebonne rue de Saint Sulpice.
 Lequel a reconnu et confesse de voir bag et
 legitime à Sieur Alexandre Gaudichon justicier
 de ses maisons et affaires demeurant à Paris rue Serpente
 Augustin ches dite paroisse Saint Sulpice, au present et estant
 la somme de Douze mille Livres pour pren de paine
 comme lui par le Sieur Gaudichon a mandé Sieur
 qui le reconnoit en Louis Dor et d'argent boucleray au
 compte et delivrez réellement d'ou j'ay content. Laquelle
 somme mandé Sieur premier et s'oblige rendre et payer
 andi Sieur Gaudichon et sa demeure à Paris ou au porteur
 des presentes a la Volonté et premiere requisition apais de
 tous depens dommages et interests: auquel payement j'
 affecte oblige et hypothèque tous les biens meubles et
 immeubles presents et avenirs, Et j'ay pour l'exécution de ce
 presente son domicile à Paris en son hôtel de la Rochebonne
 auquel lieu nonobstant promet et obligé et s'obligeant
 fait et passé à Paris andi hôtel de la Rochebonne
 le six mil sept cent quatre vingt sept
 Janvier auant midy esus signé.)

Callé le jour
et les



Sous parties comm. de la Rochebonne Duc d'Elissac
 Gaudichon

Armes

Duchet

avec Nil sequent quatuor de quatre jours a la Requête

